

futuribles

L'anticipation au service de l'action

Juillet-août 2026 • numéro 473



**Pour une souveraineté
énergétique européenne**

Recompositions diplomatiques en Asie

Le rôle moteur de la science en Chine

L'altruisme efficace

**La nouvelle stratégie des États-Unis
en santé mondiale**

futuribles

L'anticipation au service de l'action

Principale revue de prospective en langue française à caractère réellement interdisciplinaire, *Futuribles* analyse ce qui peut advenir (les futurs possibles) et ce qui peut être fait (les politiques et les stratégies) vis-à-vis des grands défis du futur.

Diffusion

• En kiosque : Opper - Amélie Janvier
Tél. : + 33 (0)4 88 15 12 44 - E-mail : ajanvier@opper.io

Information, modification de service ou réassort :
www.direct-editeurs.fr

Titre distribué par MLP

• En librairie : Futuribles - Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 73
E-mail : ahouguenague@futuribles.com

Revue bimestrielle

Futuribles - 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France
Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 70 - E-mail : diffusion@futuribles.com
Site Internet : www.futuribles.com

Comité d'orientation : Julie Bouchard, Dominique Bourg, Jean-François Drevet, Jean-Pierre Dupuy, Corinne Lepage, Joël de Rosnay, Alioune Sall, Hedva Sarfati, Jacques Testart

Comité de rédaction : Sébastien Abis, Isabelle Baraud-Serfaty, Jean-Pierre Bellier, Jean-Yves Boulin, Gilbert Cette, Pierre-Yves Cusset, Julien Damon, Elvire Fabry, Charles du Granrut, Jean Haëntjens, Bruno Hérault, Pierre Papon, Alain Parant, Jean-François Soupizet, Jacques Theys

Fondateur - rédacteur en chef : Hugues de Jouvenel

Directeur de la publication : François de Jouvenel

Rédactrice en chef adjointe - secrétaire de rédaction :
Stéphanie Debruyne

Rédaction : Quentin Bisalli, Cécile Désaunay, Juliette Guilbaud, Antoine Le Bec, Roxane Le Gouest

Abonnements - diffusion : Aude Houguenague

Secrétaire générale : Corinne Roëls

Correctrice : Anne De Beer

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de la revue *Futuribles*. Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tout pays.

Abonnement / commande

Futuribles abonnements • 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France • Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 73
E-mail : diffusion@futuribles.com • Site Internet : <https://www.futuribles.com>

REVUE FUTURIBLES

Édition imprimée avec accès illimité à l'édition numérique offert

1 an - 6 numéros 2 ans - 12 numéros

Abonnement 1 utilisateur	122 €	211 €
Abonnement professionnel 2 à 2500 utilisateurs*	297 €	514 €
Enseignant, étudiant Sur justificatif	61 €	

Le numéro

Tout pays, port inclus 22 €

Édition numérique avec accès illimité à tous les articles

1 an - 6 numéros 2 ans - 12 numéros

Abonnement 1 utilisateur	115 €	199 €
Abonnement professionnel 2 à 2500 utilisateurs*	239 €	414 €
Enseignant, étudiant Sur justificatif	58 €	

Tarifs pour tout pays jusqu'au
31/12/2026, TVA 2,1% incluse.

*Au-delà, sur devis.
Connexion avec une adresse IP
au-delà de 10 utilisateurs.

Les articles de la revue *Futuribles* sont indexés dans Public Affairs Information Service (PAIS) Bulletin, CAB Abstracts, CSA Political Science and Government: A Guide to Periodical Literature, World Agricultural Economics and Rural Sociology Abstracts, Cairn.info, Références, Généralis, IndexPresse Business, Sociological Abstracts, IBZ (Internationale Bibliographie der geistes- und sozialwissenschaftlichen Zeitschriftenliteratur), Scopus.

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite (article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle - CPI) et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Code de la propriété intellectuelle, article L. 122-5). L'autorisation de reproduire, dans une autre publication (livre ou périodique), un article paru dans la présente publication doit être obtenue auprès de l'éditeur : Aude Houguenague, Futuribles, 47 rue de Babylone, FR-75007 Paris, tél. : + 33 (0)1 53 63 37 73, e-mail : ahouguenague@futuribles.com. L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie ou électroniques dans le cadre professionnel doit être obtenue auprès du Centre

français d'exploitation du droit de copie (CFC), Le Centorial, 18, rue du Quatre Septembre, 75002 Paris, France, tél. : + 33 (0)1 44 07 47 70, e-mail : contact@cfcopies.com.

Associés principaux :

François de Jouvenel, Hugues de Jouvenel, Corinne Roëls

Commission paritaire n° 0426 D 80574 - ISSN 0337-307X
Imprimé par Corlet, Zone industrielle Ouest, rue Maximilien-Vox, Condé-sur-Noireau, 14110 Condé-en-Normandie, France
Dépôt légal n° 26040665 • JUILLET 2026

Illustration de couverture : © Billion Photos / Shutterstock

© *futuribles* SARL 2026

futuribles

Juillet-août 2026 • numéro 473

- 3 **Éditorial**
Anticiper pour agir
Hugues de Jouvenel
- 5 **Pour une souveraineté énergétique en Europe**
Lancement de l'observatoire Géopolitique de l'énergie et Europe puissance (GEEP)
Consortium GEEP
- 27 **Les stratégies asiatiques face à la rivalité sino-américaine**
Entre équilibre, alignement et autonomie stratégique
Arnaud Leveau
- 49 **La science et la technologie au service de la modernisation de la Chine**
Pierre Papon
- 67 **L'altruisme efficace : de la philanthropie à la gouvernance technologique**
Antonin Broi
- 81 **La nouvelle stratégie des États-Unis en santé mondiale**
Orientations et conséquences possibles
Interview de Stéphanie Tchiombiano par Stéphanie Debruyne
- 89 **La marchandisation du sommeil**
Quand le capitalisme investit nos nuits
Camille Perez
- 99 **Chronique européenne**
Conseil européen : le dilemme de la souveraineté partagée
Jean-François Drevet
- 111 **Actualités prospectives**
La France, plus inégalitaire que la moyenne européenne | Télétravail : une pratique bien ancrée en France | Le commerce en ligne plus rentable que le commerce physique ? | Économie : le retour stratégique de Moscou en Asie | Le grand virage du permis de construire réversible.
- 123 **Lu, vu, entendu**
Anna Choury, *Le Progrès n'est que l'accomplissement des utopies* | Frédéric Martel, *Occidents. Enquête sur nos ennemis* | Jean-Paul Chagnollaud, *Oublier ou punir ? Justice pénale internationale et politique* | Geoffroy de Lagasnerie, *L'Âme noire de la démocratie. Manifeste pour un autre idéal politique* | Gilbert Cette, Guy Groux et Richard Robert, *Sauver la démocratie sociale. Du conflit au contrat.*
- 137 **Abstracts**
-

Ce numéro comporte un encart d'autopromotion jeté sous la couverture.

Futuribles abonnements • 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France

E-mail : diffusion@futuribles.com • Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 70

Site Internet : <https://www.futuribles.com>

Je m'abonne à l'édition imprimée de la revue *Futuribles* avec accès illimité à l'édition numérique offert

	1 an - 6 numéros	2 ans - 12 numéros
Abonnement 1 utilisateur	<input type="checkbox"/> 122 €	<input type="checkbox"/> 211 €
Abonnement professionnel 2 à 2 500 utilisateurs*	<input type="checkbox"/> 297 €	<input type="checkbox"/> 514 €
Enseignant, étudiant Sur justificatif	<input type="checkbox"/> 61 €	

Je m'abonne à l'édition numérique avec accès illimité à tous les articles

	1 an - 6 numéros	2 ans - 12 numéros
Abonnement 1 utilisateur	<input type="checkbox"/> 115 €	<input type="checkbox"/> 199 €
Abonnement professionnel 2 à 2 500 utilisateurs*	<input type="checkbox"/> 239 €	<input type="checkbox"/> 414 €
Enseignant, étudiant Sur justificatif	<input type="checkbox"/> 58 €	

Je commande les numéros suivants de la revue *Futuribles*

n° 470 n° 471 n° 472 autre(s) _____
22 € le numéro, tout pays, port inclus

Voici mes coordonnées

Nom - Prénom _____

 Société _____

 N° de TVA _____
 Adresse _____

 Code postal _____
 Ville _____
 Pays _____
 Tél. _____
 E-mail (indispensable pour l'édition numérique) _____

Je règle _____ € par

Carte bancaire
 N° _____
 Expire fin [] [] [] []
 Cryptogramme _____
 Virement CIC Paris Bac, France
 IBAN : FR76-3006-6100-4100-0105-7380-116
 BIC : CMCIFRPP
 Chèque à l'ordre de Futuribles
 Sur facture
 Date : _____ Signature

Les données personnelles que vous renseignez, nécessaires pour traiter votre demande, sont destinées à des fins d'exploitation interne ou externe, ou de promotion des activités de Futuribles. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données fournies à Futuribles - 47 rue de Babylone - Paris - France.

Sauf refus de votre part, ces informations pourront être utilisées par des tiers.

*Au-delà, sur devis. Connexion avec une adresse IP au-delà de 10 utilisateurs.

Tarifs pour tout pays jusqu'au 31/12/2026, TVA 2,1% incluse.

Anticiper pour agir

L'éditorial d'Hugues de Jouvenel

Voici plus de 20 ans Patrick Viveret s'interrogeait : « Pourquoi ça ne va pas plus mal ? », titre d'un livre remarquable et tonique ¹. Il soulignait les aberrations d'un modèle de développement qui, à ses yeux, se traduisait par une détérioration de nos rapports avec la nature, avec nous-même et avec la société. Se référant à deux maux relevés en 1930 : celui d'un « malaise dans la civilisation » (Freud) et celui d'une « dépression nerveuse universelle » (Keynes) — que l'auteur estimait « propices à l'émergence d'idéologies totalitaires » —, Patrick Viveret, après une juste critique de notre manière de considérer la richesse, soulignait, en 2005, que le problème essentiel n'était pas dans l'ordre de l'avoir (et la peur de manquer), mais plutôt dans celui de l'être (donc du désir). Son livre ne s'arrêtait pas là puisqu'il plaidait ensuite pour un changement radical de société dont il nous invitait à être les acteurs : il proposait de substituer au sentiment que nous sommes victimes, la conscience de nos responsabilités, afin nous devenions tous les acteurs d'une nouvelle ère.

Mais depuis 20 ans, ça va manifestement plus mal : nos contemporains semblent de plus en plus inquiets vis-à-vis de l'avenir, que ce soit en raison du contexte géopolitique, des risques pesant sur la planète, des incertitudes sur la croissance et l'emploi... La peur est encore plus vive qu'auparavant et le risque donc évident que nos contemporains, notamment en France, attendent des prochaines élections l'arrivée d'un sauveur...

Cette situation m'incite, dans ce dernier éditorial, à rappeler la raison d'être de la revue *Futuribles*. Compte tenu, en effet, des bouleversements en cours dans le monde, de la destruction des écosystèmes, des changements technologiques et sociaux, et d'une médiatisation abusive des faits divers, il me paraît plus que jamais nécessaire de revenir sur les questions essentielles : celles de l'avenir à long terme qu'il nous incombe d'explorer et de construire, donc de ce qui peut advenir et de ce que nous pouvons faire.

Quant à l'exploration du futur, comme l'avenir n'émerge pas du néant, il nous revient d'abord d'essayer de discerner les tendances lourdes et émergentes, ainsi que les incertitudes majeures inhé-

1. VIVERET Patrick, *Pourquoi ça ne va pas plus mal ?*, Paris : Fayard, 2005.

rentes aux évolutions actuelles. Tel est le rôle de la vigie, opérant à différents niveaux géographiques en tenant compte des faits comme des acteurs. C'est une des fonctions principales de l'association Futuribles International, sur laquelle se fonde ensuite la construction de scénarios illustrant les futurs possibles. Faut-il rappeler encore que ces scénarios n'ont pas vocation à prédire, mais plutôt pour fonction de nous alerter sur certaines évolutions lorsqu'on a encore les moyens de choisir et d'agir. Certes, nous n'avons pas tous les mêmes objectifs ni les mêmes pouvoirs. Mais ce n'est pas une raison pour nous abstenir et laisser aux autres le soin de tout faire.

Il faut cesser de nous plaindre et nous affranchir de l'idée que tout dépendra des autres, notamment de la conviction que les États sont souverains et leurs dirigeants, seuls détenteurs du pouvoir. Donald Trump nous livre ainsi un spectacle caricatural et affligeant. Telle n'est pas normalement la responsabilité d'un chef d'État dont le rôle est d'être porteur d'une vision à long terme et garant du bien commun. Mais celui-ci risque d'être impuissant s'il ne bénéficie pas de la confiance de la population dont l'opinion peut être versatile. Depuis Tocqueville, nous savons tous qu'un « pouvoir central, quelque éclairé, quelque savant qu'on l'imagine, ne peut embrasser à lui seul tous les détails de la vie d'un grand peuple ² », que la force collective des citoyens sera toujours plus puissante, sous réserve qu'elle se mobilise, non sur des intérêts particuliers, mais au profit du bien collectif. Ici réside un défi majeur pour nos démocraties dont les citoyens, en déléguant leurs pouvoirs, ne sauraient être exonérés de leurs propres responsabilités.

L'avenir est notre affaire. Chacun d'entre nous dispose d'un certain pouvoir : renoncer à l'exercer nous expose aux caprices de dirigeants qui risquent alors de devenir tyranniques ou impuissants. L'anticipation sur le temps long est la condition de notre liberté et ce temps long, tout autant nécessaire pour récolter les fruits de nos actions. Ces réflexions sont souvent gommées par l'impression dominante que tout s'accélère et que l'avenir nous échappe ; sans doute manque-t-il surtout d'attention de notre part. *Futuribles* essaye d'y remédier. Quittant mes fonctions de rédacteur en chef, je suis heureux que la revue poursuive cette tâche sous la direction de François de Jouvenel et de Stéphanie Debruyne, désormais rédactrice en chef. À tous ceux qui nous ont apporté leur concours, notamment aux membres des comités d'orientation et de rédaction, j'adresse mes très sincères remerciements. ■

2. TOCQUEVILLE Alexis (de), *De la démocratie en Amérique*, Paris : Gallimard, 1968 (1835-1840).

Pour une souveraineté énergétique en Europe

Lancement de l'observatoire Géopolitique de l'énergie et Europe puissance (GEEP)

Par le consortium GEEP ¹

En quelques années, depuis le début de la décennie 2020, le contexte de relative stabilité socio-économique et géopolitique qui prévalait en Europe a volé en éclats, laissant place à ce que l'on nomme désormais la polycrise. À l'épisode de la Covid sont venus s'ajouter la guerre en Ukraine, le retour du protectionnisme aux États-Unis, l'intervention israélo-américaine en Iran, et leur lot de conséquences dont on peine à voir la fin, notamment en matière d'approvisionnement énergétique. Face aux vulnérabilités mises au jour, sur fond d'accélération du changement climatique et de leadership chinois sur les technologies vertes, les enjeux de souveraineté énergétique, de décarbonation et d'autonomie stratégique ont pris une place majeure sur l'agenda européen, et nécessitent d'être bien documentés pour permettre à l'Union et aux pays européens d'en tenir compte dans leurs stratégies politiques.

C'est la raison pour laquelle vient d'être constitué un consortium réunissant plusieurs organismes d'étude et de recherche (dont Futuribles) : l'observatoire Géopolitique de l'énergie et Europe puissance (GEEP). Cet article collectif en présente les principaux acteurs et l'ambition, à savoir : « rassembler, structurer et analyser un ensemble cohérent d'indicateurs susceptibles d'éclairer les choix stratégiques européens, d'objectiver les débats publics et de suivre dans le temps la crédibilité des trajectoires engagées ». Les auteurs y développent également les axes d'analyse prioritaires de l'observatoire en matière de trajectoires de transition et de pilotage de la souveraineté énergétique, ainsi que

1. Consortium rassemblant, sous la coordination de Patrick Criqui et Carine Sebi : Jacques Després, Étienne Espagne, Laurent Griot, Emmanuel Hache, François de Jouvenel, Antoine Le Bec, Aurélien Peffen, Fabrice Poulin, Marie Rousselot et Thibaud Voïta. Les affiliations des auteurs et les organisations associées au consortium sont précisées dans l'encadré page suivante.

les leviers pouvant être mobilisés pour permettre à l'Europe de se hisser au rang de puissance géopolitique et géoéconomique leader en matière de décarbonation. S.D.

LE CONSORTIUM GEEP

Le consortium à l'origine de la création de l'observatoire GEEP (Géopolitique de l'énergie et Europe puissance) a été initié par Patrick Criqui et Carine Sebi, qui en coordonnent l'activité.

Les membres actuels du consortium et auteurs du présent article sont, par ordre alphabétique :

- Patrick Criqui (Laboratoire d'économie appliquée de Grenoble [GAEL], université Grenoble-Alpes)
- Jacques Després (Enerdata)
- Étienne Espagne (Agence française de développement [AFD])
- Laurent Griot (Grenoble École de management [GEM])
- Emmanuel Hache (IFPEN [IFP-Énergies nouvelles] et IRIS [Institut de relations internationales et stratégiques])
- François de Jouvenel (Futuribles)
- Antoine Le Bec (Futuribles)
- Aurélien Peffen (Enerdata)
- Fabrice Poulin (Enerdata)
- Marie Rousselot (Enerdata)
- Carine Sebi (Institut EnerG / chaire Energy for Society, GEM)
- Thibaud Voïta (Institut Jacques Delors) ■

Après la crise de la Covid, l'invasion de l'Ukraine et maintenant une nouvelle guerre dans le golfe Arabo-Persique, la sécurité énergétique est redevenue une priorité politique majeure. Le rapport Draghi ² avait, en 2024, souligné la forte vulnérabilité européenne en matière de souveraineté industrielle et énergétique. Aujourd'hui, éviter la marginalisation et renforcer la puissance économique et politique, dans le respect des objectifs climatiques, est un enjeu existentiel. Pour relever ces défis, il est nécessaire de prendre la mesure des risques et des vulnérabilités, mais aussi des atouts de l'Europe face aux autres puissances, en particulier les États-Unis, la Russie et la Chine ³.

2. DRAGHI Mario, *The Future of European Competitiveness*, Bruxelles : Commission européenne, 2024. URL : https://commission.europa.eu/topics/competitiveness/draghi-report_en. Consulté le 21 mai 2026.

3. Voir l'*Europa Power Initiative* dans « La puissance de l'UE est devenue une question de survie pour répondre aux tragédies géopolitique et climatique », *Le Monde*, 26 novembre 2025. URL : https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/11/26/la-puissance-de-l-ue-est-devenue-une-question-de-survie-pour-repondre-aux-tragedies-geopolitique-et-climatique_6654970_3232.html. Consulté le 21 mai 2026.

Le rapport Draghi identifie trois fragilités européennes : la disponibilité et le coût de l'énergie, la maîtrise des technologies vertes et la dépendance aux matériaux critiques. Mais, centré sur la compétitivité industrielle, il ne traite ni de sobriété ni d'efficacité pour l'énergie et les ressources matérielles. Or, dans la perspective tracée par Pierre Charbonnier d'une « écologie de guerre ⁴ », la sobriété doit aussi devenir pour l'Europe un instrument d'indépendance et de souveraineté. Sa mise en œuvre suppose cependant une forte adhésion sociale et une gouvernance garantissant une transition juste.

Les enjeux géopolitiques et géoéconomiques de l'énergie sont revenus au premier plan. Pour éclairer ces enjeux, un consortium volontaire a été constitué afin de créer un observatoire « Géopolitique de l'énergie et Europe puissance » (GEEP), destiné à rassembler données, indicateurs et analyses, afin d'appuyer la conception et la mise en œuvre des politiques européennes. Cet article présente les premiers axes d'analyse développés par l'observatoire GEEP, avec l'ambition de doter l'Europe d'un cadre intégré et rigoureux pour mieux identifier ses vulnérabilités, éclairer ses choix stratégiques et renforcer sa souveraineté énergétique dans un monde en totale recomposition.

Trajectoires de la transition bas-carbone : passé et futur

Le premier volet de l'observatoire GEEP vise à établir un diagnostic factuel des trajectoires énergétiques, tant pour les grandes puissances ⁵ qu'au sein même de l'Europe. À l'avenir, il couvrira également les grands pays du Sud. L'objectif central de la transition bas-carbone, tel qu'il découle de l'accord de Paris de 2015, est d'atteindre la neutralité carbone mondiale peu après le milieu de ce siècle ⁶. En l'absence d'une architecture internationale contraignante, cet objectif est mis en œuvre pays par pays, à travers les Contributions déterminées au niveau national (CDN) à moyen terme (10 ans), et par les stratégies nationales bas-carbone à long terme.

4. CHARBONNIER Pierre, *Vers l'écologie de guerre. Une histoire environnementale de la paix*, Paris : La Découverte, 2024.

5. Par convention, nous identifions à ce stade l'Union européenne, les États-Unis, la Chine et la Russie comme les quatre grandes puissances mondiales. Dans le déploiement de l'observatoire, nous intégrerons également les dynamiques des puissances moyennes, au sens du discours de Mark Carney, Premier ministre du Canada, aux dernières rencontres de Davos (janvier 2026).

6. Voir le rapport spécial 1,5 °C du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), *Global Warming of 1,5 °C*, Genève : GIEC, 2018. URL : <http://www.ipcc.ch/report/sr15/>. Consulté le 21 mai 2026.

Leviers et trajectoires de décarbonation

Le concept de trajectoire de décarbonation profonde, *Deep Decarbonization Pathways* (2012), formulé lors de la préparation de l'accord de Paris, repose sur trois leviers majeurs : l'efficacité énergétique, la décarbonation de la production d'électricité et l'électrification des usages ⁷. Ce schéma reste pertinent mais doit être aujourd'hui actualisé pour intégrer, d'une part la complémentarité entre efficacité et sobriété (voir *infra*), et d'autre part le rôle d'autres vecteurs décarbonés comme l'hydrogène et les carburants de synthèse.

Pour observer les dynamiques de transition, on peut d'abord considérer deux variables : la consommation d'énergie par habitant et le contenu en CO₂ de l'énergie consommée. Leur produit décrit l'évolution des émissions par habitant (voir graphique 1).

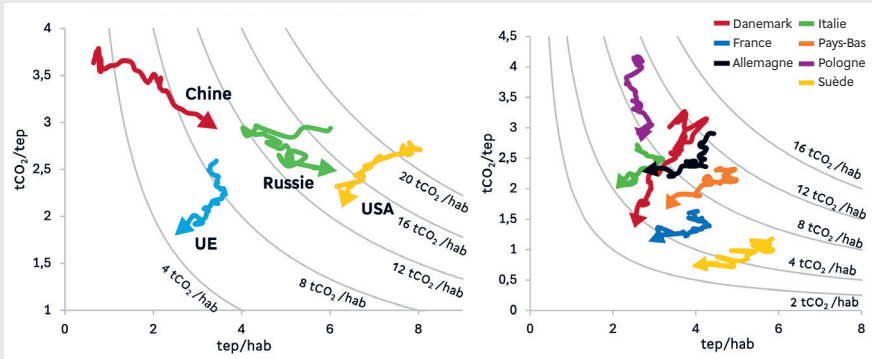
En Europe comme aux États-Unis, les émissions territoriales ont fortement reculé : entre 2000 et 2024, elles ont diminué de 27 % dans les deux régions, passant respectivement de 8 tonnes de CO₂ par habitant (tCO₂/hab.) à 5 tCO₂/hab. et de 225 tCO₂/hab. à 14 tCO₂/hab., les niveaux américains restant cependant nettement supérieurs. Mais une partie de ces progrès ne résulte toutefois pas directement des politiques climatiques : les gains d'efficacité autonomes et la désindustrialisation y ont largement contribué.

Les trajectoires chinoise et russe suivent des logiques différentes. En Chine, la très forte croissance économique a entraîné une hausse de la consommation d'énergie, tandis que la décarbonation ne s'accélère réellement qu'à partir de 2010 : les émissions passent ainsi de 3 tCO₂/hab. en 2000 à 9 tCO₂/hab. en 2025 (soit le niveau de l'Europe en 1990). En Russie, la baisse des consommations dans les années 1990 est suivie d'un rebond au cours des années suivantes : les émissions augmentent de 12 tCO₂/hab. à 15 tCO₂/hab. Cependant, les dynamiques sous-jacentes de la Chine et de la Russie sont différentes : le pic des émissions pourrait être atteint prochainement en Chine, qui se constitue en électro-État, alors que la Russie s'ancre dans le statut de pétro-État ⁸.

7. WILLIAMS James H. *et alii*, « The Technology Path to Deep Greenhouse Gas Emissions Cuts by 2050: The Pivotal Role of Electricity », *Science*, vol. 335, n° 6064, novembre 2011, p. 53-59. URL : <https://www.science.org/doi/10.1126/science.1208365>. Consulté le 21 mai 2026.

8. CORBEAU Anne-Sophie et MITROVA Tatiana, « PetroStates and ElectroStates in a World Divided by Fossil Fuels and Clean Energy », *The National Interest*, 27 mai 2026. URL : <https://nationalinterest.org/blog/energy-world/petrostates-and-electrostates-in-a-world-divided-by-fossil-fuels-and-clean-energy>. Consulté le 21 mai 2026.

Graphique 1. Émissions de CO₂ par habitant liées au système énergétique des quatre grandes puissances (à gauche) et de sept pays européens (à droite), 1990-2024 (en tCO₂ et tep)



Lecture : l'axe des abscisses représente l'intensité de la consommation énergétique (en tonnes équivalent pétrole [tep]/hab.) et l'axe des ordonnées l'intensité carbone de l'énergie (tCO₂/tep).

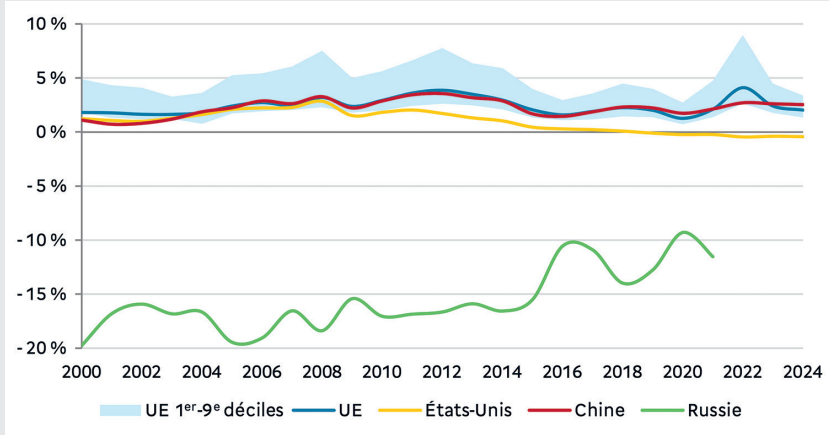
Source : Enerdata.

Au sein de l'Union européenne (UE), les situations initiales sont très contrastées en raison de facteurs structurels et de politiques nationales différentes. Mais, à l'exception de la Pologne, les émissions par habitant diminuent partout et les trajectoires convergent progressivement, sous l'effet combiné de la réduction de la consommation et de la décarbonation. Ce constat montre que, dans l'UE, la transition bas-carbone est bel et bien engagée. Pour répondre aux défis de la nouvelle géopolitique mondiale, elle doit évidemment être confortée et non freinée.

Disponibilité et prix de l'énergie

Contrairement aux États-Unis et à la Russie pour l'ensemble des énergies fossiles, et à la Chine pour le charbon, l'UE dispose de peu de réserves d'énergies fossiles. Il en découle un solde extérieur de la balance commerciale énergétique aujourd'hui négatif, constituant l'une de ses plus grandes faiblesses, malgré les politiques engagées pour l'efficacité énergétique et les renouvelables (voir graphique 2, page suivante). Depuis 2000, ce déficit atteint au moins 2 % du produit intérieur brut (PIB), avec deux pics marqués à 4 % : en 2012 lors de la hausse du prix du pétrole et du gaz russes, et en 2022 au début de l'invasion de l'Ukraine. En 2026, l'impact de la guerre contre l'Iran sera sans doute notable. Le déficit chinois est comparable car les progrès des énergies décarbonées ne compensent pas encore la croissance de la consommation. Par ailleurs,

Graphique 2. Déficit énergétique de l'UE (en % du PIB)



Lecture : la zone bleue correspond à la plage de variation observée entre les 10 % des pays européens les moins déficitaires et les 10 % les plus déficitaires (1^{er} et 9^e déciles).

Source : Enerdata.

la Chine pallie aisément sa dépendance énergétique par la solidité de ses exportations manufacturières.

En Russie, le solde énergétique extérieur, positif, représentait 20 % du PIB en 2000. Par la suite, bien avant l'invasion de l'Ukraine, il avait fortement diminué, mais restait supérieur à 10 % du PIB en 2021. L'évolution la plus remarquable est celle des États-Unis : longtemps déficitaires comme l'Europe et la Chine, ils ont, grâce au pétrole et au gaz non conventionnels, progressivement réduit leur dépendance pour devenir légèrement excédentaires à partir de 2020.

Le handicap européen ne se limite pas au déficit macroéconomique : les prix de l'énergie au consommateur y sont nettement plus élevés qu'en Russie ou aux États-Unis. Le gaz naturel pour l'industrie, initialement deux fois moins cher qu'en Chine en 2020, avait triplé en 2022, avant de revenir récemment à un niveau comparable à celui de la Chine. De même, le prix final de l'électricité pour l'industrie reste beaucoup plus coûteux : en 2024, il se situait à moins de 40 euros le mégawattheure (€/MWh) en Russie, 75 €/MWh aux États-Unis, 85 €/MWh en Chine (2023), mais 165 €/MWh en moyenne en Europe, avec de fortes variations entre pays membres. L'Europe doit donc gérer une double vulnérabilité : un déficit énergétique chronique de son commerce extérieur, et des prix élevés de l'énergie qui pèsent directement sur la compétitivité de ses entreprises.

Narratifs et scénarios pour les prochaines décennies

Face à ces vulnérabilités structurelles, la transition énergétique représente pour l'UE une réelle opportunité. Si elle dépend fortement des importations d'énergies fossiles, elle possède en revanche un important potentiel de production d'énergies décarbonées sur son territoire, et pourrait tirer de grands bénéfices d'efforts supplémentaires de sobriété et d'efficacité énergétique. Ces efforts constituent la clef d'une plus grande indépendance.

Entre 2000 et 2024, l'UE n'a couvert que 40 % de sa consommation primaire d'énergie par sa production domestique, la rendant particulièrement sensible à la grande volatilité des prix internationaux de l'énergie. Dans le scénario *EnerBase* d'Enerdata ⁹, qui prolonge les tendances historiques avec une ambition climatique limitée, ce taux n'atteindrait qu'environ 55 % d'ici à 2050. Sans politique volontariste, l'UE resterait donc fortement dépendante des marchés mondiaux des énergies fossiles (voir graphique 3, page suivante).

En revanche, si l'UE atteignait ses objectifs de transition énergétique (*Fit for 55* ¹⁰, cible 2040 ¹¹, neutralité carbone 2050 ¹²), sa souveraineté énergétique s'améliorerait nettement. Le scénario *EnerBlue*, qui suppose la réalisation de ces objectifs, fait progresser l'autosuffisance énergétique à plus de 65 % en 2035 et plus de 95 % en 2050. Le scénario *EnerGreen*, aligné sur l'accord de Paris, porte ce taux à 99 % en 2050. Le faible écart entre ces deux trajectoires montre d'ailleurs que les ambitions européennes actuelles sont déjà très proches de celles de l'accord de Paris.

L'amélioration de la balance énergétique européenne dans un scénario de transition est d'autant plus remarquable qu'elle est beaucoup plus rapide que ce que l'on observe chez les autres grandes puissances. En Chine, l'autosuffisance se situe autour de 70 % aujourd'hui, et pourrait tomber à 60 % dans *EnerBase* ou atteindre 80 % dans *EnerGreen*. Aux États-Unis, le taux d'autosuffisance pourrait atteindre 105 % en 2025 et 120-130 % en 2050 selon les scénarios.

En pratique, plusieurs leviers permettent une transformation profonde des systèmes énergétiques européens et une forte réduc-

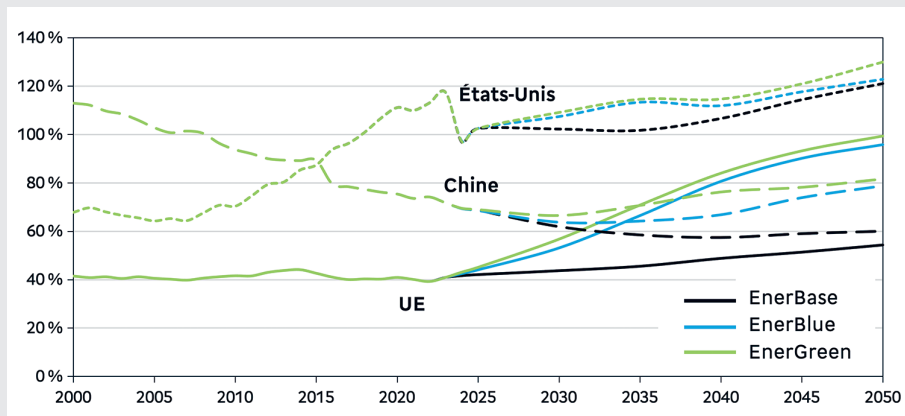
9. « Scénarios énergie-climat à l'échelle mondiale, horizon 2050 », Enerdata, 15 avril 2025. URL : <https://www.enerdata.fr/publications/analyses-energetiques/energie-projections-2050.html>. Consulté le 21 mai 2026.

10. « Ajustement à l'objectif 55 », ensemble de directives de l'UE adoptées en 2021 dont l'objectif est de réduire de 55 % les gaz à effet de serre.

11. Réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre de l'UE de 90 % d'ici à 2040.

12. Dans le cadre du Pacte vert de 2019, l'UE s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Graphique 3. Taux d'autosuffisance énergétique de l'UE, des États-Unis et de la Chine dans les trois scénarios EnerFuture (en %)



Lecture : un taux d'autosuffisance supérieur à 100 % signifie que le pays est exportateur net.

Source : Enerdata.

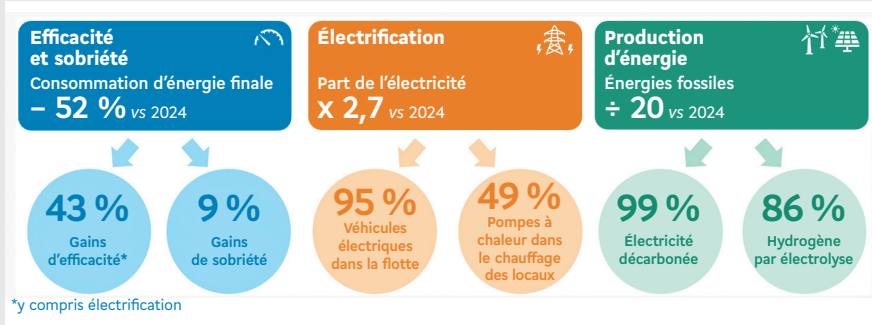
tion de la dépendance aux importations de l'UE dans les scénarios climatiques ambitieux : la baisse de la demande finale en énergie, l'électrification des usages et la production d'électricité décarbonée (voir graphique 4, ci-contre).

Dans *EnerBlue*, la demande finale d'énergie en Europe baisse de 52 % entre 2024 et 2050 : la sobriété contribue pour environ 10 points à cette réduction, tandis que l'efficacité énergétique, portée par le progrès technologique, la rénovation des bâtiments et l'électrification de la demande, explique les 44 points restants.

La part de l'électricité dans la demande finale passe de 21 % en 2024 à 57 % en 2050, portée par la pénétration rapide de technologies vertes telles que les véhicules électriques (plus de 90 % des véhicules particuliers en 2050), les pompes à chaleur (50 % des systèmes de chauffage en 2050), et l'électrification des procédés industriels. Le reste de la demande repose surtout sur les bioénergies (biomasse solide, biométhane, biocarburants), la chaleur réseau et l'hydrogène. Dans *EnerBlue*, les fossiles ne représentent plus que 12 % du mix final en 2050.

Enfin, la production d'électricité se décarbone rapidement grâce à un déploiement massif des énergies renouvelables, qui passent de 49 % en 2024 à 83 % en 2050 dans l'UE. Avec l'apport du nucléaire, les fossiles ne comptent plus que pour moins de 1 % de la production d'électricité en 2050.

Graphique 4. Les piliers de la décarbonation profonde : aperçu d'une UE-27 ambitieuse sur le plan climatique à l'horizon 2050



Source : scénario EnerBlue d'Enerdata.

Les scénarios de décarbonation profonde permettent ainsi à l'UE de réduire fortement sa dépendance aux fossiles importés et de renforcer sa souveraineté énergétique. Cependant, cette transition crée de nouvelles dépendances liées à la maîtrise industrielle des technologies bas-carbone et aux matières premières nécessaires à leur déploiement.

Quelle souveraineté énergétique pour l'Europe ?

La transition énergétique à l'œuvre dans les scénarios de décarbonation constitue un défi sociétal, mais aussi scientifique, technologique et industriel. Atteindre la neutralité carbone suppose un développement rapide des technologies bas-carbone et leur industrialisation pour un déploiement massif. La diffusion internationale de ces technologies revêt une importance majeure, renvoyant aux politiques industrielles et commerciales des États et aux stratégies des firmes transnationales, dans un contexte géopolitique aujourd'hui conflictuel.

Jakob Edler définit la souveraineté technologique comme « la capacité d'un État ou d'une fédération d'États à fournir les technologies qu'il juge stratégiques pour son bien-être, sa compétitivité et sa capacité d'agir ¹³ ». Cette capacité repose soit sur le développement de ces technologies sur son propre territoire, soit sur un accès auprès de partenaires fiables, pour éviter toute dépendance unilatérale. La souveraineté ne vise donc pas l'autarcie, mais la possibilité

13. EDLER Jakob *et alii*, « Technology Sovereignty as an Emerging Frame for Innovation Policy: Defining Rationales, Ends and Means », *Research Policy*, vol. 52, n° 6, juillet 2023. URL : <https://www.science-direct.com/science/article/pii/S0048733323000495>. Consulté le 21 mai 2026.

de décisions autonomes face à des tiers, grâce à un équilibre entre capacités domestiques et interdépendances maîtrisées.

La situation énergétique européenne récente illustre clairement cette problématique. Si l'UE est parvenue à réduire sa dépendance au gaz russe, au prix d'une forte hausse des coûts de l'énergie, elle n'a pas pour autant résolu la question structurelle de sa dépendance aux énergies fossiles. Elle a surtout reconfiguré ses approvisionnements¹⁴, en faveur de nouveaux fournisseurs, notamment les États-Unis, mais aussi vers d'autres régions comme le Moyen-Orient. Or, dans un marché désormais mondialisé et interconnecté, cette diversification ne protège pas des chocs externes. La nouvelle guerre au Moyen-Orient et le blocage du détroit d'Ormuz illustrent cruellement les limites de cette stratégie.

La réponse de l'UE doit plutôt passer par des changements structurels¹⁵. D'abord, reconnaître que la souveraineté énergétique des États membres repose sur la solidarité : elle se construit en mutualisant les ressources décarbonées domestiques (conformément aux orientations du plan *REPowerEU*¹⁶) pour faire face aux menaces extérieures, transformant ainsi la souveraineté nationale en pouvoir d'action collective. Mais dans le domaine des technologies renouvelables, la dépendance européenne, notamment vis-à-vis de la Chine, demeure critique. Plus encore, la domination chinoise sur les matières premières stratégiques constitue une nouvelle vulnérabilité, exposant l'Europe à d'autres risques géopolitiques.

Les chaînes de valeur des métaux critiques pour la transition

La maîtrise des chaînes de valeur des métaux critiques constitue désormais une dimension centrale des mutations de l'économie mondiale. Longtemps considérées comme de simples ressources à optimiser dans la mondialisation des années 1990, les matières premières sont devenues, depuis 2010, un véritable enjeu de sécurité nationale. Portée par la double transition écologique et numérique, ainsi que par la hausse des dépenses d'armement, la demande de

14. SUBRAN Ludovic *et alii*, « The Second Energy Shock: Why Europe Still Isn't Energy Secure », Allianz Research, 10 mars 2026. URL : https://www.allianz.com/en/economic_research/insights/publications/specials_fmo/2603010_Energy_shock.html. Consulté le 21 mai 2026.

15. CARNEGIE LABELLE Michael, « Breaking the Era of Energy Interdependence in Europe: A Multi-dimensional Reframing of Energy Security, Sovereignty, and Solidarity », *Energy Strategy Reviews*, vol. 52, n° 6, mars 2024. URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2211467X2400021X>. Consulté le 21 mai 2026.

16. « Plan *REPowerEU* : la politique énergétique dans le cadre des plans pour la reprise et la résilience des pays de l'UE », Bruxelles : Conseil européen, 26 janvier 2026. URL : <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/repowerEU-plan/>. Consulté le 21 mai 2026.

minerais et métaux critiques devrait, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE)¹⁷, être multipliée par un facteur compris entre 1,3 pour le cuivre et 4,7 pour le lithium, d'ici 2035. Dès lors, la maîtrise des chaînes de valeur — de l'extraction à la production de produits finis, en passant par le raffinage — revêt une importance capitale.

Ces enjeux sont exacerbés par la concentration des ressources minérales : pour de nombreux métaux, plus de 80 % de la production mondiale provient de cinq pays. La république démocratique du Congo (RDC) assure 75 % de la production mondiale de cobalt ; l'Indonésie près de 66 % du nickel, et l'Australie, le Chili et la Chine représentent ensemble 72 % du lithium extrait. Plus en aval de la chaîne de valeur, la domination de la Chine dans le raffinage et celle des États-Unis dans la propriété financière exposent la majorité des pays consommateurs à une forte insécurité minérale¹⁸ dans un contexte de rivalité systémique sino-américaine¹⁹. La multiplication des actions de restriction à l'exportation de la part de la Chine depuis 2023 en est un parfait exemple. Cette concentration géographique est illustrée par le graphique 5, qui met en évidence le décalage entre production raffinée et demande de métaux critiques, au détriment de l'Union européenne.

Dans ce contexte, les régions peu dotées comme l'UE sont exposées à de nombreux risques. Elles dépendent en moyenne, à plus de 70 %, d'approvisionnements extérieurs, alors qu'elles n'attirent qu'environ 2 % des investissements miniers mondiaux. Parmi les grandes zones économiques, l'UE est, avec le Japon, l'une des plus dépendantes et exposées à la compétition internationale concernant les métaux critiques. Pour répondre à cette vulnérabilité, elle a engagé dès 2011 une politique des matériaux critiques, fondée notamment sur la publication d'une liste actualisée tous les trois ans.

La véritable rupture intervient avec le règlement européen sur les matériaux critiques (*Critical Raw Materials Act*²⁰) de 2024, premier

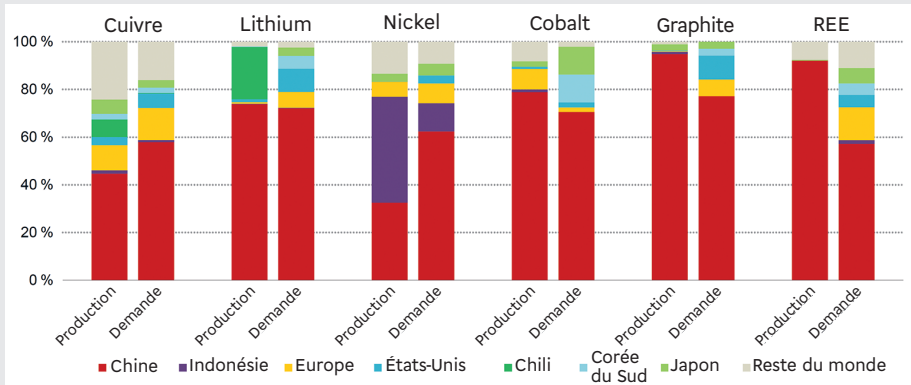
17. AIE, *Global Critical Materials Outlook 2025*, Paris : AIE, 2025. URL : <https://www.iea.org/reports/global-critical-minerals-outlook-2025>. Consulté le 21 mai 2026.

18. HACHE Emmanuel, « Prospective de l'insécurité minérale. Anticiper la nouvelle ère métallique de la transition bas-carbone », *Futuribles*, n° 458, janvier-février 2024, p. 5-24.

19. Cette insécurité est particulièrement marquée pour les pays en développement, voir LAPEYRONIE Hugo, ESPAGNE Étienne et SEMIENIUK Gregor, *Critical Mining Asset Control and Geoeconomic Fragmentation: What Is Left for Developing Countries?*, Paris : éditions AFD (*Research Papers* n° 390), novembre 2025. URL : <https://www.afd.fr/en/resources/critical-mining-asset-control-and-geoeconomic-fragmentation-what-left-developing>. Consulté le 21 mai 2026.

20. « Critical Raw Materials Act », Bruxelles : Commission européenne, 2024. URL : https://single-market-economy.ec.europa.eu/sectors/raw-materials/areas-specific-interest/critical-raw-materials/critical-raw-materials-act_en. Consulté le 21 mai 2026.

Graphique 5. Production et demande de minéraux critiques raffinés par zone géographique, en 2024 (en %)



Lecture : les REE sont les éléments de terres rares. La production désigne la production de minéraux raffinés, la demande désigne la consommation de minéraux raffinés.

Source : AIE, *Global Critical Materials Outlook 2025*, op. cit., p. 29.

texte fixant des objectifs chiffrés pour l'UE : couvrir en 2030 10 % de sa consommation annuelle par l'extraction intérieure, 40 % par le raffinage et 25 % par le recyclage. En outre, le texte impose de ne pas dépendre à plus de 65 % d'un seul fournisseur extérieur sur les éléments critiques. En mars 2025, la Commission a complété ce cadre par une liste de 47 projets prioritaires²¹ couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur dans 13 États membres. En décembre 2025, elle a présenté le plan *RESourcEU*²² visant à renforcer la résilience européenne, notamment par une accélération des procédures d'octroi de permis miniers et des partenariats extérieurs.

Innovation et déploiement industriel des technologies bas-carbone

La stratégie matières premières de l'UE est complétée début 2026 par l'*Industrial Accelerator Act* (IAA)²³, qui promeut une stratégie du « fabriqué en Europe (*made in Europe*) » pour de nombreuses industries, dont les batteries, pour lesquelles existait déjà dès 2017

21. « Garantir et diversifier l'accès aux matières premières dans l'UE : la Commission européenne sélectionne 47 projets stratégiques », Bruxelles : Commission européenne, 25 mars 2025. URL : https://france.representation.ec.europa.eu/informations/garantir-et-diversifier-lacces-aux-matieres-premieres-dans-lue-la-commission-europeenne-selectionne-2025-03-25_fr. Consulté le 21 mai 2026.

22. « RESourcEU Action Plan », Bruxelles : Commission européenne, 2025. URL : https://single-market-economy.ec.europa.eu/document/download/e9ac2181-0dc7-4e61-a964-ba0a39c2aea8_en. Consulté le 21 mai 2026.

23. Voir la présentation de l'IAA sur le site de la Commission européenne. URL : https://single-market-economy.ec.europa.eu/publications/industrial-accelerator-act_en. Consulté le 21 mai 2026.

une alliance dédiée²⁴. L'IAA vise à faire passer la part de l'industrie manufacturière dans le PIB européen de 14 % aujourd'hui à près de 20 % en 2035. La plupart des technologies bas-carbone (photovoltaïque, éolien, batteries) sont aujourd'hui matures, de plus en plus compétitives et leur vitesse de déploiement est sans équivalent²⁵. Mais pour les secteurs plus difficiles à décarboner (par exemple : acier, ciment, chimie, transport maritime et aérien), des technologies de rupture restent à développer et industrialiser, notamment la capture du carbone, la production d'hydrogène propre et ses produits dérivés.

La Chine a joué un rôle déterminant dans l'accélération du développement des technologies vertes au cours des deux dernières décennies. Dès les années 2000, elle a planifié et massivement soutenu l'industrialisation des technologies bas-carbone, en mobilisant des moyens financiers, humains et organisationnels considérables. La sécurisation des chaînes d'approvisionnement pour la transformation des matériaux critiques, l'intégration verticale, les économies d'échelle d'un immense marché intérieur et les effets d'apprentissage ont permis la baisse des coûts de production de technologies clés. Si les soutiens publics ont facilité cette montée en puissance, la compétitivité chinoise repose surtout sur des facteurs structurels²⁶ : aujourd'hui, un véhicule électrique coûte en Chine moins cher à l'achat que son équivalent thermique, hors subventions²⁷. Et la Chine s'affirme de plus en plus par son rôle moteur dans l'avancée de la frontière technologique, y compris par le recours à l'intelligence artificielle. Cette avance se traduit aujourd'hui par des coûts de fabrication nettement inférieurs à ceux observés en UE pour la plupart des technologies bas-carbone, comme l'illustre le graphique 6, qui met en évidence le rôle déterminant de facteurs structurels tels que les économies d'échelle, l'intégration des chaînes de valeur et l'efficacité industrielle.

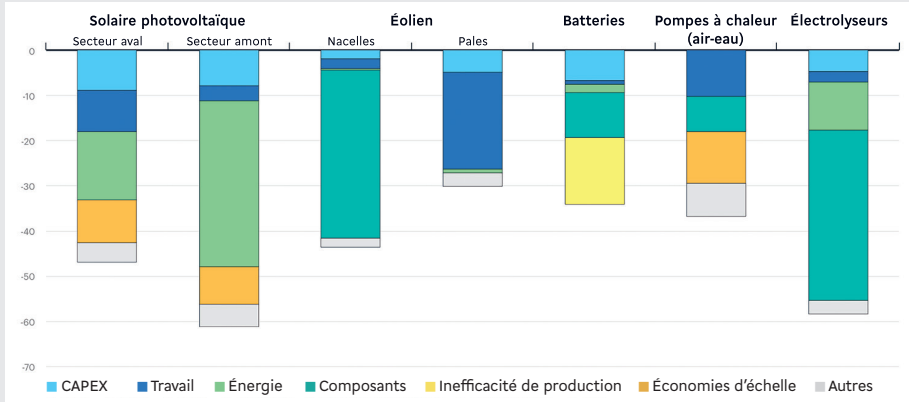
24. L'Alliance européenne pour les batteries (*European Battery Alliance*) a été lancée en 2017 par la Commission européenne, les États membres de l'UE, l'industrie et la communauté scientifique, afin de promouvoir la production et l'utilisation durables des batteries.

25. Voir par exemple les analyses LCOE (*Levelized Cost of Energy*) p. 8 — qui ne préjugent pas du « coût système » de ces technologies : *Lazard's 2025 LCOE+ Report*, juin 2025. URL : <https://www.lazard.com/media/eijnqja3/lazards-lcoeplus-june-2025.pdf>. Consulté le 21 mai 2026.

26. Voir par exemple au sujet du véhicule électrique : WILLIAMS Gregor, « Why Are Chinese EVs So Cheap? », Rhodium Group, 19 février 2026. URL : <https://rhg.com/research/why-are-chinese-evs-so-cheap/>. Consulté le 21 mai 2026.

27. AIE, *Global EV Outlook 2025: Expanding Sales in Diverse Markets*, Paris : AIE, 2025. URL : <https://iea.blob.core.windows.net/assets/7ea38b60-3033-42a6-9589-71134f4229f4/GlobalEVOutlook2025.pdf>. Consulté le 21 mai 2026.

Graphique 6. Écart de coûts de fabrication entre la Chine et l'UE pour une sélection de technologies d'énergies propres en 2024 (en %)



CAPEX = dépenses d'investissement (basé sur le coût moyen actualisé de production, qui correspond au prix qu'il faudrait facturer par unité produite pour obtenir une valeur actuelle nette nulle pour un investissement donné).

N.B. : le coût de la main-d'œuvre pour la production de batteries dans l'UE est calculé comme la moyenne pondérée des coûts de main-d'œuvre en 2024. Les pompes à chaleur désignent les unités air-eau.

Source : « Difference in Production Cost between the European Union and China for Selected Clean Energy Technologies by Contributing Factor, 2024 », AIE, 26 mars 2026. URL : <https://www.iea.org/data-and-statistics/charts/difference-in-production-cost-between-the-european-union-and-china-for-selected-clean-energy-technologies-by-contributing-factor-2024>. Consulté le 21 mai 2026.

L'internationalisation des technologies bas-carbone chinoises constitue à la fois une opportunité pour accélérer la transition énergétique et une menace pour les stratégies d'industrialisation verte. Par ailleurs, les dépendances industrielles et technologiques sont utilisées comme levier de pression géoéconomique par Pékin, ce qui se traduit en retour par un durcissement protectionniste. Cette évolution touche aussi les pays émergents du Sud, qui cherchent à diversifier leurs dépendances et voient dans ces industries un levier de développement économique.

Filières et stratégies européennes

Dans la continuité du Pacte vert, l'UE a adopté en 2024 le *Net Zero Industry Act* (NZIA), règlement visant à soutenir l'objectif de neutralité carbone en 2050. Il fixe aussi une cible de 40 % de production européenne pour les technologies de la décarbonation d'ici 2030. Couvrant plus de 19 filières — du solaire, de l'éolien et des batteries jusqu'aux réseaux électriques, au transport maritime à voile ou encore à la fission nucléaire — le NZIA se veut exhaustif et sert de feuille de route, avec une révision prévue tous les trois ans.

Dans une étude pour la Commission européenne, les cabinets Enerdata et ICF ont consolidé une base de données sur les projets *CleanTech* dans l'Espace économique européen (EEE)²⁸. Cette base couvre les principales filières et les étapes clés de leurs chaînes de valeur. Elle peut servir de tableau de bord pour suivre les objectifs du NZIA et met déjà en évidence plusieurs points majeurs : un environnement économique en mutation rapide ; la nécessité d'une vision intégrée par chaîne de valeur ; l'importance d'un cadre européen clair et stable ; la complémentarité entre recherche-développement (R&D) et industrialisation ; les batailles en cours, notamment sur les petits réacteurs nucléaires modulaires, le recyclage des batteries, de panneaux solaires ou encore des aimants, ou encore sur les technologies innovantes du réseau électrique.

Dans tous ces domaines, la politique européenne doit faire preuve de réalisme : en se concentrant sur des segments à forte valeur ajoutée ; en recherchant des compromis et des accords industriels avec les détenteurs du savoir-faire ; en reconstituant des écosystèmes industriels et pas seulement des giga-usines ; en protégeant de manière indirecte les industries exposées — normes techniques pour le photovoltaïque²⁹, aujourd'hui Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) pour l'acier ou le ciment³⁰. L'UE constitue le plus grand marché intérieur intégré et devrait pouvoir exiger du contenu local (*local content*) ou du *made in Europe*. Mais elle reste aussi attachée aux règles de l'Organisation mondiale du commerce et de libre concurrence. L'*Industrial Accelerator Act* illustre cette ambiguïté : le *made IN Europe* pourrait se transformer en un *made WITH Europe* (fabriqué en partenariat avec l'Europe), ouvrant la porte à une participation non européenne qui en affaiblit la portée.

L'UE aspire à devenir un acteur de référence sur les chaînes de valeur des métaux critiques et les technologies bas-carbone, tout en défendant des *standards* environnementaux et sociaux élevés, ce qui constitue un double défi, économique et sociétal. Mais dans la bonne gestion de cette problématique, une piste reste encore partiellement sous-estimée, alors même qu'elle est difficilement contournable : c'est celle de la sobriété énergie et matières, sur laquelle devraient s'appuyer les autres politiques.

28. UE-27 + Association européenne de libre-échange, soit 30 pays.

29. Bilan carbone des modules inférieur ou égal à 740 kilogrammes d'équivalent CO₂ par kilowatt-crête.

30. « Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM): The EU's Environmental Policy Tool for Fair Carbon Emissions Pricing », Bruxelles : Commission européenne, 2026. URL : https://taxation-customs.ec.europa.eu/carbon-border-adjustment-mechanism_en. Consulté le 21 mai 2026.

Leviers et politiques de la décarbonation

Face au défi que constitue l'objectif de neutralité carbone, la transition ne peut reposer sur le seul déploiement des technologies bas-carbone. Elle exige aussi une action structurelle sur la demande, favorisée dans certains secteurs par l'électrification. Sobriété et efficacité forment deux leviers complémentaires³¹ : l'efficacité vise à réduire les ressources nécessaires pour un même service rendu alors que la sobriété vise à limiter le besoin de services, tout en répondant aux conditions de bien-être, dans le respect des limites planétaires.

L'efficacité renvoie à l'amélioration des performances techniques (isolation, rendement des équipements, optimisation industrielle), tandis que la sobriété passe par des choix d'organisation ou d'usage réduisant la demande (mobilité, température de chauffage, taux d'équipement). Les deux notions revêtent une double dimension de choix individuel et d'organisation collective.

Le rôle clef de la sobriété en énergie et matières premières

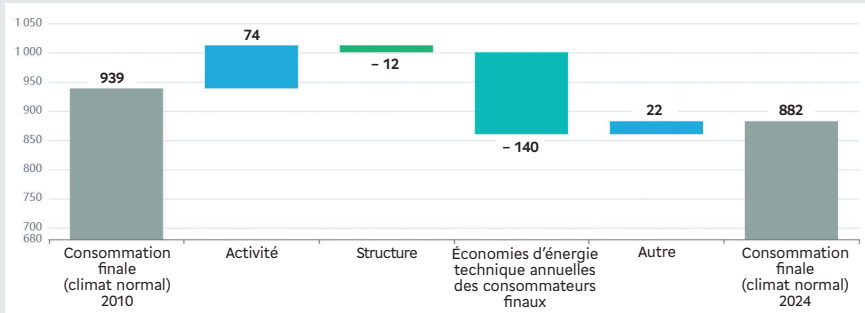
Depuis 2010, l'UE a réduit sa consommation finale d'énergie de 6 % (voir graphique 7). La directive UE 2023/1791 relative à l'efficacité énergétique de 2023 renforce cette orientation en consacrant le principe de priorité à l'efficacité énergétique et en fixant un objectif supplémentaire de réduction de 12 % de la consommation finale d'ici 2030 par rapport aux projections élaborées en 2020.

Introduite explicitement dans le programme *REPowerEU* en 2022, la sobriété énergétique a gagné en légitimité et visibilité, notamment lors de l'invasion de l'Ukraine, même si les premières mesures ont surtout porté sur des ajustements comportementaux de court terme. À plus long terme, sobriété et efficacité sont en synergie, notamment parce que la sobriété permet de limiter les effets rebond découlant parfois des gains d'efficacité.

L'analyse des trajectoires tendanciennes de demande énergétique est essentielle pour mesurer concrètement l'impact des pratiques de sobriété et d'efficacité sur la consommation. Les bases de données Odyssee-MURE (Mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie) montrent que, sans les gains d'efficacité énergétique, la consom-

31. « Le Conseil adopte la directive relative à l'efficacité énergétique », Bruxelles : Conseil européen, 25 juillet 2023. URL : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2023/07/25/council-adopts-energy-efficiency-directive/>. Consulté le 21 mai 2026.

Graphique 7. Variation de la consommation finale d'énergie de l'UE corrigée du climat entre 2010 et 2024 (en Mtep*)



*Millions de tonnes équivalent pétrole.
Source : Odyssée / Enerdata, mai 2026.

mation finale en Europe aurait été environ 8 % plus élevée en 2024 qu'en 2010 (voir graphique 7). À noter que la baisse effective de 6 % provient aussi, dans une moindre mesure et selon les États membres, des évolutions de structure d'activité et de la désindustrialisation, elle-même parfois liée au coût de l'énergie.

Les travaux prospectifs convergent sur un constat : pour atteindre les objectifs climatiques à l'horizon 2050, la réduction de la demande énergétique mondiale devra jouer un rôle majeur. Elle représenterait au moins 40 % des efforts nécessaires³², ce qui confirme la priorité stratégique qui doit être accordée à la maîtrise de la demande. L'observatoire GEEP, proposera des indicateurs internationaux d'efficacité et de sobriété, et permettra de décomposer, dans les évolutions nationales passées, ce qui relève d'effets conjoncturels (activité économique, cycles) et d'effets structurels (efficacité énergétique, transformations sectorielles). Il permettra aussi d'apprécier l'importance future que devraient revêtir ces deux leviers de transition.

Par ailleurs, les besoins en acier, aluminium, cuivre, matériaux de construction, ou encore en engrais azotés (NH₃) conditionnent la faisabilité matérielle et économique d'un système sociotechnique bas-carbone. L'observatoire devra donc intégrer de nouveaux indicateurs de sobriété matérielle dans le pilotage d'une transition assurant un rééquilibrage global entre niveau de service, infrastructures, ressources et gouvernance.

32. « Sufficiency: The Missing Piece of the European Energy Puzzle? », Enerdata, 12 décembre 2024. URL : <https://www.enerdata.net/publications/executive-briefing/eu-sufficiency-security-energy.html>. Consulté le 21 mai 2026.

La sobriété est devenue un enjeu géopolitique. C'est même sur ce terrain qu'elle révèle son potentiel le plus prometteur³³. Devenir une puissance sobre constituerait une forme inédite d'affirmation de la souveraineté, un *ecological power*, aux côtés du *soft* et *hard power*³⁴. Pour l'UE, approfondir les politiques de sobriété offrirait plusieurs dividendes : un véritable bouclier économique et géopolitique ; la possibilité d'une position renforcée dans les négociations internationales ; enfin, un levier d'attractivité supplémentaire.

La « transition juste » à l'international et son financement

Depuis l'accord de Paris, la question du financement de la transition et de la répartition des efforts climatiques a occupé une place centrale dans les négociations internationales sur le climat. L'essor de la finance climat a été impulsé par le discours de Mark Carney avant la 21^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21). L'accord de Paris prévoit l'alignement des flux financiers avec les objectifs climatiques, ainsi qu'un financement Nord-Sud d'au moins 100 milliards de dollars US par an, récemment révisé en un objectif de 300 milliards dans une feuille de route visant 1 300 milliards de dollars US d'ici à 2035. Ces orientations ont conduit à de nouvelles coordinations entre banques centrales (Network for Greening the Financial System / NGFS), acteurs financiers privés (Glasgow Financial Alliance for Net Zero / GFANZ) et ministères des Finances (Coalition of Finance Ministers for Climate Action / CFMCA), mais aussi banques publiques de développement, réunies notamment au sein de Finance in Common (FiCS). Ces coalitions se heurtent aujourd'hui aux tensions géoéconomiques, à l'absence de métriques robustes et au retour en arrière écologique engagé aux États-Unis.

Malgré tout, la « climatisation de la finance » a longtemps laissé de côté le « financement du climat », c'est-à-dire l'analyse des transformations structurelles nécessaires pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris et du rôle du secteur financier pour les soutenir. Un consensus répandu considère que des montants de financement aussi élevés ne peuvent venir que du secteur privé, compte tenu de la faible marge de manœuvre budgétaire des États. Cette

33. HACHE Emmanuel, « Pour une géopolitique de la sobriété », *Revue internationale et stratégique*, n° 128, 2022, p. 43-47.

34. HACHE Emmanuel, « La sobriété, vecteur de puissance », *Revue internationale et stratégique*, n° 128, 2022, p. 77-86.

approche suppose des garanties publiques pour couvrir les risques spécifiques, mais le modèle — souvent appelé consensus de Wall Street³⁵ — montre aujourd’hui ses limites : les effets de levier restent faibles et la Banque mondiale juge désormais irréaliste l’objectif de « passer des milliards aux milliers de milliards³⁶ ».

Cependant plusieurs pays européens participent aux programmes de *Just Energy Transition Partnerships* (JETP)³⁷. Ils rassemblent financeurs publics, multilatéraux et privés autour de plans de transition convenus avec les pays concernés. Ils ont été déployés en Afrique du Sud, en Indonésie, au Viêtnam ou au Sénégal, avec l’objectif de réduire la dépendance au charbon tout en soutenant la diversification économique. Ce modèle, centré sur des besoins définis par les pays eux-mêmes, reste fragile dans la période dite de mi-transition³⁸, lorsque les objectifs de décarbonation requièrent un surcroît d’investissement ou entrent en conflit avec les objectifs de croissance.

Le retrait des États-Unis de l’accord de Paris, comme les retards dans la mise en œuvre des engagements d’autres pays, a freiné la mise en œuvre de plusieurs JETP. Il s’articule à une stratégie visant à maintenir des dépendances fossiles et à contenir la montée en puissance de la Chine dans les renouvelables. Le choc pétrolier provoqué par le conflit entre les États-Unis, Israël et l’Iran accentue l’incertitude : il souligne certes l’intérêt stratégique des investissements bas-carbone, mais renchérit aussi le coût du capital. Pour autant, de nombreuses expériences nationales, dont celle du Pakistan, témoignent d’un contexte structurel favorable au déploiement rapide des solutions renouvelables³⁹.

C’est dans ce contexte complexe que la diplomatie climatique européenne avec les pays émergents et en développement doit se posi-

35. GABOR Daniela, « The Wall Street Consensus », *Development and Change*, vol. 52, n° 3, mai 2021, p. 429-459. URL : <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/dech.12645>. Consulté le 21 mai 2026.

36. GILL Indermit, « For Developing Economies, the Finance Landscape Has Become a Wasteland », *World Bank Blogs*, 11 décembre 2024. URL : <https://blogs.worldbank.org/en/voices/for-developing-economies-the-finance-landscape-has-become-a-wasteland>. Consulté le 21 mai 2026.

37. France, Allemagne, Italie, Danemark et Union européenne en tant que telle, ainsi que le Royaume-Uni.

38. ESPAGNE Étienne *et alii*, « Cross-border Risks of a Global Economy in Mid-transition », *IMF Working Papers*, n° 184, septembre 2023, Fonds monétaire international (FMI). URL : <https://www.imf.org/en/publications/wp/issues/2023/09/08/cross-border-risks-of-a-global-economy-in-mid-transition-538950>. Consulté le 21 mai 2026.

39. FARAND Chloé, « How Pakistan’s People-led Solar Boom Is Easing Impact of Middle East Energy Crisis », *The Guardian*, 17 mars 2026. URL : <https://www.theguardian.com/environment/2026/mar/17/pakistan-people-led-solar-boom-middle-east-energy-crisis>. Consulté le 21 mai 2026.

tionner. Elle se doit d'éviter tout impérialisme ou « colonialisme climatique » : il s'agit en effet d'être en phase avec les priorités des pays concernés, sans imposer des solutions technologiques qui seraient conçues avant tout pour remplir les besoins européens. Les JETP, qui ont pris la dénomination de *country platforms* à la suite des présidences G20 de l'Inde, de l'Indonésie et du Brésil, peuvent être le vecteur d'une telle coopération équilibrée. Le contexte actuel ne doit pas conduire à leur abandon, mais au contraire à leur consolidation car ils s'imposent comme des piliers de l'action climatique à l'international.

Un observatoire pour la poursuite de la transition

La transition énergétique européenne s'inscrit désormais dans un environnement marqué par des chocs géopolitiques répétés, des tensions industrielles accrues et une reconfiguration rapide des rapports de puissance. Si l'UE a engagé des transformations profondes, les efforts actuels demeurent insuffisants pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris, et leur crédibilité dépend désormais de la capacité de l'UE à maintenir un cap stratégique clair et stable. À cet égard, l'expérience chinoise montre qu'une trajectoire de décarbonation peut être envisagée comme une opportunité économique et technologique, à condition d'être portée par des objectifs explicites, définis et stabilisés sur le long terme. Dans ce contexte, l'enjeu central n'est plus seulement celui de la définition des objectifs climatiques, mais celui de la capacité à piloter la transition dans la durée, en articulant sobriété structurelle, déploiement à l'échelle des énergies décarbonées et électrification des usages, tout en renforçant la souveraineté énergétique, industrielle et stratégique de l'Europe.

Or cela suppose de disposer d'un diagnostic factuel, cohérent et partagé, permettant d'évaluer en continu la situation de l'UE au regard de ses vulnérabilités, de ses dépendances, mais aussi de ses marges de manœuvre. Aujourd'hui, les informations pertinentes existent, mais elles restent dispersées, hétérogènes, et rarement mises en perspective dans une lecture intégrée énergie-climat-industrie-géopolitique.

C'est précisément l'ambition de l'observatoire GEEP : rassembler, structurer et analyser un ensemble cohérent d'indicateurs susceptibles d'éclairer les choix stratégiques européens, d'objectiver les débats publics et de suivre dans le temps la crédibilité des trajectoires engagées, autour de plusieurs axes d'analyse complémentaires, présentés dans le tableau ci-contre, au service des politiques

Architecture et axes d'analyse de l'observatoire GEEP

L'observatoire GEEP s'organise autour de six axes d'analyse complémentaires, visant à évaluer la capacité de l'UE à piloter sa transition énergétique dans un environnement instable. Chaque axe est décliné en un ensemble d'indicateurs clefs ici détaillés (liste non exhaustive).

Axe	Définition	Indicateurs
Axe 1. Trajectoires énergie-climat	Évaluer les progrès effectifs de la décarbonation européenne et la crédibilité des trajectoires au regard des objectifs internationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Émissions totales de CO₂ • Émissions de CO₂ par habitant • Consommation finale d'énergie • Intensité carbone de l'énergie • Écart aux trajectoires de l'accord de Paris • Crédibilité des trajectoires climatiques
Axe 2. Leviers structurels de la transition	Analyser le rôle respectif de la sobriété, de l'efficacité énergétique, de l'électrification des usages et du déploiement des énergies décarbonées	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la demande énergétique • Contribution de la sobriété et de l'efficacité • Part de l'électricité dans la consommation finale • Intensité carbone de l'électricité • Part des énergies renouvelables • Déploiement des vecteurs bas-carbone
Axe 3. Souveraineté énergétique et dépendances	Apprécier dans quelle mesure la transition réduit la vulnérabilité de l'Europe aux chocs extérieurs et aux dépendances énergétiques	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'autosuffisance énergétique • Importations nettes d'énergie • Solde énergétique extérieur • Concentration des fournisseurs • Exposition aux chocs de prix de l'énergie
Axe 4. Souveraineté industrielle et technologique	Suivre la maîtrise européenne des technologies bas-carbone et des chaînes de valeur industrielles associées	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités industrielles bas-carbone dans l'UE • Dépôts de brevets dans les technologies bas-carbone (part mondiale, dynamique) • Publications scientifiques (volume, impact, positionnement international) • Part de production européenne des technologies bas-carbone • Investissements bas-carbone (dont R&D) • Diffusion des technologies bas-carbone • Dépendance aux importations technologiques
Axe 5. Ressources matérielles et métaux critiques	Évaluer la soutenabilité matérielle et géopolitique de la transition, de l'extraction au recyclage	<ul style="list-style-type: none"> • Dépendance aux métaux critiques • Concentration de l'offre mondiale • Taux de couverture domestique • Intensité matérielle de l'économie • Taux de recyclage et circularité
Axe 6. Gouvernance, finance et robustesse macro- économique	Analyser la capacité à maintenir un cap de décarbonation dans la durée, malgré l'instabilité géopolitique, financière et macroéconomique	<ul style="list-style-type: none"> • Prix du carbone et couverture ETS* • Coût du capital des projets énergie • Effet de levier des financements publics • Alignement des flux financiers avec les objectifs climatiques • Stabilité et crédibilité des politiques climatiques • Prix de l'énergie

*ETS : *European Emissions Trading System* (système d'échange de quotas d'émission).

publiques comme du débat démocratique, capable de relier trajectoires énergétiques, souveraineté industrielle, dépendances matérielles et enjeux sociaux de la transition.

La question centrale devient alors celle de la capacité de l'Europe à maintenir un cap stratégique de décarbonation dans un contexte d'instabilité géopolitique et macroéconomique durable, où les outils de pilotage traditionnels peuvent, en période de choc comme en 2022 et probablement 2026, remettre en cause les investissements bas-carbone. Le suivi empirique de ces tensions et de leurs effets sur les trajectoires européennes constitue le cœur de la mission de l'observatoire GEEP. ■



RIS

142
Été 2026

LA REVUE INTERNATIONALE ET STRATÉGIQUE

POUVOIRS EN ASIE-PACIFIQUE
TERRITOIRES ET POPULATIONS, CONTRÔLES ET RÉSISTANCES

Sous la direction de Coline Laroche, Emmanuel Lincot et Marianne Peron-Doise

IRISI

CHAQUE TRIMESTRE, L'INTERNATIONAL EN DÉBAT

DISPONIBLE SUR
IRIS-FRANCE.ORG
EN LIBRAIRIE ET
SUR CAIRN

IRISI éditions

Les stratégies asiatiques face à la rivalité sino-américaine

Entre équilibre, alignement et autonomie stratégique

Par Arnaud Leveau ¹

Voilà plus de 15 ans que les États-Unis (alors sous l'administration Obama) ont engagé un « pivot » de leur stratégie diplomatique vers l'Asie, inquiets face au développement économique et militaire de la Chine, et à son affirmation régionale et internationale croissante. La rivalité sino-américaine constitue donc un élément très structurant des relations diplomatiques de la plupart des pays du continent asiatique, dans les domaines économique, industriel, technologique, militaire, etc. Cependant, dans un contexte de tensions accrues entre Pékin et Washington, la pression augmente, et chacun s'efforce de préserver ses garanties sécuritaires et ses avantages économiques. Comment cela se traduit-il concrètement et comment se modifient ou pourraient se modifier les équilibres stratégiques en Asie ?

C'est ce qu'Arnaud Leveau propose d'examiner dans cet article. Après avoir précisé la manière dont évolue la pratique de l'équilibre stratégique et les recompositions opérées dans les principaux pays d'Asie, il montre comment se structurent les alliances entre acteurs régionaux et avec les grands pays leaders mondiaux, et pointe les évolutions en cours ou en germe, en raison notamment de l'instabilité de la diplomatie américaine ces dernières années. Une tendance semble se dessiner selon lui : celle de la flexibilité, qui se traduit par une « trilatéralisation » des relations et le développement de mini-coalitions thématiques. Arnaud Leveau esquisse enfin trois scénarios envisageables d'ici 2035 : un durcissement de la bipolarité, la fragmentation en blocs régionaux et les interdépendances sélectives au sein d'un réseau de puissances moyennes (ce dernier scénario lui semblant le plus plausible dans le contexte actuel). S.D.

1. Président d'Asia Centre, fondateur d'Alta Strategies et membre d'Asie21. La rédaction de cet article a été achevée fin mai 2026.

La rivalité sino-américaine structure désormais les choix stratégiques en Asie. Elle s'inscrit dans les décisions industrielles, technologiques, militaires et diplomatiques, transformant un environnement longtemps marqué par une coexistence fonctionnelle entre interdépendance économique avec la Chine et garantie sécuritaire américaine.

Pendant plusieurs décennies, les États asiatiques ont tiré parti de cette configuration : la Chine apportait croissance et intégration régionale, les États-Unis assuraient stabilité militaire et accès aux biens publics stratégiques. Cet agencement permettait de différer les arbitrages.

Cet espace se resserre sous l'effet de deux pressions convergentes. Washington exige de ses partenaires une cohérence accrue dans les domaines technologique et sécuritaire. Pékin manie plus ouvertement la pression économique et maritime comme instrument de coercition. Les dépendances, longtemps gérables, révèlent leur coût réel. Pour autant, l'Asie ne bascule pas vers un alignement généralisé sur l'une ou l'autre des grandes puissances. Les États défendent leurs marges de décision avec une constance qui tient moins de la neutralité que d'un calcul souverain. L'équilibre stratégique reste le cadre de référence dominant, mais sa nature se transforme. Il exige des arbitrages plus explicites, engage des coûts plus élevés et laisse moins de place à l'ambiguïté confortable.

L'équilibre stratégique : une pratique en transformation

L'équilibre stratégique, souvent désigné dans la littérature anglo-saxonne sous le terme de *hedging*, s'est imposé comme l'un des modes d'action dominants en Asie. Il traduit une stratégie durable plutôt qu'une posture provisoire². À la différence de l'alignement classique, il repose sur une logique d'articulation délibérée : multiplier les ancrages, économiques avec une puissance, sécuritaires avec une autre, technologiques avec plusieurs autres encore, pour conserver une capacité d'ajustement et réduire le coût d'un basculement contraint³. Ce mode opératoire a longtemps pros-

2. GOH Evelyn, « Great Powers and Hierarchical Order in Southeast Asia », *International Security*, vol. 32, n° 3, 2007-2008, p. 113-157. URL : <https://doi.org/10.1162/isec.2008.32.3.113>. Consulté le 7 mai 2026.

3. CIORCIARI John D. et HAACKE Jürgen, « Hedging in International Relations: An Introduction », *International Relations of the Asia-Pacific*, vol. 19, n° 3, septembre 2019, p. 367-374. URL : <https://doi.org/10.1093/irap/lcz017>. Consulté le 7 mai 2026.

péré dans un environnement qui le tolérait : tant que les interdépendances restaient compatibles avec les rivalités, les États pouvaient naviguer entre les pôles sans devoir hiérarchiser leurs dépendances.

Cette compatibilité se défait. Les contrôles américains sur les exportations de semi-conducteurs avancés, introduits en octobre 2022 et resserrés à deux reprises depuis, ont contraint des acteurs comme Samsung ou TSMC (Taiwan Semiconductor Manufacturing Company) à restructurer leurs investissements en Chine. Pékin a répondu en restreignant les exportations de gallium, de germanium, puis de graphite, ciblant des chaînes d'approvisionnement dans lesquelles le Japon, la Corée du Sud et les États-Unis étaient fortement exposés. Les normes industrielles et numériques sont devenues des terrains de rivalité explicite. Les technologies stratégiques ont cessé d'être des biens économiques neutres pour prendre la forme d'instruments de pression.



© Asantosg / Shutterstock

Face à cette transformation, les États asiatiques ont engagé trois types d'ajustements qui se déploient simultanément. Ils investissent dans leurs capacités propres : les budgets de défense d'Asie-Pacifique ont progressé de plus de 7 % en moyenne entre 2022 et 2025, le Japon a engagé un doublement de son effort de défense à 2 % du produit intérieur brut (PIB) d'ici 2027, la Corée du Sud s'est hissée parmi les quatre premiers exportateurs mondiaux d'armements. Ils élargissent leur réseau de partenaires, en intégrant l'Inde, l'Australie et les acteurs européens dans des configurations qui dépassent le seul face-à-face sino-américain. Ils travaillent enfin à réduire leurs expositions les plus critiques (semi-conducteurs, terres rares, énergie) par des politiques industrielles et des relocalisations partielles qui visent la maîtrise des points de fragilité plutôt que l'indépendance complète.

Ces ajustements ne signalent pas l'abandon du *hedging* mais sa mutation. L'équilibre cesse d'être une facilité offerte par un environnement permissif. Il devient un exercice actif de priorisation, où chaque choix engage des coûts réels et ferme certaines options.

Asie du Nord-Est : recompositions de l'équilibre stratégique

Japon

Le Japon a engagé un basculement progressif de sa posture. L'augmentation du budget de défense, la décision d'acquérir des capacités de frappe à longue portée et la révision doctrinale sur la contre-attaque traduisent un changement de registre. Tokyo étend désormais son périmètre d'action de la protection du territoire à la stabilisation de son environnement régional⁴.

Cette évolution prolonge et renforce l'alliance avec les États-Unis. Les exercices conjoints s'intensifient, les partages technologiques s'approfondissent, la coordination dans les domaines cyber et spatial se structure. Dans le même temps, Tokyo construit des points d'appui directs : les accords avec les Philippines permettent l'accès réciproque aux forces, les gardes-côtes japonais participent à la montée en compétences de leurs homologues

4. *National Defense Strategy*, Tokyo : ministère japonais de la Défense, 16 décembre 2022. URL : <https://www.mofa.go.jp/files/100590829.pdf>. Consulté le 7 mai 2026.

philippins, des dynamiques comparables se déploient avec le Viêtnam ⁵.

La visite du président Emmanuel Macron au Japon, en avril 2026, marque une étape dans cette dynamique. La France et le Japon ont annoncé un renforcement de leur coopération en matière de défense, incluant des exercices conjoints en Indo-Pacifique, une convergence accrue sur la sécurité maritime et des échanges dans les domaines de l'intelligence artificielle (IA) et du quantique. Ces annonces s'inscrivent dans la logique plus large d'un réseau de puissances moyennes avancées cherchant à construire des architectures d'influence partagée en dehors des cadres bilatéraux traditionnels.

Les contrats de défense conclus avec les Philippines (radars d'alerte précoce, patrouilleurs garde-côtes) et avec l'Australie (frégates, août 2025) installent le Japon dans des réseaux de coopération militaire et technologique inédits. Sa participation au *Global Combat Air Programme* (GCAP, Programme mondial d'aviation de combat) de développement conjoint d'un chasseur de nouvelle génération avec le Royaume-Uni et l'Italie marque une intégration dans les filières industrielles de défense européenne sans précédent depuis l'après-guerre. Cette internationalisation s'appuie sur une révision progressive des règles d'exportation, engagée depuis 2023, aboutissant à la levée formelle de l'interdiction d'après-guerre en avril 2026.

Les liens économiques avec la Chine restent structurants. Tokyo réduit certaines expositions — investissements dans les semi-conducteurs avancés, équipements de production de batteries — et relocalise des segments sensibles, sans rechercher de rupture. L'enjeu porte sur la maîtrise des dépendances, pas sur leur disparition.

Corée du Sud

La Corée du Sud se trouve dans une situation encore plus serrée. Ses exportations de semi-conducteurs représentent près de 20 % de l'ensemble de ses exportations, avec la Chine pour premier débouché. Ses exportations de batteries pour véhicules électriques sont fortement exposées au marché chinois et aux normes américaines issues de l'*Inflation Reduction Act*. Sa sécurité repose sur la présence militaire américaine dans un contexte de menace nord-coréenne constante.

5. NOHARA Jun J., « Deterring China: The Growing Japan-Philippines Security Partnership », *The Diplomat*, 13 mars 2026. URL : <https://thediplomat.com/2026/03/deterring-china-the-growing-japan-philippines-security-partnership/>. Consulté le 7 mai 2026.

Séoul avance par ajustements successifs. Le sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) ⁶ de Gyeongju, avec la Chine, à l'automne 2025, illustre une volonté de stabiliser la relation économique sans céder sur les enjeux de sécurité. Dans le même temps, les discussions avec les États-Unis autour de sous-marins à propulsion nucléaire s'inscrivent dans le prolongement de la Déclaration de Washington de 2023 ⁷ et ouvrent la voie à une capacité de dissuasion sous-marine plus crédible, ce qui modifierait l'équilibre régional ⁸.

La visite du président Emmanuel Macron en Corée du Sud en avril 2026 s'est inscrite dans un *momentum* diplomatique particulièrement favorable : participation du président Lee Jae-myung au sommet du G7 à Évian, coprésidence du Sommet sur le cinéma et l'image animée, visite d'État programmée en France. Le fait que le président français ait été accompagné de nombreux PDG de la Tech a été remarqué. Les deux pays ont annoncé une coopération industrielle stratégique dans les domaines de l'IA, du quantique et de la cybersécurité, s'inscrivant dans la logique de coconstruction que la condition partagée des puissances moyennes avancées appelle. Cette relation bilatérale illustre comment des États de taille intermédiaire peuvent construire des architectures d'influence fondées sur la résilience et la légitimité plutôt que sur la seule projection de puissance ⁹.

La relation avec le Japon évolue dans ce contexte. Le partage d'informations sur les tirs nord-coréens, les échanges sur la résilience des chaînes technologiques et la coordination maritime répondent à des besoins opérationnels. Les désaccords historiques subsistent mais ne structurent plus seuls la relation.

L'axe entre la Russie et la Corée du Nord ajoute une pression supplémentaire. Les transferts de munitions et de technologies depuis le début de la guerre en Ukraine renforcent les capacités de Pyongyang. La Chine, en maintenant sa relation avec Pyongyang

6. L'APEC est une organisation régionale créée en 1989 comprenant 21 membres dont la Chine, Taiwan, Hong Kong, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, le Canada, le Mexique, le Chili, le Pérou, la Russie, etc.

7. Déclaration commune du président Joe Biden et du président Yoon Suk-yeol, le 26 avril 2023, qui réaffirme la dissuasion élargie américaine au profit de la Corée du Sud.

8. PERSONS Brian, OH Miyeon et PAVEL Barry, « Why Korea's Nuclear-powered Submarine Matters to U.S. Strategy », RAND Corporation, 12 février 2026. URL : <https://www.rand.org/pubs/commentary/2026/02/why-koreas-nuclear-powered-submarine-matters-to-us.html>. Consulté le 7 mai 2026.

9. LEVEAU Arnaud, *La France et la Corée du Sud. Partenaires naturels dans un monde de puissances moyennes*, Paris : L'Harmattan (Diplomatie et stratégie), 2026.

tout en évitant toute rupture ouverte avec Séoul, joue un rôle ambigu qui contraint Tokyo et Séoul à consolider leurs propres dispositifs ¹⁰.

Taiwan

Taiwan a engagé depuis 2022 une révision substantielle de sa doctrine de défense. La stratégie dite de « défense totale » repose sur le renforcement des forces asymétriques (missiles côtiers, drones, systèmes antiaériens mobiles), l’allongement du service militaire à un an pour les hommes nés à partir de 2005, et le développement d’une résilience civile. TSMC et les acteurs de la filière semi-conducteurs ont engagé des stratégies de diversification géographique (usines en Arizona, au Japon, projet en Allemagne) qui multiplient les parties prenantes intéressées à la stabilité du détroit. Cette réalité industrielle constitue une forme de dissuasion complémentaire, de nature économique plutôt que militaire ¹¹.

Le clivage entre le Parti démocrate progressiste, favorable à un ancrage international affirmé, et le Kuomintang, partisan d’une gestion pragmatique des liens économiques avec Pékin, structure directement les arbitrages sur le niveau d’effort défensif et le rythme des acquisitions militaires. Il illustre la tension permanente entre contrainte économique et impératif sécuritaire qui traverse l’ensemble des stratégies régionales.

Mongolie

La Mongolie occupe une position géopolitique à la fois contrainte et singulière. Enclavée entre la Chine et la Russie, dont elle dépend pour la quasi-totalité de ses approvisionnements énergétiques et une part structurante de ses échanges commerciaux, elle a longtemps fondé sa marge de manœuvre sur la politique dite du « troisième voisin », consistant à diversifier ses ancrages diplomatiques et économiques en direction des États-Unis, du Japon, de la Corée du Sud et de l’Union européenne. Le Dialogue d’Oulan-Bator, forum régional sur la sécurité en Asie du Nord-Est ¹², s’inscrit dans cette logique de visibilité internationale.

10. Rapports du Comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies (2023-2025).

11. MILLER Chris, *Chip War: The Fight for the World’s Most Critical Technology*, New York : Scribner, 2022.

12. Créée en 2013, cette initiative de politique étrangère de la Mongolie vise à contribuer à mettre en place un mécanisme de dialogue dans la région. En 2025, ce forum a réuni des experts de Mongolie, Chine, Australie, France, Japon, Russie, Corée du Sud, Ouzbékistan, États-Unis, etc.

Deux évolutions récentes en modifient sensiblement la portée. La première est un glissement vers la Russie et la Chine plus prononcé qu'anticipé. En septembre 2025, à l'occasion du sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai ¹³ (OCS) à Tianjin, la Mongolie a choisi de ne pas intégrer le nouveau statut de « partenaire OCS » qui succédait à celui d'observateur. Et le *pipeline* « Power of Siberia 2 », dont le tracé via la Mongolie a été acté en principe entre Moscou et Oulan-Bator, mais dont la réalisation reste suspendue aux arbitrages russo-chinois, ancrerait, s'il se concrétise, cette orientation dans une dépendance infrastructurelle durable. La ratification en décembre 2025 d'un accord de libre-échange temporaire avec l'Union économique eurasiatique (UEE), couvrant 367 lignes tarifaires, prolonge cette intégration sur le terrain économique.

La seconde évolution, moins attendue, est le pivot vers l'Asie centrale. Plusieurs visites d'État se sont succédé en 2024 et 2025, le président kazakh Kassym-Jomart Tokaïev à Oulan-Bator en octobre 2024, suivi du président turkmène Serdar Berdimoukhamedov et du président ouzbek Shavkat Mirziyoyev en juin 2025, traduisant une réorientation stratégique que certains analystes qualifient déjà de « pivot ¹⁴ ». Un corridor de fret reliant l'Ouzbékistan à la Mongolie, via le Kirghizistan et la Chine, a été testé avec succès, permettant d'acheminer des marchandises en huit jours. Le commerce bilatéral avec le Kazakhstan a presque triplé en 2025 pour dépasser 133 millions de dollars US, avec un objectif commun fixé à 500 millions. La Mongolie se repositionne ainsi comme un État « dual-régional », à l'articulation de l'Asie du Nord-Est et de l'espace centrasiatique, une carte mentale partagée dans laquelle Mongolie et Asie centrale appartiennent à nouveau au même voisinage stratégique.

Ce double mouvement reflète une adaptation aux contraintes plutôt qu'un choix idéologique. Oulan-Bator cherche à renforcer ses partenariats avec les « troisièmes voisins » démocratiques et technologiquement avancés (Japon, Corée du Sud, États-Unis, France, Allemagne, Australie) pour diversifier son secteur énergétique et développer son économie verte, notamment à travers la coopération sur les minéraux critiques. Le lancement en décembre 2025 d'un centre de coopération Corée-Mongolie sur les métaux rares à

13. Cette organisation réunit une vingtaine de chefs d'État et de gouvernement eurasiatiques autour de Xi Jinping. Ont notamment participé, en 2025 : Vladimir Poutine (Russie), Narendra Modi (Inde), Recep Tayyip Erdoğan (Turquie), etc.

14. GAGAA Altankhishig, « Mongolia's Strategic Turn Toward Central Asia », *The Diplomat*, 30 juin 2025. URL : <https://thediplomat.com/2025/06/mongolias-strategic-turn-toward-central-asia/>. Consulté le 7 mai 2026.

Oulan-Bator illustre cette dynamique. La stratégie mongole reste fondamentalement celle d'un petit État cherchant à multiplier les formats pour compliquer toute pression coercitive directe, mais les marges se resserrent à mesure que les grandes puissances exigent des clarifications.

Asie du Sud-Est : des recherches d'équilibre de plus en plus hétérogènes

L'Asie du Sud-Est reste un espace où les États cherchent à composer avec plusieurs puissances extérieures, mais ces ajustements prennent des formes très différentes selon les pays. L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)¹⁵ continue d'offrir un cadre de discussion, sans structurer de manière décisive les réponses aux crises ni les choix stratégiques.

Les Philippines constituent le cas le plus net de basculement vers un ancrage sécuritaire américain assumé. L'élargissement à neuf des sites accessibles dans le cadre de l'*Enhance Defence Cooperation Agreement* (EDCA)¹⁶, dont plusieurs dans le nord de Luzon (Philippines), face à Taiwan, les exercices conjoints Balikatan¹⁷ et les



Avion *Super Stallion* du corps des Marines des États-Unis, stationné devant un avion *AWACS Sentry* de l'US Air Force, présentés au public dans le cadre de l'exercice interarmées Balikatan, sur la base aérienne de Clark (Pampanga, Philippines), le 9 avril 2016. © Jennagenio / Shutterstock

patrouilles en mer de Chine méridionale traduisent un engagement concret. Manille développe en parallèle ses capacités propres (acquisition de systèmes antinavires BrahMos, renforcement de sa marine) pour réduire sa dépendance opérationnelle¹⁸.

Le Viêtnam suit une ligne fondamentalement différente, basée sur une diversification tous azimuts. Hanoï maintient un dialogue politique étroit

15. Organisation politique, économique et culturelle fondée par l'Indonésie, la Thaïlande, les Philippines, la Malaisie et Singapour, rejoints ensuite par Brunei, le Viêtnam, le Laos, la Birmanie, le Cambodge et le Timor oriental.

16. Accord de coopération renforcée en matière de défense entre les Philippines et les États-Unis, signé en 2014.

17. Exercices militaires annuels conjoints entre les États-Unis, les Philippines et, lors de l'opération de 2026, le Japon.

18. CRONIN Patrick et UY Nathaniel, « Testing Denial: The Philippine Alliance in America's First Island Chain Strategy », *War on the Rocks*, 12 mars 2026. URL : <https://warontherocks.com/testing-denial-the-philippine-alliance-in-americas-first-island-chain-strategy/>. Consulté le 7 mai 2026.

avec Pékin tout en multipliant les accords avec les États-Unis, le Japon, l'Inde, la Corée du Sud et l'Union européenne, sans entrer dans une logique d'alliance formelle. Le partenariat stratégique global conclu avec la Thaïlande en 2025 s'inscrit dans cette logique de consolidation d'un axe régional ¹⁹.

Singapour adopte une approche de précision. La cité-État accueille régulièrement des forces navales américaines, diversifie ses fournisseurs d'équipements militaires et investit dans des capacités technologiques de pointe, tout en entretenant des relations économiques étroites avec la Chine. Cette combinaison est délibérément maintenue.

L'Indonésie et la Malaisie privilégient des ajustements pragmatiques : négociations simultanées avec plusieurs partenaires pour les équipements militaires et les projets énergétiques, maintien d'une ouverture vers la Russie sur certains segments. La Russie conserve une présence réelle dans la région, comme fournisseur d'armements et partenaire énergétique, notamment en Birmanie où la coopération militaire avec la junte s'est intensifiée depuis le coup d'État de 2021 ²⁰.

Les tensions internes restent déterminantes. Les affrontements entre la Thaïlande et le Cambodge en 2025 ont montré la persistance de rivalités anciennes. La médiation chinoise organisée dans le Yunnan a permis une désescalade ponctuelle en dehors des mécanismes de l'ASEAN, confirmant le déplacement de la gestion des crises vers des formats *ad hoc* où Pékin joue un rôle central ²¹. L'Asie du Sud-Est fonctionne par juxtaposition de stratégies nationales, où l'équilibrage est devenu un outil de gestion propre à chaque pays, mobilisé au cas par cas.

Un facteur exogène : la dispersion stratégique américaine

L'opération *Epic Fury*, lancée en Iran le 28 février 2026, a contraint Washington à transférer vers le Moyen-Orient un volume important de capacités militaires jusqu'alors orientées vers l'Indo-Pacifique.

19. WOMACK Brantly, *Asymmetry and International Relationships*, New York : Cambridge University Press, 2015.

20. « Secretary-General Deeply Concerned by the Situation in Myanmar », *Noon Briefing of 30 January 2026*, Nations unies, 30 janvier 2026. URL : <https://www.un.org/sg/en/content/highlight/2026-01-30.html>. Consulté le 7 mai 2026.

21. LEE Jones, *ASEAN, Sovereignty and Intervention in Southeast Asia*, New York : Palgrave Macmillan, 2012.

Pour les alliés asiatiques, la question centrale n'est pas le soutien de principe à Washington, il est acquis, mais l'évaluation concrète de ce que ce redéploiement implique pour leur propre sécurité ²².

Les signaux sont préoccupants. Les États-Unis ont réalloué des systèmes de défense antimissile depuis la péninsule coréenne vers le Moyen-Orient. Le président Lee Jae-myung s'y est opposé, tout en reconnaissant ne pas pouvoir « imposer la position de la Corée du Sud » à Washington. La guerre a fait diminuer les stocks américains de missiles et de systèmes de défense nécessaires à la protection de Taiwan, de la Corée du Sud et du Japon, et retardé des livraisons d'armements à des partenaires asiatiques essentiels. Donald Trump a par ailleurs publiquement reproché au Japon, à la Corée du Sud et à l'Australie de ne pas l'avoir rejoint pour les frappes contre l'Iran, une rupture de posture sans précédent à l'égard d'alliés qui avaient fait le calcul de ne pas s'engager dans un conflit décidé sans coordination préalable.

La Chine et la Russie tirent parti de la situation : elles laissent les États-Unis assumer les coûts militaires et diplomatiques du conflit, tout en avançant leurs propres objectifs stratégiques sans s'exposer directement. Pékin travaille à remodeler l'environnement régional pendant que l'attention américaine est mobilisée ailleurs.

Ce qui se joue dépasse le seul conflit iranien. Les gouvernements asiatiques, y compris les plus fermement ancrés dans l'orbite américaine, intègrent désormais la contrainte de « multithéatralité » comme une donnée permanente de leur planification stratégique. L'alliance avec Washington conserve sa valeur centrale ; elle perd son caractère d'évidence. C'est sur ce fond d'incertitude installée que les logiques d'autonomisation capacitaire et de coalitions alternatives gagnent leur légitimité politique non comme alternatives à l'alliance, mais comme assurances complémentaires dans un système dont la fiabilité ne peut plus être tenue pour acquise.

L'Inde : une autonomie stratégique assumée

L'Inde organise ses relations extérieures autour d'un principe constant : conserver sa liberté d'action face à des rapports de force évolutifs. Cette approche se traduit par une combinaison de partenariats sans engagement exclusif.

22. « Twenty Questions (and Expert Answers) about the Iran War », *Dispatches* (Atlantic Council), 11 mars 2026. URL : <https://www.atlanticcouncil.org/dispatches/twenty-questions-and-expert-answers-about-the-iran-war/>. Consulté le 7 mai 2026.

Les liens avec les États-Unis se sont renforcés dans les domaines technologiques et de défense. La participation au Quad²³ traduit une convergence sur certaines questions de sécurité en Indo-Pacifique²⁴. En parallèle, New Delhi approfondit ses coopérations avec la France : programme Rafale, coopération navale, *Make In India*²⁵, dans une logique de transferts de technologies et de production locale répondant directement à l'objectif d'autonomisation stratégique²⁶.



Logo du programme *Make in India* à Kevadia (Gujarat), décembre 2019. © Vgbingi / Shutterstock

Cette ouverture ne remet pas en cause les relations avec la Russie (pétrole à prix préférentiel, dépendance persistante aux équipements militaires russes). La frontière himalayenne reste un point de friction actif depuis les affrontements de 2020, et la question tibétaine structure en profondeur la perception stratégique indienne : présence du gouvernement en exil à Dharamsala, enjeux hydrauliques liés aux ressources en eau du plateau²⁷.

L'Inde ne se positionne pas comme un arbitre entre blocs. Elle privilégie une logique d'accumulation et de diversification, activant ses partenariats en fonction des besoins, sans hiérarchie fixe. Cette approche pragmatique lui permet de renforcer ses capacités tout en évitant les contraintes d'un engagement exclusif.

AUKUS : entre signal stratégique et incertitude capacitaire

L'Australie illustre le passage d'une stratégie d'équilibrage à un ancrage sécuritaire explicite. Après la fracture de 2020-2023 (mesures économiques coercitives chinoises en réponse à la demande

23. Dialogue de sécurité quadrilatéral entre le Japon, les États-Unis, l'Australie et l'Inde.

24. MEDCALF Rory, *Indo-Pacific Empire: China, America and the Contest for the World's Pivotal Region*, Manchester : Manchester University Press, 2020.

25. Programme indien d'incitations lancé en 2014 pour développer le secteur manufacturier afin d'augmenter les exportations et attirer des capitaux étrangers.

26. Contrat Rafale Inde : 114 appareils validés par le Defence Acquisition Council (DAC) en février 2026, accord de gouvernement à gouvernement, avec transferts de technologies significatifs dans le cadre de *Make In India*.

27. CHELLANEY Brahma, *Water: Asia's New Battleground*, Washington, D.C. : Georgetown University Press, 2011.

AUKUS : DEUX PILIERS AUX DYNAMIQUES DISTINCTES

Pilier I

Sous-marins à propulsion nucléaire (SSN) : programme le plus structurant sur le plan capacitaire, mais aussi le plus fragilisé par les réalités industrielles. La production américaine de sous-marins *Virginia* n'atteint pas les cadences prévues (environ 1,1 unité par an au lieu de 2). Du côté britannique, des décennies de sous-investissement compromettent les engagements de rotation. AUKUS Pilier I reste un pari stratégique de long terme, sa valeur réside dans le signal politique adressé à Pékin autant que dans les capacités attendues avant le milieu des années 2040.

Pilier II

Technologies avancées : cyber, IA, quantique, hypersonique, guerre électronique, spatial. Architecture ouverte : le Japon a été formellement invité à participer aux travaux sur l'hypersonique et la guerre électronique ; des discussions exploratoires ont eu lieu avec la Corée du Sud et la Nouvelle-Zélande.

Ce format en cercles concentriques permet aux États-Unis d'étendre les bénéfices technologiques sans formaliser une adhésion complète. ■

A.L.

australienne d'enquête sur les origines de la Covid-19), le partenariat AUKUS²⁸, annoncé en septembre 2021, matérialise ce basculement. Celui-ci ne supprime pas la vulnérabilité vis-à-vis de la Chine ; Canberra reste exposé à un levier économique structurel : le minerai de fer, le charbon à coke et le gaz naturel liquéfié représentent l'essentiel de ses exportations vers la Chine, qui demeure son premier partenaire commercial. Mais la question d'un éventuel marchandage sino-australien mérite d'être posée : Pékin pourrait-il, en contrepartie d'un assouplissement de sa pression sur AUKUS, offrir des garanties sur les hydrocarbures ou les matières premières ?

La nature même du pacte rend cette hypothèse peu crédible. Le transfert de technologie de propulsion nucléaire constitue un franchissement de seuil irréversible, technologique, stratégique et symbolique, qui échappe à la logique des compensations commerciales. Canberra a délibérément accepté de maintenir une vulnérabilité économique résiduelle comme prix de son ancrage sécuritaire. C'est cette asymétrie assumée, dépendance économique préservée d'un côté, engagement militaire durci de l'autre

28. Acronyme de Australia, United Kingdom and United States, accord de coopération militaire entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie (voir encadré ci-dessus).

qui définit la nouvelle posture australienne et signale l'irréversibilité du choix stratégique opéré.

Pour les États de la région, AUKUS produit des effets différenciés. Le Japon y voit une opportunité de renforcer son intégration dans les réseaux technologiques américains. L'Inde, plus réservée, veille à ce que les architectures de sécurité ne prennent pas une forme trop exclusive réduisant ses propres marges. En Asie du Sud-Est, les réticences initiales de l'Indonésie et de la Malaisie se sont atténuées sans disparaître, elles traduisent une tension permanente entre besoin de garanties sécuritaires et volonté de ne pas paraître aligné.

Minicoalitions et trilatéralisation : l'architecture émergente de l'ordre régional

Au-delà des grands formats institutionnels, une tendance de fond recompose l'architecture de sécurité régionale : la multiplication de coalitions thématiques, flexibles et souvent trilatérales, qui s'ajustent aux enjeux sans requérir l'adhésion à un cadre formel. Ce minilatéralisme constitue peut-être la dynamique la plus structurante de la décennie à venir ²⁹.

Plusieurs formats sont déjà à l'œuvre ou en gestation. Le triangle Japon-Corée du Sud-États-Unis s'est renforcé sur le cyber et la coordination antimissile, au-delà des contentieux historiques persistants. Le Quad fonctionne comme une coalition thématique sur la sécurité maritime et les technologies stratégiques, sans traité d'alliance. AUKUS pilier II dessine un modèle de coalitions technologiques en cercles concentriques, ouverts à des partenaires extérieurs sur des segments précis.

La France s'inscrit dans plusieurs de ces formats. Son partenariat stratégique avec l'Inde, ses coopérations navales en Indo-Pacifique, ses échanges technologiques avec le Japon et la Corée du Sud dessinent les contours d'un positionnement original : une puissance d'articulation capable de s'insérer dans des coalitions variables sans en prendre la direction ni s'y enfermer. Des formats comme France-Japon-Australie sur la sécurité maritime, ou France-Corée du Sud-Viêt Nam sur les normes numériques et la souveraineté technologique, peuvent être stratégiquement cohérents et opérationnellement réalisables.

29. LEVEAU Arnaud, « La stratégie des triangles » et « Organiser la coopération entre démocraties et puissances moyennes », in *La France et la Corée du Sud*, op. cit., chapitres 9 et 10.

Cette architecture trilatérale et minilatérale répond à une logique profonde : dans un système international fragmenté, la capacité à construire des coalitions de projet agiles constitue une ressource stratégique aussi importante que la puissance brute. Les États qui maîtrisent cet art de la géométrie variable (Japon, Corée du Sud, France, Inde) disposent d'un avantage structurel dans l'ordre régional en formation.

Trois scénarios à l'horizon 2035

L'évolution régionale dépend moins des déclarations que des choix concrets opérés dans les domaines stratégiques : sécurité, énergie, technologies. Trois variables conditionnent l'activation de ces scénarios : le degré de découplage technologique sino-américain, la crédibilité des garanties de sécurité américaines en Indo-Pacifique, et le niveau de tension dans les points de friction majeurs, en particulier le détroit de Taiwan.

Scénario 1. Durcissement bipolaire

Un découplage technologique accéléré, entraîné par une crise dans le détroit de Taiwan ou par une escalade du conflit en Iran contraignant Washington à des clarifications prématurées, forcerait des États jusqu'alors équilibrés à choisir un camp dans les domaines stratégiques. Les normes technologiques, les *standards* de semi-conducteurs et les infrastructures numériques constitueraient les lignes de fracture. Ce scénario pénalise fortement les économies les plus interdépendantes : Corée du Sud, Taiwan, Singapour verraient leur modèle économique menacé. Il favorise en revanche les acteurs déjà largement ancrés dans un camp, Philippines, Japon qui auraient anticipé le basculement. Ce scénario reste le moins probable à court terme, mais sa probabilité croît à mesure que les tensions technologiques s'intensifient.

Scénario 2. Fragmentation en blocs régionaux

Une dégradation progressive de la crédibilité américaine, nourrie par la contrainte de multithéâtralité et les incertitudes politiques internes aux États-Unis, conduirait à une régionalisation des équilibres de sécurité. L'Asie du Nord-Est consoliderait son propre cadre sécuritaire autour du triangle Japon-Corée du Sud-États-Unis, avec une montée en autonomie capacitaire japonaise et coréenne. L'ASEAN continuerait de se fragmenter entre États gravitant autour de la Chine et États s'ancrant dans les réseaux

américains. L'Inde structurerait son propre espace stratégique en Asie du Sud. Ce scénario verrait proliférer les formats minilatéraux régionaux, sans coordination d'ensemble. L'Europe et la France y conserveraient des points d'entrée sur des segments technologiques et de défense, mais peineraient à peser sur les équilibres régionaux.

Scénario 3. Réseau de puissances moyennes

Le scénario le plus crédible à l'horizon 2030-2035 est celui d'un système organisé autour d'interdépendances sélectives, dans lequel les puissances intermédiaires jouent un rôle croissant de structuration. L'Inde, le Vietnam, l'Indonésie, la Corée du Sud, le Japon, l'Australie et, dans une certaine mesure, la France cesseraient de se contenter d'arbitrer entre les grandes puissances pour contribuer à définir les règles du jeu dans leurs sous-régions respectives. Ce scénario est déjà partiellement à l'œuvre : le partenariat Thaïlande-Vietnam, les initiatives de connectivité indiennes, les accords franco-coréens de coopération industrielle en sont des illustrations concrètes.

Sa réalisation dépend d'une condition : la capacité de ces puissances moyennes à transformer leurs convergences stratégiques en architectures de coopération durable. Cela suppose le passage d'une diplomatie de la réaction à une diplomatie de l'offre alternative : proposer des normes, des formats, des solutions industrielles qui permettent aux États de la région de préserver leur autonomie sans choisir entre Washington et Pékin. C'est précisément dans cet espace que la France et l'Europe disposent d'un avantage comparatif réel, à condition de l'activer avec cohérence et continuité.



L'Asie constitue désormais l'un des principaux terrains de structuration de la rivalité sino-américaine. Les choix opérés dans la région contribuent à en redéfinir les modalités, les limites et les coûts.

Ce qui se transforme tient moins à l'intensité de la compétition qu'à sa nature. L'ère d'un équilibrage permissif, fondé sur la coexistence relativement stable entre interdépendance économique et garantie sécuritaire, est révolue. Les États asiatiques apprennent à gérer des arbitrages qu'ils cherchaient jusqu'alors à différer. L'enjeu porte sur la hiérarchisation de dépendances devenues incompatibles dans certains domaines stratégiques. L'autonomie se mesure à la capacité de décider dans un environnement de plus en plus contraint.

IMPLICATIONS POUR L'EUROPE ET LA FRANCE

L'Indo-Pacifique s'impose comme un espace où se jouent des équilibres qui concernent directement l'Europe : flux commerciaux, chaînes d'approvisionnement industriel, routes énergétiques et infrastructures numériques. L'Union européenne y intervient sans logique de puissance militaire, mais avec des instruments qui y trouvent preneur : accès au marché, cadre réglementaire, capacités industrielles et technologiques.

La France se distingue par une inscription plus concrète (présence militaire, territoires ultramarins, déploiements réguliers). Trois fonctions lui sont accessibles : celle de troisième pôle normatif, les *standards* européens offrant une

alternative aux normes américaines et chinoises dans une région où la bataille normative est aussi importante que la bataille militaire ; celle de puissance d'articulation, capable de s'insérer dans des coalitions variables sans en prendre la direction ; celle de levier de désalignement, en proposant des alternatives technologiques et industrielles crédibles aux États qui cherchent à préserver leurs marges. Ce rôle n'est accessible qu'à travers des réalisations concrètes, et la rupture du contrat australien en 2021 a rappelé que les partenariats industriels de défense restent subordonnés aux recompositions stratégiques des États clients. ■

A.L.

À l'horizon 2035, la probabilité d'un ordre régional organisé autour d'un centre dominant reste faible. Le scénario le plus crédible est celui d'un système fragmenté en interdépendances sélectives, dans lequel les puissances intermédiaires jouent un rôle croissant de structuration. L'Inde, le Vietnam, l'Indonésie, la Corée du Sud, le Japon ou encore certains acteurs du Golfe contribueront à définir les règles du jeu dans leurs sous-régions respectives et non plus seulement à les subir.

La multiplication des coalitions thématiques et des formats trilatéraux constitue la caractéristique la plus structurante de cet ordre en formation. Dans un système qui se fragmente, la capacité à construire des architectures de coopération agiles et à proposer des normes alternatives représente une ressource stratégique de premier ordre. Pour les puissances moyennes avancées asiatiques, la marge d'action ne se gagnera pas dans l'affrontement avec les grandes puissances, mais plutôt dans la capacité à peser sur des équilibres que personne ne peut stabiliser seul. L'Asie ne bascule ni vers la bipolarité ni vers l'autonomie, mais vers un système de contraintes croisées où la capacité d'articulation devient la première ressource stratégique. ■

LES NORMES INTERNATIONALES, OUTIL STRATÉGIQUE DANS LA COMPÉTITION ÉCONOMIQUE

En 2025, pour la première fois, la Banque mondiale a consacré son rapport annuel sur le développement à la question des normes¹ dans des domaines aussi variés que la finance, la gouvernance, le capital humain ou l'environnement. Le choix est en lui-même significatif. Les normes structurent aujourd'hui le commerce mondial : en 1990, 15 % des échanges mondiaux étaient couverts par des mesures de ce type ; en 2024, ce chiffre dépasse 90 %. Cette inflation reflète la complexification des chaînes de valeur mondiales, la diffusion du numérique dans les échanges, et la montée des exigences environnementales et sanitaires dans les économies avancées. Le rapport en tire une thèse centrale : les normes sont devenues une infrastructure économique décisive, et les pays qui ne s'en saisissent pas stratégiquement en subissent le coût.

La création de normes, un pré carré monopolisé par les pays développés

Ces dynamiques transversales ne sont qu'un aperçu d'un sujet aux ramifications multiples. Les normes se distinguent selon deux axes : leur origine (publique ou privée) et leur caractère (obligatoire ou volontaire)². Certaines sont imposées par des régulateurs — comme l'accord sur les obstacles techniques au commerce imposé

par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) — tandis que d'autres émergent d'acteurs non étatiques — l'ISO (International Organization for Standardization), des organisations non gouvernementales ou des entreprises dominantes — et s'imposent parfois *de facto* via le marché.

Le problème central, pour les pays en développement, est celui de la représentation. Ils siègent en moyenne dans moins d'un tiers des comités techniques de l'ISO qui définissent les *standards* mondiaux, et dans une proportion encore plus faible dans les organismes privés de normalisation qui dominent les secteurs technologiques. Les normes sont donc calibrées sur les capacités des économies avancées, puis présentées au reste du monde comme condition d'accès aux marchés. Les réglementations freinent de façon marquée les exportations des pays du Sud vers les marchés riches, mais ne constituent pas un obstacle significatif aux échanges entre pays développés. Les normes coûtent plus cher à ceux qui ont le moins de capacités pour les intégrer.

Ces obstacles prennent plusieurs formes. Il y a les barrières directes : une exigence technique que les producteurs locaux ne peuvent pas satisfaire faute d'équipement ou de formation. Mais les bar-

1. *Standards for Development*, Washington, D.C. : Banque mondiale, 2025. URL : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstreams/638aca2d-596b-4021-9a02-d21d20ca7f14/download>. Consulté le 12 mai 2026.

2. NYMAN Sara et BEGAZO Tania, « Standards and Competition », document de travail de la Banque mondiale. URL : <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/2368895c2e6c6c4f159f21754a3cc336-0050062025/standards-and-competition>. Consulté le 12 mai 2026.

rières peuvent aussi être liées aux coûts de certification : obtenir une reconnaissance de conformité auprès d'organismes souvent situés à l'étranger représente une charge disproportionnée pour les petits exportateurs. Et il y a ce que le rapport appelle le « *spaghetti bowl* » normatif : la multiplication de référentiels incompatibles selon les marchés de destination oblige les exportateurs à se certifier plusieurs fois, démultipliant les coûts. Là où les droits de douane avaient été progressivement réduits par des décennies de négociations multilatérales, les normes ont en partie pris le relais comme instruments de filtrage des échanges — avec l'avantage, pour leurs auteurs, d'être juridiquement plus difficiles à contester dans les enceintes commerciales internationales.

Quels leviers pour ne pas faire des normes une entrave au développement ?

Face à ce diagnostic, la Banque mondiale propose un cadre stratégique articulé autour de trois postures : adapter les normes internationales aux réalités locales, aligner progressivement les *standards* nationaux sur les référentiels mondiaux à mesure que les capacités se renforcent, et créer de nouvelles normes, ou contribuer à modifier les existantes, pour y faire valoir ses priorités. Ces options forment un parcours progressif : selon leur niveau de développement institution-

nel et industriel, les pays n'ont pas les mêmes marges de manœuvre et se situent à des étapes différentes.

L'exemple japonais reste la référence la plus convaincante. Partant d'une réputation d'exportateur médiocre dans l'immédiat après-guerre, le Japon a construit en quelques décennies une image d'excellence industrielle en s'appuyant sur la Japan Standards Association, et en adoptant puis perfectionnant le *total quality management* (TQM ou gestion de la qualité totale), traitant les normes comme un instrument délibéré de politique industrielle et non comme une contrainte réglementaire subie.

Le Rwanda illustre qu'un pays à faible revenu peut s'engager sur ce chemin. Son programme *Zamukana Ubuziranenge* accompagne les petites et moyennes entreprises dans une montée en conformité progressive, et a accueilli en 2025 l'Assemblée annuelle de l'ISO, pour la première fois en Afrique.

La normalisation au cœur de la stratégie chinoise de *soft power*

La gouvernance normative mondiale est de plus en plus traversée par des rivalités géopolitiques. La Chine a profondément reconfiguré sa posture depuis les années 2010³. Son initiative *China Standards 2035*, portée par la Standardization Administration of China (SAC) et l'Académie chinoise d'ingénierie, vise à faire des *standards*

3. GOMES Alexandre Ferreira et alii, *Standardisation with Chinese Characteristics? The Missing Pillar in Re-booting Europe's Industrial Policy*, Clingendael et China Knowledge Network (CKN), juillet 2025. URL : <https://www.clingendael.org/pub/2025/standardisation-with-chinese-characteristics/3-chinas-rise-as-a-standards-power-the-basis-of-long-term-dominance/>. Consulté le 12 mai 2026.

Participation aux comités techniques (CT) et présence dans les postes du secrétariat de l'ISO, en mars 2025

Pays	Participation aux CT	Présence au sein du secrétariat
Chine (SAC)	778	90
France (AFNOR)	651	82
Allemagne (DIN)	721	134
Japon (JISC)	665	84
Pays-Bas (NEN)	454	10
Royaume-Uni (BSI)	702	76
États-Unis (ANSI)	562	92

N.B. : après chaque pays figure, entre parenthèses, le nom de son organisme de certification.
Source : GOMES Alexandre et alii, *op.cit.*

chinois la référence internationale dans les secteurs technologiques stratégiques — 5G, intelligence artificielle, véhicules électriques, etc. Depuis 2020, elle a augmenté ses propositions à l'ISO et à l'IEC (International Electrotechnical Commission) à un rythme annuel de 20 %, et détient aujourd'hui 90 secrétariats de comités techniques à l'ISO (troisième rang mondial derrière l'Allemagne et les États-Unis).

En septembre 2024, l'UIT (Union internationale des télécommunications, agence des Nations unies en charge des technologies numériques) a approuvé trois propositions chinoises sur la 6G comme cadres candidats ; l'objectif affiché est de piloter plus de 100 projets de normalisation internationale d'ici 2030. Pékin utilise également les projets d'infrastructure de la *Belt and Road Initiative* (la nouvelle route de la soie) comme vecteur d'exportation de ses *standards* : les pays partenaires adoptent *de facto* des

normes chinoises dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie et des transports.

Cette stratégie est coordonnée par l'État, ce qui lui confère une cohérence que les approches européennes et américaines, davantage pilotées par l'industrie privée, peinent à égaler. Pour les pays en développement, cette compétition peut créer des marges de manœuvre là où un seul acteur dominait auparavant, mais risque aussi de multiplier des exigences contradictoires.

Quelques trajectoires possibles

Plusieurs dynamiques méritent d'être examinées :

- La montée en puissance des normes numériques comme nouveau terrain de rivalité : les *standards* qui encadreront l'interopérabilité des systèmes d'intelligence artificielle, la souveraineté des données ou les protocoles de paiement transfrontalier seront déterminants pour l'insertion des

économies émergentes dans l'économie numérique mondiale.

- L'émergence de blocs régionaux normatifs dans les pays du Sud : si la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) parvenait à harmoniser les *standards* entre ses membres, elle constituerait une masse critique pour peser dans les négociations normatives internationales.
- La troisième dynamique, plus incertaine, est celle de la fragmenta-

tion : si la rivalité sino-américaine continue de s'approfondir, les pays en développement pourraient se retrouver contraints de choisir entre des écosystèmes de *standards* incompatibles, au prix d'une augmentation de leurs coûts de conformité et d'une réduction de leur espace de manœuvre commercial. ■

Gabrielle Delaunay,
Futuribles

ABONNEZ-VOUS À *futuribles*

L'anticipation au service de l'action

Tous les deux mois, la revue *Futuribles* propose un décryptage des grands enjeux d'avenir



Au sommaire des derniers numéros

- ▶ « Horizon 2050 : le monde face à ses limites », de Cécile Désaunay et François de Jouvenel | n° 472
- ▶ « La comptabilité carbone cumulative », de Jérôme Boutang et Francis Charpentier | n° 472
- ▶ « L'euro et le pari des eurobonds », de François-Xavier Chauchat | n° 472
- ▶ « Donald Trump contre la science et le multilatéralisme », de Pierre Papon | n° 471
- ▶ « Pour une Union des marchés de capitaux en Europe », d'Alain Lemasson | n° 471
- ▶ « Les futurs nucléaires, l'utopie et la stricte suffisance », de Benoît Pelopidas | n° 470
- ▶ « Conditions de travail et santé en France. État des lieux et enjeux », de Michel Héry | n° 470

Abonnement / informations

Aude Houguenague • Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 73 • E-mail : diffusion@futuribles.com
Site Internet : <https://www.futuribles.com/>
Futuribles abonnements - 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France

La science et la technologie au service de la modernisation de la Chine

Par Pierre Papon ¹

La Chine est passée, en une quarantaine d'années, du statut de pays parmi les plus pauvres de la planète (3 % de la richesse mondiale en 1978, alors qu'elle comptait pour presque un quart de la population) à celui d'économie mondiale dominante (plus de 18 % de la richesse en parité de pouvoir d'achat en 2020). Avec une croissance économique annuelle moyenne d'environ 10 % sur cette période, son ascension a pu être qualifiée de « miracle » et continue à faire beaucoup d'envieux. Comme le rappelle ici Pierre Papon, la modernisation de la Chine et cette ascension doivent beaucoup à son investissement dans la science et la technologie.

À titre d'exemple, le monde entier a pu constater, début 2026, les progrès spectaculaires des Chinois en matière de robotique humanoïde au travers de spectacles de danse acrobatique ou de marathons courus par des robots. Et l'industrie chinoise domine de plus en plus de secteurs de pointe (énergies renouvelables, véhicule électrique, intelligence artificielle, etc.). Cet article revient sur la manière dont le pouvoir chinois a engagé la modernisation du pays dans le domaine de la science et de la technologie, grâce à la planification et à un effort financier croissant dans la recherche. En quelques décennies, la Chine est devenue la première puissance scientifique mondiale et un pays leader de l'innovation dans la plupart des secteurs stratégiques de l'économie internationale. Le dernier plan quinquennal (2026-2030) présenté par Pékin confirme sa volonté de poursuivre sur cette voie, voire d'accélérer, et d'exporter son modèle. Un signal fort que les Européens doivent prendre en compte dans le pilotage de leur propre politique de recherche et de relance industrielle. S.D.

1. Professeur honoraire de physique à l'École supérieure de physique et chimie industrielles (ESPCI Paris) / université Paris sciences & lettres (PSL), membre du comité de rédaction de *Futuribles* et conseiller scientifique de *Futuribles International*.

La science et la technologie ont joué un rôle croissant dans la géopolitique depuis la Seconde Guerre mondiale, en particulier dans le domaine militaire où l'arme nucléaire est au cœur des stratégies de dissuasion ². Quelques secteurs jouent un rôle clef dans cette compétition, notamment les semi-conducteurs, les matériaux, des métaux comme les terres rares, la robotique, les techniques numériques et, récemment, l'intelligence artificielle (IA), d'autant plus qu'ils ont souvent un caractère dual (civil et militaire). La Chine, toutefois, n'a pas attendu le XX^e siècle pour prendre conscience de l'importance économique et politique de la science et de la technologie dans la politique d'un État. Elle a, en effet, un riche passé scientifique et technique, plus ancien que celui des pays occidentaux (datant de la dynastie des Xia, 2200-1770 avant notre ère) et qui, avec le confucianisme et le taoïsme, est l'un des fondements de la civilisation chinoise ³. La science chinoise n'est pas restée isolée de celle de l'Europe à l'époque moderne, elle a commencé à échanger avec elle des concepts, des théories, notamment en astronomie, par l'intermédiaire des Jésuites, au XVI^e siècle ⁴.

La science et la technologie, des accélérateurs de la modernisation de la Chine

En 1976, à la mort de Mao Zedong, la Chine est sortie humainement et économiquement affaiblie de la période maoïste de son histoire. Mao Zedong, en effet, avait imposé à son pays plusieurs réformes politiques et sociales. La Révolution culturelle, dernier épisode du maoïsme, fut une période de troubles et de violences à caractère idéologique ; elle avait pour objectif de faire disparaître les restes de « l'esprit bourgeois » dans la société chinoise et de consolider le système socialiste. Des Gardes rouges, souvent des étudiants, organisèrent de grandes manifestations en brandissant le livre rouge de Mao, et s'attaquèrent à des universitaires et des présidents d'université jugés réactionnaires, dont certains furent

2. PELOPIDAS Benoît, « Les futurs nucléaires, l'utopie et la stricte suffisance », *Futuribles*, n° 470, janvier-février 2026, p. 5-24.

3. NEEDEDHAM Joseph, *La Tradition scientifique chinoise*, Paris : Hermann (Savoir), 1974. Joseph Needham est spécialiste de l'histoire de la science en Chine, civilisation à qui l'on doit notamment l'invention de la boussole, du tissage de la soie, de la poudre à canon (et des feux d'artifice), de l'imprimerie (les Européens l'attribuant à Gutenberg) — et de la brouette.

4. SPENCE Jonathan D., *Le Palais de mémoire de Matteo Ricci*, Paris : Payot, 1986. Le jésuite italien Matteo Ricci a quitté l'Italie en 1577 pour s'installer en Chine. Il fut autorisé à résider à Pékin, un privilège pour un étranger, où il se lia avec l'empereur qu'il convainquit de construire un observatoire astronomique moderne.

poussés au suicide. De nombreux chercheurs et ingénieurs qualifiés furent contraints de se réfugier dans les campagnes pour y rejoindre le « prolétariat » et supprimer les barrières existantes entre les travailleurs ruraux et les intellectuels. Cette révolution prit fin en 1976, après avoir causé de nombreux dégâts et probablement quatre à cinq millions de victimes. Les universités sortirent exsangues de cette période ⁵.

Deng Xiaoping, arrivé à la présidence du pays en 1978, engagea peu à peu une politique de réformes pour moderniser la Chine, alors que des manifestations réclamaient une démocratisation ⁶. Pendant cette période et pendant la Révolution culturelle, les coopérations scientifiques entre la Chine et les pays occidentaux, notamment avec la France, furent interrompues.

Deng Xiaoping lança, en 1978, la politique dite des « quatre modernisations », approuvée par le parti communiste chinois (PCC). Elles concernaient quatre secteurs : l'agriculture, l'industrie, la défense, la science et la technologie. Le PCC affirmait alors la nécessité de donner la priorité à cette stratégie dans un contexte où la Chine devait faire face à une forte concurrence internationale qui allait notamment l'opposer aux États-Unis dans des domaines stratégiques comme les techniques numériques, les semi-conducteurs et l'énergie. Pour mettre en œuvre cette politique de recherche et de développement technologique du pays et l'encadrer, l'organisation de la recherche fut réformée. Le ministère de la Science et de la Technologie coordonne ainsi l'activité des organismes de recherche et exerce la tutelle de l'Académie chinoise des sciences (ACS) qui, avec ses nombreux instituts, est le pilier central de la recherche fondamentale. Le ministère est chargé de la mise en œuvre du plan de modernisation de la société par la science et la technologie, ainsi que de sa planification. Une Commission centrale pour la science et la technologie fut créée au sein du parti communiste, avec la mission de suivre cette nouvelle politique.

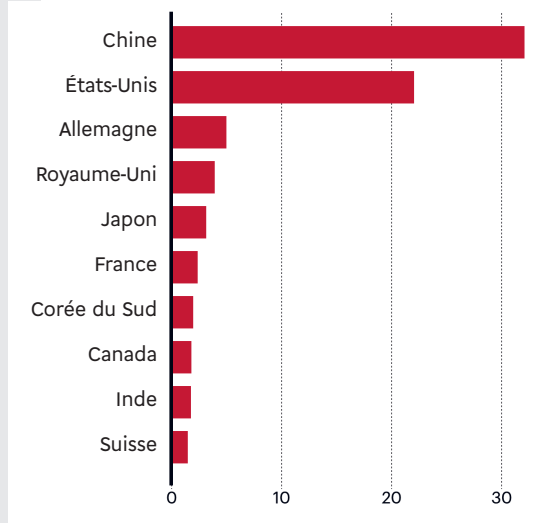
Trois acteurs furent mobilisés : les universités, naufragées de la Révolution culturelle — il fallait former une nouvelle génération de scientifiques —, les instituts de recherche, notamment de l'Académie des sciences, et les entreprises d'État. Le fameux classement de Shanghai fut alors mis au point en 2003, à la demande du

5. LEYS Simon, *Les Habits neufs du président Mao*, Paris : Éditions Champ libre, 1971.

6. La plus importante eut lieu place Tian'anmen au centre de Pékin, en juin 1989 (l'armée chinoise tira sur les manifestants faisant au moins un millier de morts).

gouvernement chinois, par une petite équipe de chercheurs de l'université Jiao-tong de Shanghai afin d'évaluer, à l'aide d'indicateurs, les progrès de la notoriété internationale des universités chinoises⁷. Cette politique de soutien institutionnel et financier a atteint ses objectifs, comme l'indiquent les classements internationaux (qui utilisent surtout des indicateurs sur les publications scientifiques⁸). Le magazine scientifique britannique *Nature* publie périodiquement son propre classement des universités et des centres de recherche mondiaux. Dans son édition de 2025, il apparaît ainsi que sur les 50 premières institutions scientifiques mondiales (organismes publics de recherche et universités en majorité), 35 sont chinoises, avec en première position l'Académie des sciences de Chine, devant l'université américaine Harvard⁹.

Graphique 1. Les 10 pays leaders dans les publications scientifiques mondiales selon l'indice *Nature* 2024 (part en %)



Lecture : l'indice mesure la contribution des auteurs aux articles de recherche figurant dans la base de données sur les cinq principaux domaines thématiques suivis par *Nature* — sciences de la vie, chimie, sciences physiques, terre et environnement, et sciences médicales.

Source : PLACKETT Benjamin, « Nature Index 2025 Research Leaders: United States Losing Ground As China's Lead Expands Rapidly », *Nature Index*, 11 juin 2025. URL : <https://www.nature.com/nature-index/news/nature-index-research-leaders-united-states-losing-ground-china-lead-expands-rapidly>. Consulté le 2 juin 2026.

7. L'équipe de l'université de Jiao-tong a effectué plusieurs missions à l'étranger pour mettre au point les indicateurs dont ils auraient besoin. À Paris, ils ont eu des contacts avec le département de la science de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dirigé à l'époque par Jean-Jacques Salomon, et l'Observatoire des sciences et des techniques (OST) alors dirigé par Rémi Barré.

8. LAHATTE Agénor et SACHWALD Frédérique, « Dynamique des publications scientifiques : le cas de la France », *Futuribles*, n° 458, janvier-février 2024, p. 53-71.

9. « 2025 Research Leaders: Leading institutions », *Nature Index*, juin 2025. URL : <https://www.nature.com/nature-index/research-leaders/2025/institution/all/all/global>. Consulté le 2 juin 2026. La société Max Planck apparaît en 9^e position et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en 13^e dans ce classement. Concernant les publications (voir graphique 1), le classement ne retient que les articles publiés en 2024 dans 145 journaux, et exclusivement dans les domaines des sciences naturelles et de la santé.

Les indicateurs fondés sur le nombre d'articles scientifiques parus dans des revues internationales à comité de lecture (très majoritairement anglo-saxonnes), tous domaines confondus et publiés par les chercheurs de chaque pays (souvent des copublications dont les auteurs travaillent dans des pays différents), ainsi que les brevets déposés auprès d'offices de niveau international (l'Office européen des brevets [OEB], par exemple) permettent de mesurer la production scientifique et technologique de chaque pays. Même si cette mesure reste imparfaite, la plupart des indicateurs de la science et de la technologie, notamment ceux portant sur les brevets, montrent très clairement que l'objectif chinois de modernisation du potentiel scientifique et technologique a été atteint aujourd'hui.

La Chine est devenue la première puissance scientifique mondiale

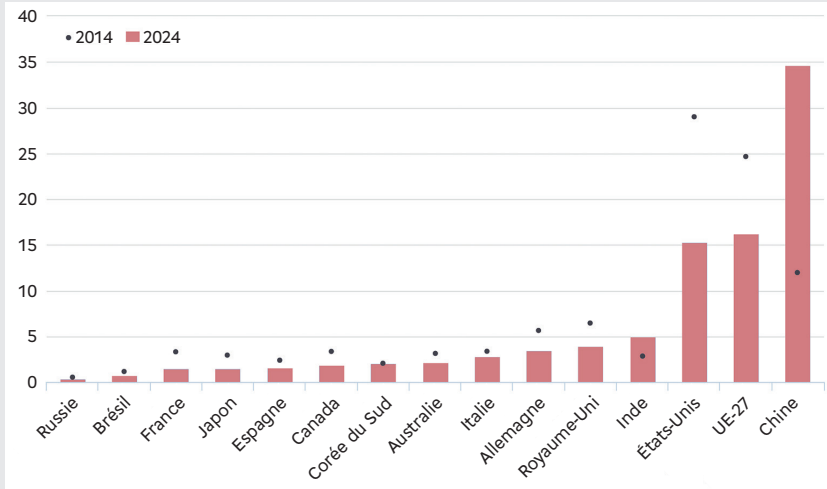
Le nombre d'articles scientifiques publiés par les chercheurs d'un pays dans des revues internationales, toutes disciplines confondues (des mathématiques à la sociologie, mais plus rarement l'histoire et la philosophie), fait partie des indicateurs dits bibliométriques très souvent utilisés pour évaluer la production scientifique d'un pays¹⁰. Les plus récents d'entre eux mettent en évidence la progression continue et forte de la production scientifique de la Chine. Ainsi, ceux publiés par l'Observatoire des sciences et techniques (OST) montrent que la Chine est devenue la première puissance scientifique mondiale en 2022 : avec une part mondiale de 25 %, elle a dépassé les États-Unis (15 %). Et les indicateurs bibliométriques de l'OCDE révèlent la même évolution de la science chinoise¹¹.

Ainsi selon l'indicateur prenant en compte le pourcentage des articles scientifiques publiés par chaque pays et figurant parmi les 10 % de ceux qui sont les plus cités au monde, la Chine est encore en tête (30 %), devant les États-Unis et l'Union européenne (UE), tous deux en deuxième position (avec 18 % chacun). Une part importante des publications chinoises fait l'objet de copublications internationales (entre 25 % et 36 % selon les disciplines) avec les États-Unis et les pays européens, mais depuis les fortes tensions

10. Dans le cas des copublications de chercheurs travaillant en coopération, par exemple, dans deux pays, la « nationalité » de la publication est alors attribuée pour moitié à chaque pays.

11. « Indicateurs scientifiques et bibliométriques », OCDE, novembre 2025. URL : <https://www.oecd.org/fr/data/datasets/science-and-bibliometric-indicators.html>. Consulté le 2 juin 2026.

Graphique 2. Part des publications scientifiques figurant parmi les 10 % les plus citées au monde (en %)



Source : « Indicateurs scientifiques et bibliométriques », OCDE, novembre 2025. URL : <https://www.oecd.org/fr/data/datasets/science-and-bibliometric-indicators.html>. Consulté le 2 juin 2026.

entre les États-Unis et la Chine — qui se sont manifestées par un embargo sur les échanges technologiques entre ces deux pays (notamment sur les exportations américaines de semi-conducteurs vers la Chine à la fin du mandat de Joe Biden) —, les copublications avec des laboratoires américains ont chuté, celles avec la Russie augmentant.

La Chine figure en bonne place dans pratiquement tous les secteurs de la science : les matériaux, l'électronique avec les semi-conducteurs, la chimie, les mathématiques, l'informatique et l'IA (elle a mis au point le système d'intelligence artificielle DeepSeek, concurrent de ChatGPT, mais avec un coût de production moins élevé¹²), la génétique¹³.

De très nombreuses publications chinoises sont consacrées :

- aux propriétés des matériaux semi-conducteurs, notamment aux différentes formes de silicium (amorphe, polycristallin) et ses

12. SOUPIZET Jean-François, « DeepSeek, la bifurcation des IA entre la Chine et l'Occident ? », *Futuribles*, n° 466, mai-juin 2025, p. 96-100.

13. Lors de la pandémie de Covid-19, la Chine, qui a été très fortement touchée par l'épidémie, a été accusée, sans preuve, d'être responsable de la dissémination du coronavirus à l'étranger, un laboratoire de Wuhan l'aurait laissé « s'échapper » à l'extérieur. Mais la Chine est parvenue la première à séquencer le génome du coronavirus et l'a mis à disposition de tous les pays via l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

alternatives comme les pérovskites, le matériau de base des panneaux solaires photovoltaïques ;

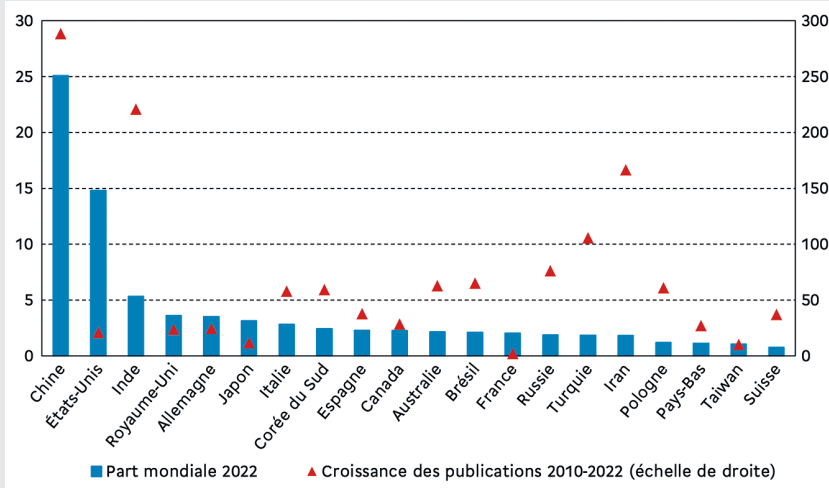
- aux électrodes des batteries lithium-ion et, plus récemment, à des électrolytes solides (des polymères), des alternatives aux électrolytes liquides (pour augmenter la densité des batteries et éviter des fuites, cause d'incendie).

Ces bases techniques ont permis à la Chine d'être le *leader* mondial incontesté du marché des panneaux solaires et de celui des batteries, ce qui lui donne un net avantage pour les exportations de voitures électriques *made in China*. De même, les recherches effectuées sur les terres rares — des métaux ayant des propriétés différentes et importantes (notamment d'être magnétiques, comme le néodyme et le dysprosium) — et leur recyclage ont contribué à ériger la Chine en situation de quasi-monopole sur le marché mondial de ces métaux ; elle domine aussi celui des éoliennes ¹⁴. La Chine a utilisé, à plusieurs reprises, sa position de quasi-monopole dans le secteur des terres rares pour répondre à des mesures de limitation par les États-Unis de leurs exportations vers la Chine de produits stratégiques (en électronique notamment), en interrompant ses livraisons de terres rares. Dans le domaine du nucléaire, la Chine s'est équipée de réacteurs de puissance (la filière à eau pressurisée), avec l'aide notamment de la France dans les années 1980. Aujourd'hui, elle est exportatrice de centrales nucléaires et elle met au point un prototype de réacteur surgénérateur. Elle a également un programme spatial ambitieux avec des projets de base sur Mars.

Les succès industriels de la Chine s'expliquent probablement par la coopération étroite entre les laboratoires de l'Académie des sciences, et par celle des universités avec les entreprises, sous la houlette du ministère de la Science et de la Technologie. Ce transfert des connaissances apparaît dans les indicateurs de la technologie, notamment ceux fondés sur le nombre de dépôts de brevet par chaque pays. Selon l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), la part des demandes de dépôt de brevet déposées par la Chine dans des cinq principaux offices mondiaux pour la propriété intellectuelle est passée de 32,2 % en 2013 à 47,2 %

14. Il existe 17 terres rares d'intérêt inégal. Le néodyme est l'un des constituants des aimants permanents (un alliage néodyme-fer-bore) constitutifs des aimants des turbines des éoliennes. Le néodyme peut être remplacé par le dysprosium, une autre terre rare. La Chine doit aussi son quasi-monopole à son accès privilégié aux minerais de ces métaux en Afrique, notamment en république démocratique du Congo (RDC) où des entreprises chinoises exploitent ces mines dans des conditions inhumaines, notamment en employant des enfants.

Graphique 3. Part mondiale et taux de croissance des publications des 20 premiers pays publiant, 2010-2022 (en %)



N.B. : données 2022 complètes à 95 %.

Source : base OST, WoS, calculs OST-Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur).

en 2023 ¹⁵. Une étude effectuée par La Fabrique de l'industrie en collaboration avec l'OST ¹⁶ montre aussi que concernant 12 innovations de rupture associées à de nouvelles techniques (les batteries, le photovoltaïque, le numérique, les techniques utilisant l'ARN messenger, etc.), la Chine figure très souvent dans le groupe de tête, le top 4 des 20 pays déposants des brevets pris en compte dans cette étude.

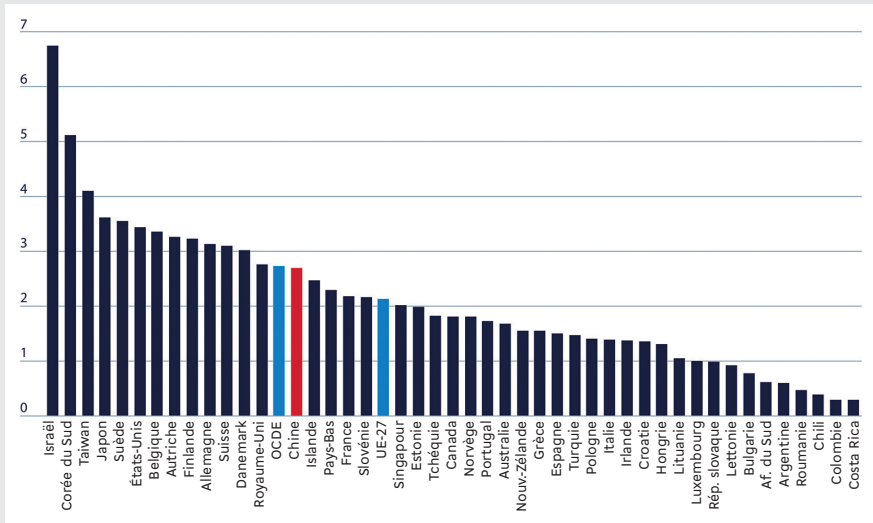
Un effort financier en hausse constante et un plan quinquennal ambitieux

La Chine s'est hissée au premier rang des puissances scientifiques mondiales en un peu moins d'une cinquantaine d'années grâce à un effort de formation des élites scientifiques dans ses universités

15. « Propriété intellectuelle : faits et chiffres de l'OMPI 2024. Brevets et modèles d'utilité », OMPI. URL : <https://www.wipo.int/web-publications/ip-facts-and-figures-2024/fr/patents-and-utility-models.html>. Consulté le 2 juin 2026. Ce chiffre pour la Chine tient compte probablement de demandes de brevets « défensifs » afin de faire barrière à des importations de technologies étrangères, et majore donc les performances technologiques chinoises.

16. BELLIT Sonia et CHARLET Vincent, *L'Innovation de rupture, terrain exclusif des start-ups ? L'industrie française face aux technologies-clés*, Paris : La Fabrique de l'industrie / Presses de l'École des mines (Les notes de la Fabrique), 2025. URL : <https://www.la-fabrique.fr/wp-content/uploads/2023/12/n48-innovation-de-rupture-terrain-de-jeu-exclusif-des-start-up-web.pdf>. Consulté le 2 juin 2026.

Graphique 4. Dépenses intérieures brutes de R&D (en % du PIB)



Source : OCDE, Principaux indicateurs de la science et de la technologie, OCDE, mars 2026. URL : <https://www.oecd.org/fr/data/datasets/main-science-and-technology-indicators.html>. Consulté le 2 juin 2026.

(mais aussi à l'étranger, notamment aux États-Unis) et consacrant des moyens financiers importants, et en croissance continue, à son effort de recherche-développement (R&D) financé par l'État, les régions et les entreprises. Ainsi selon l'OCDE ¹⁷, la Chine a consacré 2,55 % de son produit intérieur brut (PIB) à la R&D en 2024 (54 milliards d'euros prévus en 2026) — un effort financier rapporté au PIB équivalent à celui des pays de l'OCDE (la France y consacrant 2,2 % et les États-Unis 3,5 %), voir graphique 4. Ce financement de la R&D par la Chine augmente à un rythme annuel de 7 % à 8 % depuis le début de la politique des quatre modernisations.

La politique de recherche chinoise est inscrite dans ses plans quinquennaux. Le plus récent (2026-2030), voté par l'Assemblée nationale en mars 2026, est le quinzième et a fait l'objet de nombreux commentaires dans la presse chinoise et internationale ¹⁸. Ce plan prévoit une augmentation annuelle de 7,8 % du budget alloué à la recherche et il affiche plusieurs priorités : notamment la recherche

17. OCDE, « Gross Domestic Spending on R&D (as a percentage of GDP, 2024) », OCDE. URL : <https://www.oecd.org/en/data/indicators/gross-domestic-spending-on-r-d.html>. Consulté le 2 juin 2026.

18. YOU Xiaoying, « China Seeks Self-reliant in Science in Next Five-year Plan », *Nature*, vol. 647, 11 novembre 2025 ; et « China's Big Chance to Advance Fundamental Research », *Nature*, vol. 651, 26 mars 2026, p. 854. URL : <https://www.nature.com/articles/d41586-026-00935-9.pdf>. Consulté le 2 juin 2026.

fondamentale, les semi-conducteurs, les techniques quantiques, les mathématiques, l'intelligence artificielle, la robotique, la génétique, le climat... *Le Quotidien du peuple*, l'organe officiel du PCC, lui a consacré un article dithyrambique dans son édition en français du 13 mars 2026¹⁹. L'article n'hésite pas à qualifier certains objectifs de « bénédiction » (*sic*). Nous en reprenons quelques extraits ci-dessous.

19. « Le nouveau plan quinquennal de la Chine trace la voie pour la plus grande modernisation au monde en termes de population », *Le Quotidien du peuple / Xinhua*, 12 mars 2026. URL : <https://french.news.cn/20260312/b2b26e56d6f54a948d8484794872428e/c.html>. Consulté le 2 juin 2026.

LE NOUVEAU PLAN QUINQUENNAL CHINOIS : EXTRAITS CHOISIS

Cet encadré propose quelques extraits de la présentation faite en français par Le Quotidien du peuple, via l'agence de presse chinoise Xinhua, du nouveau plan quinquennal de la Chine.

« Avec un nouveau programme de développement approuvé jeudi à la session législative nationale, la Chine s'engage dans une période cruciale de cinq ans dans une initiative ambitieuse visant à moderniser fondamentalement sa vaste population d'ici 2035, à une échelle sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Selon le 15^e plan quinquennal (2026-2030) de la Chine, le pays vise à jeter des bases solides pour atteindre son objectif de 2035, qui consiste à doubler son produit intérieur brut (PIB) par habitant de 2020 pour atteindre plus de 20000 dollars US, un niveau caractéristique d'un pays moyennement développé. Cette vision prévoit en outre que d'ici 2035, la puissance économique, les capacités scientifiques et technologiques, les capacités de défense nationale,

la puissance nationale globale et l'influence internationale de la Chine seront toutes nettement renforcées, que la population vivra mieux et sera plus heureuse, et que la modernisation socialiste sera fondamentalement réalisée.

À ce jour, moins de 30 pays et régions dans le monde ont réalisé la modernisation, avec une population totale n'excédant pas un milliard d'habitants, dont les quelque 70 millions du Royaume-Uni et les quelque 340 millions des États-Unis, soit bien moins que la population chinoise qui s'élève à 1,4 milliard d'habitants.

L'immensité de la population chinoise pose des défis considérables. Pourtant, le pays est déterminé à faire en sorte que les fruits du développement profitent à l'ensemble de sa population. [...]

Selon des experts, la réalisation de ces objectifs sera loin d'être facile, compte tenu notamment des contraintes importantes en matière de ressources auxquelles le pays est confronté. [...]

De plus, les défis démographiques que représentent la baisse de natalité et le vieillissement rapide de la population exercent une pression supplémentaire sur les efforts de la modernisation du pays.

Les réalités distinctives de la Chine font qu'il existe peu de précédents historiques à suivre.

Plutôt que transposer les paradigmes de modernisation développés par les économies occidentales, la Chine doit suivre sa propre voie, en relevant les défis grâce à des politiques et des pratiques adaptées à ses conditions uniques, a expliqué Fu Zheng, chercheur à l'Académie chinoise des sciences sociales. [...]

Au cœur de cette voie se trouve la recherche d'un développement de haute qualité, guidé par une nouvelle vision de développement qui met l'accent sur l'innovation, la coordination, le développement vert, l'ouverture et la croissance partagée, qui figure parmi un ensemble de principes directeurs énoncés dans le plan.

Au cours des cinq prochaines années, la Chine augmentera ses dépenses totales de recherche et de développement de plus de 7 % en moyenne par an et portera la valeur ajoutée des industries clés de l'économie numérique à 12,5 % du PIB, selon le plan. [...]

“La modernisation chinoise s'orientera vers une efficacité accrue, l'innovation technologique et une croissance respectueuse de l'environnement”, a indiqué Jiang Haoran, président de Cashway Fintech Co. [...]

La poursuite d'un développement de haute qualité par la Chine vise à améliorer globalement le niveau de vie quotidienne, une tâche difficile pour tout pays ayant une population de cette taille. [...]

La grande population de la Chine pourrait constituer un puissant moteur de croissance, offrant un vivier de talents considérable et de nombreux domaines d'application pour l'innovation technologique, tout en cultivant un marché intérieur dynamique afin de favoriser un commerce équilibré et un développement harmonieux. Conformément à la nouvelle vision de développement, ces éléments contribueront à renforcer la résilience de l'économie chinoise dans un monde instable.

Le plan propose une série de mesures visant à exploiter pleinement cet avantage démographique, en particulier dans un contexte de vieillissement et de déclin de la population.

Axées sur l'amélioration de la structure démographique et l'augmentation du capital humain, ces mesures comprennent le renforcement des aides et des incitations à la fécondité, une meilleure adéquation des ressources éducatives aux évolutions démographiques et le renforcement du secteur des soins aux personnes âgées. [...]

UNE BÉNÉDICTION POUR LE MONDE [en capitales dans le texte d'origine]

Une fois que la Chine aura réussi à réaliser la modernisation, la proportion de l'humanité ayant atteint la modernisation aura plus que dou-

blé, passant d'environ un septième à environ un tiers de la population mondiale, ce qui donnera un coup de fouet au développement mondial.

Il convient de noter que son marché intérieur gigantesque devrait générer une impulsion durable pour l'économie mondiale. [...] » ■

Extrait de : « Le nouveau plan quinquennal de la Chine trace la voie pour la plus grande modernisation au monde en termes de population », *Le Quotidien du peuple / Xinhua*, 12 mars 2026. URL : <https://french.news.cn/20260312/b2b26e56d6f54a948d8484794872428e/c.html>. Consulté le 2 juin 2026.

La « longue marche » de la modernisation est-elle achevée ?

On peut très probablement affirmer que la quatrième modernisation, celle de la science et de la technologie — ainsi d'ailleurs que la troisième, celle de l'industrie —, ont atteint leurs objectifs. Nous n'avons pas en revanche d'éléments pour nous prononcer sur les deux autres, mais *Le Quotidien du peuple*, en faisant allusion aux rendements agricoles insuffisants, laisse entendre que la modernisation de l'agriculture est loin d'être achevée. La Chine en effet est devenue la première puissance scientifique mondiale, et elle est présente sur tous les fronts de la science et de la technologie. Son industrie est compétitive dans les secteurs de pointe, notamment ceux qui jouent un rôle clef dans la transition énergétique ainsi que dans les biens de consommation courante, du fait du coût moins élevé de sa main-d'œuvre et de son électricité. Un récent rapport du Haut-Commissariat à la stratégie et au plan (HCSP), intitulé *L'Industrie européenne face au rouleau compresseur chinois*²⁰, souligne que les entreprises européennes sont en position de faiblesse face à la concurrence de l'industrie chinoise.

Il faut rappeler aussi que la Chine, un pays où la liberté d'expression est limitée, utilise depuis plusieurs années les techniques numériques, notamment la reconnaissance faciale et l'intelligence artificielle pour surveiller ses citoyens et enregistrer des comportements présumés anormaux. Elles ont été beaucoup utilisées pendant l'épidémie de Covid-19 alors que les autorités avaient appliqué des règles très strictes de confinement dans certaines villes, notamment à Shanghai.

20. GRJEBINE Thomas, LEFEBVRE Pacôme et TORRES Mattéo, *L'Industrie européenne face au rouleau compresseur chinois*, Paris : HCSP, février 2026. URL : <https://www.strategie-plan.gouv.fr/publications/lindustrie-europeenne-face-au-rouleau-compresseur-chinois>. Consulté le 2 juin 2026 (analysé in *Futuribles*, n° 472, mai-juin 2026, p. 77-80).

REGARD(S) CHINOIS SUR LA RÉUSSITE DE LA PLANIFICATION EN SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Quelles sont les raisons du succès de la politique de modernisation de la Chine appliquée à la science et à la technologie ? Il y en a sans doute plusieurs. La planification des objectifs et des financements consacrés à la recherche et à l'innovation a certainement contribué à renforcer le potentiel scientifique et universitaire de la Chine, et donc à la formation d'une génération de chercheurs et d'ingénieurs capables de mobiliser des techniques nouvelles au service du développement économique du pays.

Un article de *Nature* de Xiaoyu Zhang¹ commente un livre de Dan Wang, *Breakneck: China's Quest to Engineer the Future*², consacré au succès de la politique scientifique et technologique chinoise. Nous en traduisons quelques extraits :

« Étant donné que de nombreux dirigeants chinois ont suivi une formation d'ingénieur, il est tout à fait naturel que des chercheurs comme Dan Wang tentent d'établir un lien de causalité entre leur parcours et les réalisations économiques et technologiques du pays [...]. Voici quelques-uns des détails qu'il décrit. Bon nombre des provinces chinoises les plus pauvres disposent de meilleures infrastructures que les régions les plus riches des États-Unis. Les politiques chinoises visant à stimuler la croissance du secteur manufacturier ont entraîné des guerres des prix, du gaspillage et

des crises de la dette. Il est vrai que la politique de l'enfant unique et la stratégie zéro Covid de la Chine ont causé des souffrances inutiles. Il est également vrai que les politiques réglementaires américaines entravent la fourniture de services publics tels que les chemins de fer aux États-Unis. Rien que pour avoir inclus ces faits, je considérerais le livre de Dan Wang comme l'un des meilleurs textes en langue anglaise consacrés à la Chine publiés ces dernières années [...]

Cependant, Dan Wang souhaite également commenter ces faits avec un récit particulier : la Chine est dirigée par des ingénieurs, tandis que les États-Unis sont dirigés par des avocats. Il interprète la Chine comme une version moderne de l'Allemagne prussienne ou du Japon de l'ère Meiji — des gouvernements caractérisés par un régime autoritaire et une technocratie, où les experts techniques prennent des décisions ciblées sur des objectifs précis tels que la croissance économique ou la puissance industrielle, tout en négligeant les autres.

Dan Wang est profondément sceptique à l'égard de ce qu'il considère comme le modèle technocratique "descendant" de la Chine. Son argument central est bien connu dans le domaine de l'économie politique : aucun planificateur central, aussi compétent soit-il, ne peut gérer une économie complexe mieux

1. ZHANG Xiaoyu, « The Real Story behind China's Technology Triumph », *Nature*, vol. 651, 16 mars 2026, p. 578-580.

2. Londres : Allen Lane, 2025.

que le marché. Des économistes et des philosophes tels que Friedrich Hayek (philosophe et économiste autrichien théoricien critique de l'étatisme [...]) et Michael Oakeshott ont qualifié cette foi dans la planification centrale de "prétention à la connaissance" ou de "vanité rationaliste". Ce qui rend la version de Dan Wang originale, c'est la manière dont il inscrit cette idée dans le cadre des relations entre les États-Unis et la Chine, ainsi que la richesse de ses reportages sur le terrain. Mais, à mon avis, le récit qu'il construit ne correspond pas toujours aux faits. [...]

À mon sens, le principal facteur qui influence le paysage politique chinois est l'échelle. Les êtres humains ont une capacité limitée à s'organiser en grands groupes. Gouverner un pays aussi vaste que la Chine, avec une population de 1,4 milliard d'habitants, nécessite plusieurs niveaux d'institutions administratives, qui gèrent toutes la nation à des échelles différentes. Ces niveaux limitent inévitablement la capacité du Premier ministre — le chef de l'administration gouvernementale — à gouverner avec précision au niveau local. Ce qui se passe dans le quartier de Lujiazui à Shanghai, dans le district de Nanshan à Shenzhen et dans la province montagneuse du Guizhou est très différent, même si ces lieux se trouvent tous dans le même pays. Les habitants de ces différentes régions pensent et agissent différemment, comme s'ils vivaient dans des mondes parallèles [...]

D'une manière générale, je divise ces mondes en trois zones : la

Chine hayekienne, la Chine fondamentaliste et la Chine du parti communiste. La Chine hayekienne (du nom de Friedrich Hayek, le défenseur du libre marché) est étroitement liée à la mondialisation et au progrès technologique, et se trouve dans les agglomérations urbaines de haute technologie des deltas de la rivière des Perles (Canton). Au lieu de cela, la mondialisation que le monde a connue au cours des 50 dernières années est le fruit de la coopération entre les gouvernements chinois et américain pour s'opposer à l'Union soviétique pendant la guerre froide. Après 1969, la Chine et l'Union soviétique ont eu des conflits frontaliers dans le Nord-Est et le Nord-Ouest. Dans les années 1970, le diplomate américain Henry Kissinger a observé la possibilité d'une coopération sino-américaine et établi des contacts avec le gouvernement chinois.

Ce que beaucoup de commentateurs oublient, c'est que c'est sous la direction de Mao Zedong, dans les années 1970, que les barrières commerciales technologiques entre la Chine et le monde occidental ont commencé à tomber. Grâce à un programme lancé en 1973, la Chine a importé à grande échelle des équipements technologiques des États-Unis, d'Allemagne de l'Ouest, de France, du Japon, des Pays-Bas, de Suisse et d'Italie. [...] Les conséquences de cette coopération ont largement dépassé les attentes des gouvernements américain et chinois à l'époque : cette collaboration a transformé la Chine en un géant de la fabrication. Je pense

que le succès de la Chine résulte moins des institutions ou des tendances en matière de gouvernance, comme le soutient Dan Wang, que de la deuxième variable fondamentale de l'ascension du pays vers la domination technologique que l'on néglige souvent : les propriétés mêmes de la technologie. »

Notons que Xiaoyu Zhang, dans son article pour *Nature*, souligne les difficultés de la planification dans un pays comme la Chine. Et, comme le remarque Fabrice

Pectousse dans un récent article (« Leçons chinoises : la puissance scientifique et le temps long ³ »), « il est vrai aussi qu'il est difficile à une démocratie de poursuivre une stratégie sur plusieurs décennies ». En France, les objectifs des lois de programmation de la recherche sur le moyen terme (quatre-cinq ans) sont rarement respectés, ils le furent pour le développement du programme nucléaire et pour les lois de programmation militaire ⁴. ■

P.P.

3. *Telos*, 5 mai 2026. URL : <https://www.telos-eu.com/fr/economie/lecons-chinoises-puissance-scientifique-temps-long.html>. Consulté le 2 juin 2026.

4. Les premières décisions concernant le programme nucléaire de la France ont été prises en 1952 (adoption d'un premier plan quinquennal). Voir GOLDSCHMIDT Bertrand, *Les Rivalités atomiques 1939-1966*, Paris : Fayard, 1967.

La Chine est devenue, en moins d'un demi-siècle, la première puissance scientifique mondiale et cette modernisation a contribué à celle de son industrie ²¹. Ces modernisations vont certainement se poursuivre. De plus, comme l'annonce l'article du *Quotidien du peuple*, la Chine va multiplier des efforts diplomatiques pour exporter son modèle de développement en proposant une coopération scientifique et technique aux pays en développement, notamment en Asie du Sud-Est et en Afrique. Elle mobilisera aussi son potentiel scientifique et technique dans sa compétition économique et politique avec les États-Unis.

Toutefois, pour poursuivre dans cette voie, la Chine va sans doute se heurter à un sérieux handicap : le vieillissement de sa population ²², amplifié par la politique de l'enfant unique appliquée en Chine de 1979 aux années 2010 — *Le Quotidien du peuple* y fait allusion. Celle-ci va éclaircir les rangs des jeunes générations,

21. S'agissant de l'agriculture, la modernisation est loin d'être acquise. Et pour la Défense nationale, les données ne sont pas disponibles ; toutefois, la Chine a entrepris, récemment, une « modernisation » de son arme nucléaire avec l'objectif d'augmenter le nombre de missiles nucléaires dont elle dispose.

22. Voir BOURSE François, « Population et peuplements », in *Horizon 2050 : le monde face à ses limites. Tendances, choc des visions, scénarios. Rapport Vigie 2026*, Paris : Futuribles International, 2026, p. 17-94.

et donc ceux des futurs diplômés scientifiques et ingénieurs : le « rouleau compresseur » chinois pourrait-il finir par manquer de main-d'œuvre qualifiée ? Par ailleurs, le vieillissement des populations des pays développés, notamment européens, modifie leur mode de vie et leurs habitudes de consommation, pénalisant ainsi probablement les exportations chinoises de biens de haute technologie (produits électroniques, voire des voitures électriques), ce qui pourrait contraindre la Chine à réorienter son industrie.

Conclusion : quelle stratégie pour l'Europe ?

La Chine est devenue sans conteste la première puissance scientifique mondiale et l'un des *leaders* mondiaux de la haute technologie, avec les États-Unis et d'autres pays asiatiques comme la Corée du Sud et le Japon. L'Europe doit tenir compte de ce fait, et comme le soulignaient Mario Draghi et Enrico Letta dans leurs rapports sur l'avenir de l'Europe²³, celle-ci doit certes se défendre contre la concurrence chinoise par des droits de douane et une taxe carbone aux frontières²⁴. Mais l'Europe, la France notamment, doit aussi prendre une position offensive en mettant en œuvre sa réindustrialisation et en augmentant son effort financier pour la R&D et l'innovation²⁵, afin d'assurer sa souveraineté technologique. Qui plus est, d'une part face au désengagement des États-Unis vis-à-vis de l'Europe et à leur rupture avec multilatéralisme et la coopération scientifique internationale, et d'autre part face à la volonté de la Chine d'exporter son modèle de développement, il est important que l'Europe montre qu'« après l'Occident²⁶ », la Chine n'est pas seule présente sur la scène internationale, notamment dans les domaines de la science et de la technologie, et que les Européens sont capables de prendre des initiatives pour relancer la coopération scientifique internationale et le multilatéralisme, en relation avec

23. DRAGHI Mario, *The Future of European Competitiveness*, Bruxelles : Commission européenne, 2024. URL : https://commission.europa.eu/topics/competitiveness/draghi-report_en ; et LETTA Enrico, *Much more than a Market: Speed, Security, Solidarity: Empowering the Single Market to Deliver a Sustainable Future and Prosperity for all EU Citizens*, rapport présenté au Conseil européen du 18 avril 2024, 147 p. URL : <https://www.consilium.europa.eu/media/ny3j24sm/much-more-than-a-market-report-by-enrico-letta.pdf>. Consultés le 2 juin 2026.

24. ELVIRE Fabry et alii, « Levée de boucliers : comment les stratégies de sécurité économique de la Chine, l'Europe, le Japon et les États-Unis façonnent le monde », Institut Jacques Delors, *Policy Paper*, n° 298, février 2024. URL : https://institutdelors.eu/content/uploads/2025/04/PP298_Comparing-Economic-Security-Strategies-Fabry-Kohler-Suzuk-Lamy-Sibona_FR.pdf. Consulté le 2 juin 2026.

25. GALLOIS Louis, « Reconquérir la croissance économique en France », *Futuribles*, n° 472, mai-juin 2026, p. 67-80.

26. GODELIER Maurice et VÉDRINE Hubert, *Après l'Occident ?*, Paris : Perrin et Robert Laffont (Bascules), 2026 (analysé in *Futuribles*, n° 472, mai-juin 2026, p. 142-144).

la Chine, le Canada, et des pays d'Afrique et d'Asie, notamment le Japon. Elle a une solide expérience dans de nombreux domaines : le Centre européen de recherche nucléaire (CERN) à Genève, le réacteur à neutrons ILL (Institut Laue-Langevin) et la machine pour le rayonnement synchrotron (European Synchrotron Radiation Facility [ESRF]) à Grenoble, l'European Molecular Biology Laboratory (EMBL) à Heidelberg, et l'Agence spatiale européenne en sont des exemples emblématiques. La Chine a montré une voie pour la modernisation, mais l'Europe doit montrer que celle-ci n'est pas la seule. ■

HOMMAGE À EDGAR MORIN (1921-2026)

La revue *Futuribles* s'associe pleinement à l'immense hommage rendu à Edgar Morin, décédé le 29 mai dernier à l'âge de 104 ans, pseudonyme qu'il s'était donné durant la Résistance et qu'il conserva toute sa vie, d'abord lorsqu'il adhéra au parti communiste, dont il fut exclu en 1954, ensuite, après avoir publié le livre *L'Homme et la mort* en 1951 (Paris : Éditions Corrêa).

Il entre au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) comme sociologue et anthropologue s'intéressant aux questions culturelles et à la culture de masse. Puis Edgar Morin, toujours très attentif au monde contemporain et détenteur d'un immense savoir, y compris dans les sciences de la vie, se lance dans *La Méthode*, un ouvrage

en six volumes (Paris : Seuil, 1977-2004) qui, en substance, lui vaudra d'être internationalement reconnu comme penseur de la complexité, et auteur incontournable sur l'art et la manière de pratiquer l'interdisciplinarité, si chère aux prospectivistes. Il nous enseigne comment relier et donner du sens y compris aux phénomènes qui peuvent sembler contradictoires.

On l'a dit « jongleur d'idées et de mots », sociologue, anthropologue, philosophe, journaliste... Il se disait lui-même « humanologue », et n'a cessé de militer pour une « insurrection des consciences ». Toujours attentif au monde contemporain et à l'avenir, il a combattu avec une intelligence exceptionnelle pour la paix, l'écologie, la planète et les droits humains. *Futuribles* a régulièrement relayé sa pensée ¹, notamment grâce à notre collègue André-Yves Portnoff qui a recensé bon nombre de ses livres prônant la pensée complexe et la systémique dans ces colonnes — citons, entre autres *Attends-toi à l'inattendu*, La Tour d'Aigues / Paris : L'Aube / Le Monde, 2021 ; *Un Festival d'incertitudes*, Paris : Gallimard (Tracts), 2020 ; *Complexité et organisations. Faire face aux défis de demain*, Paris : Eyrolles, 2018 ; *Penser global. L'humain et son univers*, Paris : Robert Laffont, 2015.

Auteur prolifique, régulièrement invité à commenter l'actualité internationale, européenne et française, Edgar Morin restera pour tous ceux qui s'intéressent à l'avenir, une référence indispensable. ■

Hugues de Jouvenel



Edgar Morin à São Paulo, en 2011
Photo CC BY-SA 2,
par *Fronteiras do Pensamento*

1. Voir MORIN Edgar, « Sauver l'enfant Mozart ! Donner à l'innovation le moyen de s'épanouir », *Futuribles*, n° 344, septembre 2008, p. 29-32.

L'altruisme efficace : de la philanthropie à la gouvernance technologique

Par Antonin Broi ¹

Dans un monde de plus en plus instable et incertain, en proie à de multiples tensions économiques, diplomatiques, écologiques, sociales, la propension des États et des organisations, publiques comme privées, à faire preuve de philanthropie pourrait ralentir assez fortement. Et les investissements dans des actions philanthropiques risquent d'être de plus en plus questionnés quant à leur utilité réelle et leur bien-fondé. Dans ce contexte, le mouvement dit de l'altruisme efficace, apparu il y a une quinzaine d'années et dont la philosophie vise à maximiser l'impact positif des actions altruistes avec les ressources disponibles, pourrait faire son chemin au sein des sphères décisionnelles.

Encore peu connu mais disposant d'une audience croissante dans divers milieux (notamment celui de la Tech), l'altruisme efficace, écrit Antonin Broi, « a acquis dans certains espaces une capacité réelle à orienter des financements, structurer les priorités et influencer des agendas de recherche ». Qui plus est, il s'engage désormais sur des enjeux de gouvernance technologique, avec en ligne de mire la prévention des risques de catastrophes planétaires qui pourraient découler d'une utilisation insuffisamment encadrée de l'intelligence artificielle (IA).

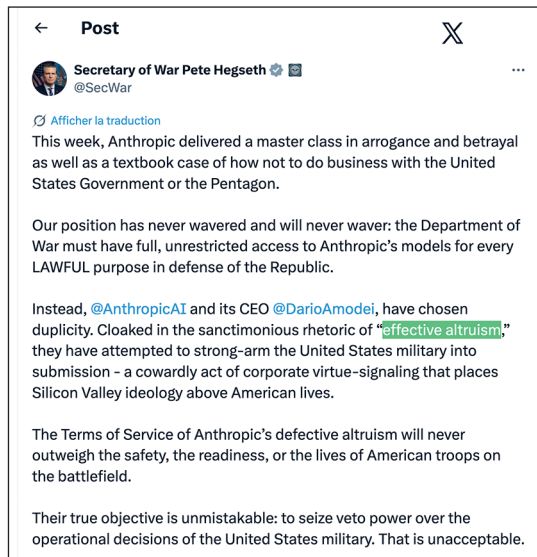
Pour bien comprendre ce mouvement et les controverses qu'il suscite, en particulier aux États-Unis, cet article rappelle quand et comment il est apparu, ainsi que la manière dont il priorise les domaines d'action susceptibles d'avoir l'impact le plus positif pour l'humanité. Enfin, il propose un coup de projecteur sur les questions de gouvernance technologique (dont l'appel à une pause dans les progrès de l'IA) qui alimentent la polémique autour de cet écosystème très hétérogène. S.D.

1. Docteur en philosophie, chercheur à l'université de Genève, affilié au Centre interfacultaire en sciences affectives et au Centre de Genève en philanthropie.

Fin février 2026, Pete Hegseth, secrétaire à la Défense des États-Unis, annonce sur X la désignation d'Anthropic, entreprise de premier plan dans le secteur de l'intelligence artificielle (IA), comme « risque de chaîne d'approvisionnement pour la sécurité nationale ² ». Si cette décision était confirmée, aucun contractant ou partenaire de l'armée ne pourrait poursuivre d'activité commerciale avec l'entreprise. Cette décision, sans précédent pour une entreprise états-unienne, tient à deux clauses qu'Anthropic refuse d'abandonner dans ses conditions d'usage : l'interdiction de la surveillance de masse des citoyens états-unien et l'interdiction d'armes entièrement autonomes (capables de sélectionner et frapper des cibles sans intervention humaine). Dans un message au ton incendiaire, Pete Hegseth condamne la « rhétorique moralisatrice d'« altruisme efficace » » de l'entreprise. Comment un mouvement né dans des cercles universitaires et philanthropiques se retrouve-t-il invoqué, comme un repoussoir, dans un affrontement entre une entreprise d'IA et le Pentagone ?

Depuis une quinzaine d'années, l'altruisme efficace (*effective altruism* [EA]) s'est affirmé comme un mouvement transnational qui articule réflexion morale, pratiques philanthropiques et production d'expertise dans des domaines souvent stratégiques, comme la santé mondiale ou la gouvernance des technologies émergentes. Il repose pourtant sur une idée simple : mobiliser raison et données empiriques pour identifier les manières d'aider autrui qui produisent le plus grand impact positif, puis diriger ses ressources en conséquence.

Le mouvement a acquis dans certains espaces une capacité réelle à orienter des financements, structurer les priorités et influencer



Extrait du message de Pete Hegseth sur X le 27 février 2026 (voir note 2)

2. Post de Pete Hegseth (Secretary of War), sur X, le 27 février 2026 (image ci-dessus). URL : <https://x.com/SecWar/status/2027507717469049070>. Consulté le 7 mai 2026.

des agendas de recherche. D'un côté, des outils d'évaluation philanthropique, centrés sur la transparence et la recherche du plus grand impact, ont contribué à rationaliser des décisions de don et à influencer un nombre certes minoritaire, mais non négligeable, de donateurs et de fondations. De l'autre, le mouvement s'est progressivement engagé sur des enjeux de gouvernance technologique, en particulier autour de la prévention des risques catastrophiques planétaires.

Aux origines de l'altruisme efficace

Pour comprendre l'émergence de l'altruisme efficace, un détour par la philosophie morale anglo-saxonne s'impose. Sur le plan des idées, l'altruisme efficace s'inscrit dans une tradition conséquentialiste et utilitariste marquée par l'exigence d'impartialité. Le texte « *Famine, Affluence, and Morality* » (1972) du philosophe Peter Singer joue ici un rôle emblématique³. Prenant comme exemple réel une famine au Bangladesh, Peter Singer y soutient qu'il est moralement arbitraire d'accorder moins de poids aux besoins d'une personne au seul motif qu'elle est lointaine, et qu'une partie significative des ressources des habitants des pays développés devrait être consacrée à prévenir des maux graves, où qu'ils se trouvent.

À partir du milieu des années 2000, l'exigence d'efficacité prend une place croissante dans cette réflexion. Les bonnes intentions ne suffisent pas ; nos ressources étant limitées, la question pertinente n'est pas seulement « dois-je aider les personnes dans le besoin ? », mais aussi « comment utiliser au mieux ces ressources pour avoir le plus grand impact ? » Ce déplacement s'explique notamment par deux évolutions parallèles. D'une part, les méthodes d'évaluation coût-efficacité en économie du développement, qui s'inspirent des pratiques d'évaluation en santé publique, ont gagné en influence. En recourant à des essais contrôlés randomisés⁴ pour mesurer l'effet de différentes interventions, les chercheurs produisent des résultats susceptibles d'éclairer les choix des décideurs publics. Le prix Nobel d'économie 2019, attribué à Abhijit Banerjee, Esther Duflo et Michael Kremer pour leur rôle pionnier dans le développement de ces méthodes, est venu consacrer leur succès. D'autre part, le monde philanthropique manifeste alors un intérêt croissant pour

3. SINGER Peter, « *Famine, Affluence, and Morality* », *Philosophy and Public Affairs*, vol. 1, n° 3, 1972, p. 229-243.

4. C'est-à-dire dont les participants sont répartis aléatoirement dans les différents groupes testés (NDLR).

la rationalisation et l'évaluation de l'impact — mouvement illustré, par exemple, par la fondation Gates dès le début des années 2000.

L'altruisme efficace se propose d'aller plus loin en systématisant la réflexion autour de l'efficacité. D'abord, il ne s'agit pas seulement d'optimiser l'allocation de l'argent : tout type de ressource (temps, carrière, compétences, réseau, etc.) peut être mobilisé au service de notre impact. Ensuite, l'altruisme efficace ne se contente pas de comparer des organisations non gouvernementales (ONG) au sein d'une même cause (par exemple, la lutte contre le changement climatique ou le cancer), mais propose aussi de comparer les causes entre elles : c'est l'idée de « neutralité de cause ».

Institutionnellement, l'altruisme efficace se constitue à la fin des années 2000 autour de quelques organisations pivots : GiveWell (États-Unis, 2007), spécialisé dans l'évaluation d'ONG dans le domaine de la lutte contre la pauvreté ; Giving What We Can (Royaume-Uni, 2009), qui promeut l'engagement à donner de manière efficace ; et 80,000 Hours (Royaume-Uni, 2011), orienté vers les choix de carrière à fort impact.

Le mouvement s'organise autour de deux types d'activités complémentaires : l'évaluation des opportunités d'impact et la redirection d'actions vers les opportunités identifiées. Il se déploie via un réseau de groupes locaux et universitaires, des espaces de discussion en ligne et des événements réguliers, qui contribuent à structurer le débat et à coordonner les acteurs. Par exemple, les « EA Global » sont des rencontres internationales organisées plusieurs fois par an réunissant des chercheurs, entrepreneurs, philanthropes, étudiants et professionnels intéressés par l'altruisme efficace. L'ensemble forme aujourd'hui une communauté internationale de plus d'une dizaine de milliers de sympathisants et un réseau dense d'organisations plus ou moins directement affiliées (voir encadré ci-contre).

La priorisation des causes

L'altruisme efficace s'est d'abord fait connaître dans l'espace public par son engagement dans la lutte contre la pauvreté mondiale, en s'appuyant sur les résultats issus de l'économie du développement et des synthèses et recommandations de GiveWell pour identifier des opportunités de don à haut impact. Dans ces domaines relativement favorables à l'évaluation empirique, un socle solide de données permet de comparer *ex ante* des interventions et d'estimer leurs effets attendus.

UN MOUVEMENT DE TAILLE RÉDUITE, MAIS À L'INFLUENCE DISPROPORTIONNÉE

Il est difficile d'évaluer précisément la taille du mouvement de l'altruisme efficace. Plus de 10 000 personnes se sont engagées auprès de Giving What We Can à donner au moins 10 % de leurs revenus au cours de leur vie à des opportunités jugées particulièrement efficaces¹, ce qui fournit une estimation basse de son noyau le plus engagé. En incluant les autres sympathisants, on peut raisonnablement estimer que le mouvement rassemble plusieurs dizaines de milliers d'individus, à divers degrés d'implication. Malgré sa visibilité accrue dans l'espace public ces dernières années (voir la dernière partie de cet article), le mouvement reste largement méconnu du grand public. Selon un sondage de l'organisation Rethink Priorities, seulement 1 % à 2 % de la population états-unienne adulte serait en mesure d'expliquer, même de façon

approximative, ce qu'est l'altruisme efficace².

En termes financiers, l'écosystème de l'altruisme efficace mobilise des ressources substantielles, de l'ordre d'un milliard de dollars US par an. À titre d'exemple, en 2025 GiveWell a donné près de 350 millions de dollars US à des ONG travaillant dans le domaine de la santé dans des pays en développement³. Toutefois, cette capacité de financement repose en grande partie sur un nombre restreint de bailleurs, dont Good Ventures, la fondation associée à Cari Tuna et Dustin Moskovitz (cofondateur de Facebook, qu'il a quitté en 2007)⁴. Cette concentration des financements est une vulnérabilité régulièrement discutée : elle expose le mouvement à une dépendance stratégique à leur égard et un alignement implicite avec leurs valeurs. ■

A.B.

1. « A Powerful Community of Effective Givers », Giving What We Can. URL : <https://www.givingwhatwecan.org/about-us/members>. Consulté le 7 mai 2026.

2. ELSEY Jamie et MOSS David, « Awareness of Effective Altruism », in « Pulse: US Attitudes and Awareness Regarding Effective Giving and Philanthropic Cause Areas », Rethink Priorities, novembre 2024. URL : https://rethinkpriorities.org/research-area/pulse/#Awareness_of_Effective_Altruism. Consulté le 7 mai 2026.

3. « Help Us Respond to an Uncertain Future for Global Health », GiveWell, 25 février 2026. URL : <https://blog.givewell.org/2025/11/24/help-us-respond-uncertain-future-for-global-health/>. Consulté le 7 mai 2026.

4. Pour en savoir plus sur l'état du financement des causes à impact dans l'altruisme efficace, voir RUBENS Jacco, « Historical EA Funding Data: 2025 Update », Effective Altruism Forum, 14 novembre 2025. URL : <https://forum.effectivealtruism.org/posts/NWHb4nsnXRxDFFGLy/historical-ea-funding-data-2025-update>. Consulté le 7 mai 2026.

Le mouvement a cependant rapidement développé ses activités dans d'autres champs d'action. Pour identifier les causes prometteuses, l'altruisme efficace s'appuie sur des heuristiques de priorisation dont la plus connue est le triptyque « ampleur / potentiel d'amélioration / caractère négligé », destiné à estimer la valeur

COMMENT PRIORISER LES DOMAINES D'ACTION ?

Pour déterminer comment avoir le plus grand impact positif, il faudrait idéalement passer en revue toutes les actions à disposition et évaluer chacune d'entre elles. Pour rendre cette tâche praticable, il est possible de prioriser d'abord des domaines d'action ou des grandes causes, en partant de l'hypothèse plausible qu'ils n'offrent pas tous les mêmes opportunités d'impact. L'enjeu est d'estimer l'impact marginal d'un investissement supplémentaire : si l'on ajoute une unité de ressources à un problème donné, quel impact additionnel peut-on raisonnablement espérer obtenir ? Le cadre « ampleur / potentiel d'amélioration / caractère négligé » est la principale heuristique de priorisation utilisée dans l'écosystème de l'altruisme efficace pour comparer des causes (ou problèmes) :

- Ampleur (*scale*) : quelle est l'ampleur du problème, en nombre d'individus affectés et en intensité du tort causé à chaque individu (maladie, souffrance, pauvreté, etc.) ?
- Potentiel d'amélioration (*tractability*) : dans quelle mesure des ressources additionnelles peuvent-elles produire des progrès substantiels dans la résolution du problème ? Existe-t-il des leviers d'action prometteurs, des interventions prouvées ?
- Caractère négligé (*neglectedness*) : à quel point le problème est-il déjà

investi par d'autres acteurs (financements publics et privés, attention médiatique, ressources humaines) ? L'idée sous-jacente est que, toutes choses égales par ailleurs, notre impact marginal est plus élevé dans les domaines qui ont reçu peu d'attention.

Le cas de l'élevage intensif est éclairant : les animaux concernés, tels que les poulets élevés pour leur chair, sont extrêmement nombreux et subissent souvent des souffrances sévères, ce qui confère au problème une ampleur considérable. En outre, il existe des voies d'améliorations évidentes, notamment dans l'évolution des choix de consommation et des *standards* du secteur agroalimentaire. Enfin, les moyens consacrés à ce domaine restent très faibles au regard des enjeux, ce qui laisse penser que des ressources supplémentaires pourraient produire des gains marginaux importants.

Une autre catégorie de problèmes fréquemment jugés prioritaires est celle des risques de catastrophe planétaire, par exemple de guerre nucléaire ou de pandémie. Leur gravité potentielle est évidente, et ils sont souvent sous-investis, notamment parce que leur faible probabilité perçue, entretenant une illusion de sécurité, réduit l'attention politique et financière qu'ils reçoivent. ■

A.B.

marginale d'un investissement (en argent ou en temps) dans la résolution d'un problème (voir encadré ci-contre). Inspirée par ces heuristiques, une fraction significative de l'écosystème de l'altruisme efficace s'est tournée vers le bien-être animal (en particulier celui des animaux d'élevage) et vers la prévention de risques catastrophiques planétaires, au sein desquels les risques associés à une IA transformative occupent une place centrale. Une réorientation stratégique annoncée par 80,000 Hours, en avril 2025, vers les enjeux liés à l'intelligence artificielle reflète ainsi ce déplacement d'attention dans l'écosystème⁵. La frange de l'altruisme efficace centrée sur l'IA a progressivement contribué à la structuration d'un écosystème distinct dédié à la sécurité de l'IA, qui se positionne comme l'une des principales forces reconnaissant à la fois le potentiel transformationnel de ces technologies et les risques extrêmes qu'elles pourraient faire peser. Les tenants de cette mouvance ne nient pas que l'IA pourrait jouer un rôle utile et positif dans certains domaines, mais ce n'est pas sur ce type de rôle qu'ils concentrent leur attention. Dans leur perspective, la réduction des risques de catastrophes liées, directement ou indirectement, au développement de systèmes d'IA avancés serait un levier d'impact positif majeur. Ses partisans plaident donc pour des garde-fous renforcés, voire, pour certains, pour une pause temporaire dans le développement et le déploiement des systèmes d'IA les plus avancés.

S'agissant des risques liés à l'intelligence artificielle, des travaux antérieurs, notamment ceux de Nick Bostrom sur les dangers de systèmes aux capacités surhumaines, servent souvent de cadre de référence. Mais l'accélération spectaculaire des IA génératives depuis le début des années 2020 a renforcé, au sein de cet écosystème, l'idée que les trajectoires technologiques pourraient s'emballer et que les fenêtres d'intervention pourraient se refermer rapidement. Dans cette perspective, les penseurs associés à l'altruisme efficace classent ces risques parmi les risques existentiels, c'est-à-dire susceptibles d'entraîner l'extinction de l'humanité ou de réduire drastiquement et de manière permanente son potentiel futur (voir encadré suivant).

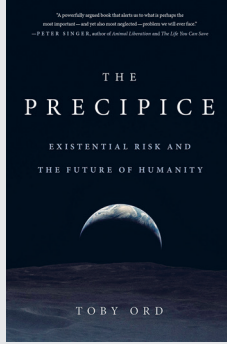
Sur le plan théorique, ce déplacement vers les risques extrêmes a contribué à la formalisation de la thèse du longtermisme, selon laquelle veiller aux intérêts des générations futures à très long

5. BOWERMAN Niel et THE 80,000 HOURS TEAM, « We're Shifting Our Strategic Approach to Focus More on AGI », 80,000 Hours, 4 avril 2025. URL : <https://80000hours.org/2025/04/strategic-approach/>. Consulté le 7 mai 2026.

À PROPOS DE THE PRECIPICE, DE TOBY ORD

Dans ce livre paru en 2020¹, le philosophe Toby Ord, figure influente du mouvement altruiste efficace, soutient que l'humanité traverse une période historiquement singulière, que Toby Ord nomme le « précipice » : une zone de danger où notre avenir à long terme est en péril, mais où une réduction substantielle de ces risques reste possible. Les risques en question sont existentiels, c'est-à-dire susceptibles soit d'anéantir l'humanité, soit de détruire durablement son potentiel à long terme. Toby Ord insiste sur un basculement majeur : les menaces naturelles (astéroïdes, supervolcans, etc.) existent encore, mais les menaces les plus importantes proviennent désormais de l'activité humaine, notamment de guerre nucléaire, des pandémies artificielles² et des IA avancées. Alors que nous avons acquis des capacités technologiques capables de provoquer des catastrophes irréversibles, nos institutions et nos normes de sécurité n'ont malheureusement pas suivi.

Dans un effort de quantification probabiliste de ces risques, Toby Ord évalue à environ une chance sur six le risque de catastrophe



existentielle au cours des 100 prochaines années : environ 1/1 000 pour les effets directs du dérèglement climatique et d'une guerre nucléaire, 1/30 pour les pandémies, 1/10 pour les IA non alignées avec les préférences humaines. Il souligne qu'il s'agit de chiffres approximatifs repré-

sentant ses degrés de confiance personnelle, en accord avec une approche subjective (bayésienne) des probabilités. Ces estimations sont donc destinées à être révisées au gré des informations et du contexte³.

The Precipice n'est pas seulement un catalogue de menaces. C'est aussi un plaidoyer en faveur d'un renforcement de la recherche, de la coopération internationale, et de la gouvernance des technologies dangereuses afin de réduire rapidement le niveau de risque planétaire, en particulier là où des fenêtres d'action pourraient se refermer vite. En identifiant des leviers réalistes (politiques, scientifiques, organisationnels), l'humanité pourrait s'éloigner du bord du précipice et sécuriser sa trajectoire à long terme. ■

A.B.

1. ORD Toby, *The Precipice: Existential Risk and the Future of Humanity*, New York : Grand Central Publishing (Hachette Books), 2020.

2. C'est-à-dire causées directement par l'activité humaine (par exemple via la diffusion délibérée de pathogènes modifiés par génie génétique à des fins terroristes).

3. ORD Toby, « The Precipice Revisited », conférence donnée lors de l'événement « EA Global: Bay Area (Global Catastrophic Risks) », Oakland, 4 février 2024. URL : <https://www.tobyord.com/writing/the-precipice-revisited>. Consulté le 7 mai 2026.

terme devrait être une priorité de nos actions actuelles (voir l'encadré page suivante). Cette thèse, qui reste controversée même au sein du mouvement altruiste efficace, a notamment été défendue par le philosophe William MacAskill, une des figures fondatrices du mouvement, dans son livre *What We Owe the Future* ⁶. Ce dernier a bénéficié d'une large couverture médiatique à sa sortie, le magazine *Time* lui consacrant même sa une ⁷.

Cette évolution met le mouvement face à des critiques symétriques. D'un côté, son ancrage initial dans la santé mondiale est parfois interprété comme reflétant un biais de mesurabilité : l'altruisme efficace tendrait à privilégier ce qui est aisément quantifiable. L'objection prend souvent une tournure plus politique : des interventions potentiellement très prometteuses, mais aux effets difficiles à isoler et à prévoir, relèveraient de changements institutionnels ou de la transformation de systèmes entiers ; or l'altruisme efficace manquerait d'outils pour penser ce type d'actions et, de ce fait, sous-investirait dans les réformes structurelles. D'un autre côté, l'investissement de causes plus incertaines, notamment les risques de catastrophe planétaire, expose l'altruisme efficace à l'objection opposée : dès lors que l'on vise un impact par le changement législatif ou que l'on raisonne à partir de scénarios de rupture, les conclusions deviennent probabilistes et fortement tributaires d'hypothèses difficiles à évaluer, souvent liées à des visions globales du monde et donnant lieu à des désaccords entre experts. L'altruisme efficace se voit accusé de survaloriser des promesses d'impact hypothétique et lointain.

Un acteur de la gouvernance technologique plongé dans l'arène médiatique

En tant que mouvement philanthropique, l'altruisme efficace reste un acteur de taille modeste à l'échelle mondiale. Mais l'investissement de ses acteurs dans des sujets de pointe et son ancrage dans certains réseaux académiques et technologiques lui ont conféré une forte visibilité, notamment lorsque ses sources de financement, ses priorités ou ses normes de gouvernance sont devenues des objets de débat public.

6. MACASKILL William, *What We Owe the Future*, New York : Basic Books, 2022.

7. BAJEKAL Naina, « Want to Do More Good? This Movement Might Have the Answer », *Time*, 10 août 2022. URL : <https://time.com/6204627/effective-altruism-longtermism-william-macaskill-interview/>. Consulté le 7 mai 2026.

LE LONGTERMISME

Introduit explicitement par les philosophes William MacAskill et Hilary Greaves dans un article de 2019¹, qui en distinguent plusieurs versions, le longtermisme est une thèse éthique visant à déterminer nos priorités morales. Dans sa version forte et déontique, il consiste à dire que les actions que l'on a le devoir d'entreprendre sont celles qui ont les conséquences les plus bénéfiques non pas pour les générations actuelles ou du futur proche, mais pour les générations du futur lointain. Autrement dit, ce seraient les effets à très long terme de nos actions qui constitueraient le principal critère de leur évaluation morale, parce que c'est en se concentrant sur les générations futures éloignées qu'on peut avoir le plus grand impact positif.

Le longtermisme découle de la combinaison d'une prémisse éthique d'impartialité temporelle — la vie d'un individu a la même valeur que l'individu vive mainte-

nant, dans dix ans ou dans un million d'années — et d'une prémisse empirique selon laquelle certaines de nos actions présentes peuvent affecter positivement ou négativement la vie du très grand nombre d'individus susceptibles d'exister dans le futur. Le longtermisme n'équivaut pas à sacrifier les générations présentes au service des générations futures, puisque dans les faits la plupart des actions promues par les auteurs du longtermisme bénéficient aussi aux générations présentes. Parmi ces actions figurent notamment celles visant à réduire les risques de catastrophes dont les effets seraient permanents à l'échelle de l'humanité.

Le longtermisme a donné lieu à une littérature philosophique abondante, qui s'est notamment interrogée sur notre capacité réelle à prévoir les conséquences de nos actions à très long terme. ■

A.B.

1. GREAVES Hilary et MACASKILL William, « The Case for Strong Longtermism », *GPI [Global Priorities Institute] Working Paper*, n° 5, juin 2021. URL : <https://www.globalprioritiesinstitute.org/wp-content/uploads/The-Case-for-Strong-Longtermism-GPI-Working-Paper-June-2021-2-2.pdf>. Consulté le 7 mai 2026.

L'affaire FTX a cristallisé cette exposition. Fin 2022, l'effondrement de la plate-forme d'échange de cryptomonnaies FTX, fondée par Sam Bankman-Fried, puis la condamnation de ce dernier à New York — le verdict de culpabilité est rendu le 2 novembre 2023 pour sept chefs d'accusation, dont fraude et complots — et sa peine de prison ont provoqué un choc réputationnel dans l'écosystème de l'altruisme efficace. Sam Bankman-Fried se revendiquait en effet du mouvement et avait financé des causes longtermistes. Son FTX Future Fund, lancé en février 2022, avait engagé en quelques mois plus de 130 millions de dollars US, majoritairement vers des projets associés au longtermisme. L'affaire a pris une ampleur média-

tique telle qu'une série retraçant cette histoire, a été commandée par Netflix (*The Altruists*, annoncée en 2026). Au-delà de l'arrêt brutal d'un canal de financement, l'épisode a également renforcé des critiques classiques : même si l'altruisme efficace met l'accent sur la transparence et la rigueur, l'utilisation de sources de financement controversées alimente le soupçon que la recherche de l'impact encourage une indulgence excessive vis-à-vis des moyens employés.

La crise de gouvernance d'OpenAI en novembre 2023 a offert un autre épisode d'exposition médiatique spectaculaire : le conseil d'administration de l'entité à but non lucratif qui contrôlait OpenAI a évincé son PDG, Sam Altman, avant de revenir sur cette décision quelques jours plus tard sous les fortes pressions internes et externes. Dans la mesure où certains administrateurs impliqués dans cette décision étaient associés à des réseaux proches des milieux altruistes efficaces, cet épisode a souvent été interprété comme l'expression d'une position d'inspiration altruiste efficace privilégiant le renforcement des garde-fous de l'IA.

Cette séquence éclaire également une tension stratégique durable pour les acteurs de l'altruisme efficace engagés dans l'IA. D'un côté, travailler au sein des entreprises de pointe peut, *de facto*, contribuer à accélérer une course technologique dangereuse alimentée par des incitations économiques et la perception de rivalité géopolitique entre les États-Unis et la Chine. De l'autre, être aux premières loges dans cette course peut donner accès à des leviers d'action internes (évaluations, *red teaming*, politiques de sécurité, etc.) susceptibles de réduire ces risques. Une partie des trajectoires professionnelles entre OpenAI, Anthropic et les autres acteurs du milieu de l'IA peut être lue par le biais de ce dilemme.

Une fracture émerge donc dans le monde de l'IA : d'un côté, un pôle « sécurité de l'IA » où la pensée altruiste efficace est influente ; de l'autre, des courants technopolitiques promouvant l'accélération du développement et du déploiement de l'IA et se méfiant d'un éventuel moratoire et de tout frein réglementaire. Parmi ces derniers, on trouve sur les réseaux sociaux un courant *effective accelerationism (e/acc)*, à la tonalité post-humaniste, qui s'est construit en opposition explicite à l'altruisme efficace. Ses figures visibles comptent notamment l'entrepreneur milliardaire Marc Andreessen, auteur d'un « Techno-optimist Manifesto ⁸ ».

8. ANDREESSEN Marc, « The Techno-optimist Manifesto », Andreessen Horowitz, 16 octobre 2023. URL : <https://a16z.com/the-techno-optimist-manifesto>. Consulté le 7 mai 2026.

L'écosystème de la sécurité de l'IA s'est progressivement densifié et ses organisations sont actives sur plusieurs volets complémentaires : prévision (*forecasting*) probabiliste, études de scénarios possibles, recherche en gouvernance, ou structuration et développement de l'écosystème. Certaines se consacrent à la prospective au sens strict, en produisant des analyses visant à anticiper les trajectoires plausibles de l'IA et leurs conséquences. C'est le cas d'Epoch AI, qui développe des travaux de prospective sur l'émergence d'une IA transformative en étudiant les dynamiques du progrès technologique et leurs impacts économiques. D'autres organisations se concentrent sur la veille et l'évaluation systématique des capacités des modèles de pointe. METR (*Model Evaluation & Threat Research* [Évaluation et recherche des menaces des modèles d'IA]), par exemple, construit des protocoles et des *benchmarks* destinés à mesurer l'autonomie des systèmes IA et leur capacité à accélérer la recherche en IA. Ces deux dimensions sont directement pertinentes pour des scénarios de rupture : si des modèles deviennent capables de contribuer de façon substantielle à leur propre amélioration (ou à celle des systèmes qui leur succèdent), une dynamique d'accélération endogène pourrait accroître rapidement le risque de perte de contrôle.

Cet écosystème a également porté plusieurs tribunes très médiatisées. La lettre ouverte « Pause Giant AI Experiments »⁹, publiée par le Future of Life Institute en mars 2023, appelle tous les laboratoires d'IA à suspendre temporairement l'entraînement de systèmes d'IA plus puissants que GPT4 en raison des risques profonds qu'ils font courir à la société. Quelques semaines plus tard, le Center for AI Safety diffuse une déclaration brève — une seule phrase —, signée par un grand nombre de personnalités du monde de l'IA : « Diminuer le risque d'extinction [de l'humanité] par l'IA devrait être une priorité mondiale aux côtés d'autres risques d'ampleur sociétale tels que les pandémies ou la guerre nucléaire »¹⁰.



L'altruisme efficace constitue un laboratoire où s'expérimentent de nouvelles manières de penser la philanthropie, mais aussi l'action collective face à des risques planétaires. Que l'on adhère

9. « Pause Giant AI Experiments: An Open Letter », Future of Life Institute, 22 mars 2023. URL : <https://futureoflife.org/open-letter/pause-giant-ai-experiments>. Consulté le 7 mai 2026.

10. « AI Extinction Statement Press Release », Center for AI Safety, 30 mai 2023. URL : <https://safe.ai/work/press-release-ai-risk>. Consulté le 7 mai 2026.

ou non aux hypothèses et aux conclusions du mouvement, il force à expliciter les présupposés qui sous-tendent toute allocation de ressources à des fins altruistes.

En une quinzaine d'années, le mouvement altruiste efficace a créé un écosystème hétérogène couvrant un large éventail de domaines. Y coexistent des approches fondées sur des évaluations basées sur des preuves, notamment en santé mondiale, et des démarches plus spéculatives centrées sur l'anticipation de risques extrêmes et de transformations technologiques profondes. C'est dans ce second registre que l'altruisme efficace s'est engagé sur les questions de gouvernance technologique. En contribuant à structurer l'écosystème de la sécurité de l'IA à la croisée de la recherche académique, de la philanthropie, de l'industrie et de l'action publique, le mouvement est devenu un acteur stratégique dans les débats sur la trajectoire des technologies avancées. Cette position nouvelle le place au cœur de tensions politiques et géopolitiques qui dépassent largement le cadre initial de la philanthropie rationnelle. ■

SESSIONS DE FORMATION FUTURIBLES

TERRITOIRES | PROSPECTIVE | VEILLE | DESIGN FICTION |
SCÉNARIOS | MODES DE VIE | STRATÉGIE

La prospective pour les territoires

Animée par Frédéric Weill, directeur d'études à Futuribles, et Quentin Bisalli, chargé d'études à Futuribles

Jeudi 2 et vendredi 3 juillet 2026 • 1 716 euros TTC*

Jeudi 3 et vendredi 4 décembre 2026 • 1 716 euros TTC*

Introduction à la prospective

Animée par François de Jouvenel, délégué général de Futuribles International

Vendredi 25 septembre 2026 • 1 116 euros TTC*

La veille et l'analyse prospective

Animée par Cécile Désaunay, directrice d'études à Futuribles, François de Jouvenel, délégué général de Futuribles International, et Jérôme Bondu, expert en veille et intelligence économique, avec la participation d'un grand témoin

Jeudi 1^{er} et vendredi 2 octobre 2026 • 1 716 euros TTC*

Pratiques de la prospective stratégique

Animée par François Bourse, directeur d'études à Futuribles, Cécile Désaunay, directrice d'études à Futuribles, et Quentin Bisalli, chargé d'études à Futuribles

Jeudi 15 et vendredi 16 octobre 2026 • 1 716 euros TTC*

Atelier de construction de scénarios prospectifs

Animée par François de Jouvenel, délégué général de Futuribles International, Quentin Bisalli et Juliette Guilbaud, chargés d'études à Futuribles

Jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2026 • 1 716 euros TTC*

Le design fiction et la narration au service de la prospective

Animée par Pierre-Antoine Marti, directeur d'études à Futuribles, avec la participation d'un grand témoin

Jeudi 26 novembre 2026 et vendredi 27 novembre matin • 1 356 euros TTC*

Comment vivrons-nous demain ?

Prospective des modes de vie et de la consommation

Animée par Cécile Désaunay, directrice d'études à Futuribles, spécialiste des questions de consommation et de modes de vie, autrice de La Société des besoins (Paris : éditions Alternatives, 2025), avec la participation de six intervenants

Jeudi 10 décembre 2026 et vendredi 11 décembre matin • 1 356 euros TTC*

**Remise de 10 % pour inscription multiple dès la deuxième inscription ;
dispense des frais d'inscription pour les membres partenaires de Futuribles International
(valable pour une personne par formation dans la limite des places disponibles).
Futuribles est un organisme de formation certifié Qualiopi.*

Informations et inscription : Corinne Roëls • Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 71 • croels@futuribles.com
Site Internet : <https://www.futuribles.com/formations/calendrier-des-formationen/>

La nouvelle stratégie des États-Unis en santé mondiale

Orientations et conséquences possibles

Interview de Stéphanie Tchiombiano ¹ par Stéphanie Debruyne ²

Depuis le retour au pouvoir de Donald Trump et les coupes budgétaires qu'il a opérées dans le financement de diverses instances internationales (voire le retrait de la participation des États-Unis à ces instances), le paysage de la recherche scientifique et de la coopération internationale a radicalement changé dans de nombreux domaines touchant au bien commun de l'humanité. Nous l'avons évoqué à plusieurs reprises dans ces colonnes ³, mais il est indispensable d'y revenir car le temps passe et la situation ne s'améliore pas. C'est le cas en particulier s'agissant de la santé mondiale : l'administration Trump II est en train de déployer une nouvelle stratégie, porteuse de lourdes conséquences sur le paysage sanitaire mondial. Pour nous éclairer sur la nature de cette nouvelle stratégie en santé mondiale, nous avons interrogé la chercheuse Stéphanie Tchiombiano, membre de Santé mondiale 2030, think-tank qui a publié un décryptage très instructif sur le sujet début 2026 ⁴. Elle présente ici les nouveaux axes de la diplomatie sanitaire de l'administration américaine, ses motivations économiques et financières, ses premières conséquences à l'échelle internationale et les risques qu'elle fait courir au système de santé mondiale à moyen-long terme. Une mise en application de « l'art du deal » trumpien plus proche du « perdant-perdant » que du « gagnant-gagnant ». S.D

1. Maîtresse de conférences associée et coresponsable du master « Développement et action humanitaire » de l'École de science politique de La Sorbonne (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), spécialiste des questions de santé mondiale et membre du think-tank Santé mondiale 2030.

2. Rédactrice en chef adjointe de *Futuribles*. Cette interview a été réalisée fin mai 2026 et initialement publiée sur le site de Futuribles International le 2 juin 2026. URL : <https://www.futuribles.com/focus-sur-la-nouvelle-strategie-americaine-en-sante-mondiale/>. Consulté le 2 juin 2026.

3. Cf. notamment PAPON Pierre, « Donald Trump contre la science et le multilatéralisme. À propos du retrait des États-Unis de nombreuses instances internationales », *Futuribles*, n° 471, mars-avril 2026, p. 43-50.

4. « Administration Trump II : la nouvelle stratégie en santé mondiale décryptée », *Éclairage sur la santé mondiale*, n° 3, février 2026, Santé mondiale 2030. URL : https://santemondiale2030.fr/wp-content/uploads/2026/02/SM2030_Administration_Trump_II_La_nouvelle_strategie_en_santé_mondiale_décryptée_VF_FR.pdf. Consulté le 29 mai 2026.

Pourriez-vous nous rappeler brièvement en quoi la nouvelle stratégie des États-Unis rompt avec la manière dont était jusqu'ici organisée la santé mondiale, et en quoi consiste ce revirement ?

Stéphanie Tchiombiano : Le tournant actuel doit être replacé dans le contexte particulier de l'adoption de la nouvelle *America First Global Health Strategy*. Cette nouvelle stratégie marque une rupture très nette avec plusieurs décennies de gouvernance sanitaire internationale largement fondées sur le multilatéralisme, même si les Américains ont très souvent doublé leur engagement multilatéral par des programmes bilatéraux, d'État à État.



Stéphanie Tchiombiano

Cette rupture s'est d'abord traduite par un désengagement multilatéral : retrait de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au lendemain de l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, diminution des contributions américaines à plusieurs instruments de financement mondiaux, sous la forme parfois d'une simple réduction — comme pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme —, parfois d'un arrêt quasi total, comme pour Gavi (la Global Alliance for Vaccines and Immunization, devenue Alliance du vaccin).

Elle s'est également traduite par un désengagement bilatéral brutal : gel de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), suspension ou démantèlement du PEPFAR (*President's Emergency Plan for AIDS Relief*)⁵, interruption ou forte réduction de nombreux programmes sanitaires. Il reste d'ailleurs difficile d'avoir une vision parfaitement stabilisée de la situation, certaines annonces ayant été partiellement corrigées ou contredites dans les mois suivants par le Congrès ou les cours de justice.

Pour les pays fortement dépendants de l'aide internationale — et particulièrement de l'aide américaine —, la situation a été extrêmement anxiogène. Elle l'est toujours. Beaucoup ont d'abord interprété ces décisions comme un retrait général des États-Unis de la santé mondiale, dans une logique de repli souverainiste. Cette inquiétude était d'autant plus forte que les États-Unis demeurent, malgré tout, le premier financeur mondial de la santé globale,

5. Plan d'aide d'urgence à la lutte contre le sida à l'étranger mis en place en 2003 et arrêté *de facto* par Donald Trump en janvier 2025, avec le gel de son financement (NDLR).

représentant historiquement autour d'un tiers de l'ensemble des financements internationaux en santé dans certains secteurs clefs, notamment la lutte contre le VIH/sida ou les programmes de vaccination.

Mais la réalité est plus complexe : il ne s'agit pas d'un retrait pur et simple, mais plutôt d'une transformation profonde des modalités d'intervention américaine. La nouvelle stratégie repose désormais sur des accords strictement bilatéraux, conclus pour cinq ans, avec de fortes obligations de cofinancement imposées aux États partenaires. Ces accords intègrent également des conditions idéologiques très contraignantes concernant le contenu des programmes financés : refus de soutenir toute activité liée à l'avortement ou au *planning* familial, opposition aux politiques dites « de genre », préférence donnée aux organisations confessionnelles, etc.

Ce qui caractérise surtout cette nouvelle diplomatie sanitaire américaine, c'est sa dimension transactionnelle. Les financements américains sont désormais explicitement liés à des contreparties stratégiques : accès aux données sanitaires, partage rapide des séquences pathogènes en cas d'épidémie émergente, mais aussi, dans certains cas, facilitation de l'accès des entreprises américaines à certains marchés, infrastructures ou ressources stratégiques. Les grandes entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques américaines se trouvent directement concernées : en conditionnant l'accès aux financements à certaines formes de partage de données ou d'ouverture des marchés, cette stratégie contribue à conforter leurs avantages compétitifs, qu'il s'agisse de développer plus rapidement de nouveaux produits, de renforcer leurs capacités de recherche ou de s'ancrer durablement sur des marchés émergents. On assiste ainsi à une forme de marchandisation géopolitique de la coopération sanitaire. La santé n'est plus seulement pensée comme un bien public mondial, mais comme un instrument de puissance, intégré à une logique plus large de compétition stratégique — et, on peut le dire, de prédation.

Dénombre-t-on déjà beaucoup d'accords bilatéraux (re)négociés par les États-Unis en matière de santé mondiale ? Et quels sont les risques inhérents à cette diplomatie sanitaire dans un contexte de relations asymétriques avec de nombreux pays ?

S.T. : Plus de 30 pays ont déjà signé ce type d'accord, ce qui représenterait un peu moins de la moitié des objectifs affichés par

Washington. Chaque semaine, de nouveaux pays rejoignent le dispositif.

Deux éléments sont particulièrement frappants. Le premier est la rapidité des négociations. La toute première convention a été signée avec le Rwanda le 5 décembre 2025, soit moins de trois mois après la publication officielle de la stratégie américaine. À la fin du mois de décembre, 14 pays avaient déjà conclu des accords. Le deuxième élément marquant est l'opacité du processus. Dans de nombreux cas, les contenus détaillés des accords demeurent difficilement accessibles, ce qui limite le débat public et parlementaire autour de ces engagements.

Cette rapidité et cette opacité empêchent les États de coordonner leurs positions ou de négocier collectivement. De nombreux pays se retrouvent dans une situation de forte vulnérabilité budgétaire, aggravée par les coupes de l'aide internationale, ce qui réduit considérablement leurs marges de manœuvre.

On retrouve ici une configuration classique d'asymétrie de dépendance : des États financièrement fragiles négocient avec une puissance disposant d'un levier économique majeur. Dans ce type de relation, la liberté contractuelle est en réalité très relative.

Cette stratégie américaine s'inscrit toutefois dans un jeu de concurrence plus large entre bailleurs internationaux, qu'il s'agisse de la Chine, de l'Union européenne (UE) ou encore de nouveaux acteurs financiers — notamment certains fonds souverains du Golfe — qui cherchent à accroître leur influence dans les secteurs stratégiques, y compris sanitaires, à mesure que les États-Unis se repositionnent partiellement hors des dispositifs multilatéraux. Pour de nombreux pays partenaires, la négociation risque de se faire désormais entre plusieurs offres de coopération, chacune porteuse de conditions, de dépendances et de priorités géopolitiques spécifiques.

Jusqu'à présent, seuls trois pays ont *a priori* refusé de signer ces conventions — le Zimbabwe, la Zambie et le Ghana —, estimant que certaines clauses relatives à l'accès aux données ou aux ressources stratégiques étaient déséquilibrées. La position de la Zambie est particulièrement intéressante : le pays dispose de ressources minières stratégiques importantes — cuivre, cobalt, nickel, manganèse — devenues centrales dans les rivalités économiques contemporaines liées à la transition énergétique et aux technologies numériques. Cela montre que ces accords sanitaires dépassent largement le seul champ de la santé publique : ils s'inscrivent dans

Du point de vue de Washington, il s'agit évidemment d'un enjeu de sécurité nationale : anticiper les risques sanitaires et protéger la population américaine. Mais c'est aussi une question économique et technologique. Celui qui détient les données détient souvent la capacité d'innover plus rapidement et donc d'accéder en premier aux futurs marchés des vaccins, traitements ou tests diagnostiques.

Depuis la pandémie de Covid-19, les données sanitaires sont devenues des ressources stratégiques comparables, dans une certaine mesure, aux données numériques ou énergétiques. Elles sont désormais au cœur de rapports de puissance.

Cette tension explique d'ailleurs les blocages actuels autour de l'annexe du futur traité sur les pandémies consacrée au partage des pathogènes. De nombreux pays refusent désormais de partager librement leurs données biologiques sans garanties solides concernant l'accès équitable aux produits de santé développés grâce à ces informations. La crise de la Covid-19 a profondément marqué certains décideurs : beaucoup ont eu le sentiment de ne pas avoir un accès juste et équitable aux vaccins. Cette mémoire politique de l'inégalité vaccinale structure encore très fortement les négociations actuelles.

Comment la résistance à cette offensive diplomatique américaine peut-elle s'organiser, à la fois du côté des États et organisations internationales, et du côté des acteurs de la recherche s'ils sont concernés ?

S.T. : La première étape consiste probablement à rendre visibles les enjeux réels de ces accords et à documenter leurs implications à long terme. On observe aujourd'hui une prise de conscience progressive parmi plusieurs organisations régionales et certains États, qui cherchent à coordonner davantage leurs positions. Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) tente notamment de jouer un rôle d'appui technique et politique auprès des pays africains engagés dans ces négociations.

L'enjeu central est celui de la fragmentation du système international de santé. Depuis 20 ans, la santé mondiale s'était construite autour de mécanismes relativement multilatéraux, même imparfaits. Le risque actuel est celui d'un basculement vers une gouvernance plus bilatérale, plus concurrentielle et plus politisée.

Ces accords bilatéraux viennent contourner l'architecture construite depuis des décennies autour de l'OMS, du Règlement

sanitaire international (RSI) ou des négociations relatives au traité sur les pandémies (dont les États-Unis se sont retirés).

Plus les États multiplieront des arrangements particuliers, plus il deviendra difficile de maintenir des règles communes robustes sur la surveillance, le partage des informations et la gestion nécessairement coordonnée des réponses aux crises (comme on a déjà pu le voir récemment sur les différences concernant l'hantavirus).

La défense du multilatéralisme sanitaire reste donc essentielle, pour des raisons non seulement normatives, mais aussi d'efficacité collective. Les maladies infectieuses ignorent les frontières : une coopération fondée uniquement sur des rapports transactionnels risque de fragiliser la capacité de réponse internationale face aux futures crises.

Pour les chercheurs américains, la situation est particulièrement difficile. Beaucoup travaillent dans un contexte de fortes pressions politiques, budgétaires et idéologiques. Certains programmes de recherche sont remis en cause, des coopérations internationales suspendues, et l'incertitude institutionnelle est très forte.

Pensez-vous qu'en cas de retour au pouvoir des démocrates, la stratégie actuellement développée par Washington pourrait être rapidement démantelée ? Ou certaines des décisions / actions engagées sont-elles empreintes d'une inertie qui pourrait compliquer un retour en arrière ?

S.T. : Les organisations internationales, et notamment l'OMS, restent très attentives à ne pas rompre définitivement les liens avec Washington. La récente crise liée à l'hantavirus a d'ailleurs été l'occasion pour Tedros Adhanom Ghebreyesus, le directeur de l'OMS, d'appeler explicitement les États-Unis — mais aussi l'Argentine — à revenir sur leur décision de quitter l'OMS.

Il me semble qu'au sein de nombreuses organisations, les équipes cherchent aujourd'hui à préserver les conditions d'un éventuel retour américain dans les dispositifs multilatéraux. La difficulté principale est probablement désormais interne aux États-Unis eux-mêmes.

Lors du premier mandat de Donald Trump, les grandes agences sanitaires américaines avaient conservé une forte capacité de résistance institutionnelle. Des personnalités comme Anthony Fauci — ex-directeur du National Institute of Allergy and Infectious Diseases et conseiller en chef de la Maison-Blanche sur la santé

publique jusqu'en 2022 — avaient joué un rôle essentiel pour maintenir des continuités scientifiques et administratives.

Le contexte actuel paraît différent. Les départs de nombreux cadres expérimentés au sein du CDC (Center for Disease Control and Prevention), des agences fédérales et des programmes internationaux risquent de produire des effets durables. Les relations de confiance qui se sont construites depuis des décennies seront difficiles à renouer.

Il y aura donc probablement une forme d'inertie institutionnelle, même en cas d'alternance politique. Certaines coopérations auront été interrompues, des compétences techniques précieuses auront été perdues. Mais il reste difficile d'imaginer une architecture de santé mondiale stable sans réengagement américain à moyen terme. Les interdépendances sanitaires demeurent trop fortes pour qu'un isolement durable soit soutenable. Il me semble évident que le gouvernement américain finira par retrouver la raison. ■

La marchandisation du sommeil

Quand le capitalisme investit nos nuits

Par Camille Perez ¹

L'intérêt porté au sommeil est assez récent dans les sociétés modernes. Comme l'indique le psychiatre et chercheur Jean-Arthur Micoulaud ², le monde de la médecine n'a commencé à s'y intéresser qu'à partir des années 1950-1960, et a découvert que le sommeil participe à la régulation de l'organisme dans son entièreté et contribue à la qualité de la santé mentale : « Avoir un bon sommeil, c'est avoir des fonctions cognitives (attention, vigilance, mémoire, planification, etc.) et émotionnelles (régulation du stress, ajustement aux situations vécues) qui sont optimales. » Or, la qualité du sommeil tend à se détériorer : en France, par exemple, le temps de sommeil moyen baisse régulièrement depuis plusieurs années, près de la moitié des 18-75 ans déclare avoir des troubles du sommeil et une personne sur trois serait concernée par l'insomnie ³. Le sujet est donc devenu un enjeu de santé publique, et une source de préoccupation personnelle et collective. Mesuré, soumis à des injonctions contradictoires (car le culte de la performance peut conduire à rogner sur le temps qu'on lui consacre), médicalisé, etc., le sommeil devient un objet d'étude et une source de revenu pour de plus en plus d'acteurs économiques. C'est à cette tendance à la marchandisation du sommeil que s'intéresse ici Camille Perez. Elle montre comment se manifeste cette marchandisation croissante, pointe les enjeux socio-économiques qui l'accompagnent, et présente diverses perspectives et risques qui pourraient en découler pour nos sociétés. S.D.

1. Consultante en stratégie de marque et *design* pour l'agence Landor.

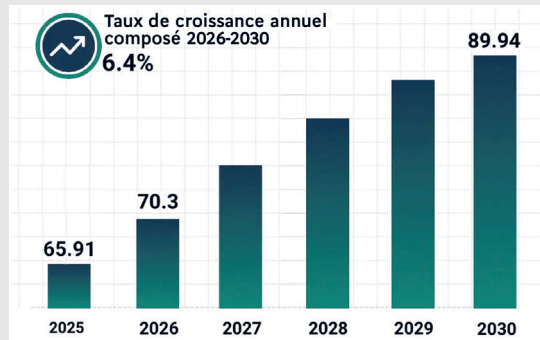
2. « Santé mentale : pourquoi le sommeil joue un rôle clé », *Info.gouv.fr*, 8 décembre 2025. URL : <https://www.info.gouv.fr/actualite/sante-mentale-pourquoi-le-sommeil-joue-un-role-cle>. Consulté le 21 mai 2026.

3. Selon Santé publique France, page « Sommeil », mise à jour le 3 avril 2026. URL : <https://www.santepubliquefrance.fr/sommeil/donnees>. Consulté le 21 mai 2026.

En quelques décennies, les nuits des Français se sont raccourcies. La durée moyenne du sommeil est passée, en France, de huit heures et cinq minutes en 1986 à six heures cinquante en 2026⁴. Près de 30 % de la population souffre aujourd'hui d'insomnie chronique. Or, le sommeil est essentiel au bon fonctionnement de l'organisme : il rééquilibre le système nerveux, consolide la mémoire et influe directement sur la santé mentale. L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) va même jusqu'à alerter sur le lien entre le manque de sommeil et le développement de maladies neurodégénératives⁵. Son érosion constitue aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique et une opportunité économique que l'industrie ne tarde pas à saisir. Les estimations varient selon les sources, mais globalement, en 2026, le marché mondial du sommeil (incluant la literie, les aides médicales au sommeil, les appareils connectés, etc.) représentait plus de 70 milliards de dollars US⁶, avec une projection à près de 90 milliards d'ici 2030 (graphique 1).

Dans sa théorie de l'accélération, le philosophe Hartmut Rosa⁷ fournit une première clef de lecture : la modernité génère un sentiment paradoxal de manque de temps permanent qui pousse les

Graphique 1. **Évolution 2026-2030 du marché mondial du sommeil*** (en milliards de dollars US)



*Incluant literie, oreillers, matelas, compléments alimentaires, somnifères, médicaments d'aide au sommeil, appareils connectés, technologies dédiées, etc.

Source : The Business Research Company, *Sleep Market Report 2026*, op. cit.

4. SANTI Pascale, « 6 h 50 par nuit en moyenne : le temps de sommeil ne cesse de reculer en France », *Le Monde*, 10 mars 2026. URL : https://www.lemonde.fr/sciences/article/2026/03/10/sommeil-les-francais-dorment-de-moins-au-moins-un-risque-pour-leur-sante_6670199_1650684.html. Consulté le 13 mai 2026.

5. « Mal dormir, un risque de développer la maladie d'Alzheimer, vraiment ? », INSERM, 12 avril 2022. URL : <https://presse.inserm.fr/canal-detox/mal-dormir-un-risque-de-developper-la-maladie-dalzheimer-vraiment/>. Consulté le 13 mai 2026.

6. Selon le *Sleep Market Report 2026*, The Business Research Company, janvier 2026. URL: <https://www.thebusinessresearchcompany.com/report/sleep-global-market-report>. Consulté le 13 mai 2026.

7. ROSA Hartmut, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris : La Découverte (Théorie critique), 2010 (2005 pour la première édition en allemand).

individus à faire toujours plus, toujours plus vite, au détriment du repos. Cependant, loin d'être uniforme, cette privation de sommeil suit les contours des inégalités sociales. Les métiers peu qualifiés — manutention, fabrication industrielle — sont surreprésentés parmi les travailleurs de nuit. À l'ère de l'intelligence artificielle générative, les travailleurs du clic, recrutés massivement parmi les populations les plus précaires pour entraîner les modèles, sont mobilisables à toute heure du jour ou de la nuit. Les classes populaires vivent également plus souvent dans des logements soumis à des nuisances sonores ou à une mauvaise isolation thermique, particulièrement pénalisante en période de canicule. Enfin, selon une enquête de Santé publique France publiée en 2022, le temps d'écran (dont la lumière bleue perturbe la production de mélatonine) est systématiquement plus élevé chez les enfants de familles moins diplômées, et ce quelle que soit la tranche d'âge⁸. Le sommeil, ou plutôt son manque, est aujourd'hui une question autant d'organisation sociale que de mode de vie individuel.

Le sommeil au service de la rentabilité

Du point de vue du capitalisme, le sommeil est un temps perdu. Quand on dort, on ne produit rien et on ne consomme pas. Dans *24/7. Le Capitalisme à l'assaut du sommeil*⁹, l'essayiste Jonathan Crary décrit le repos comme « une interruption sans concession du vol du temps que le capitalisme commet à nos dépens ».

Deux logiques se combinent alors pour rogner nos nuits. Du côté de la production, des imaginaires entiers ont été bâtis autour de l'idée que réussir passe par moins dormir. Des figures de pouvoir comme Emmanuel Macron entretiennent le mythe des trois heures de sommeil par nuit¹⁰. L'architecte américain Richard Buckminster Fuller, adepte du sommeil polyphasique, a dormi deux heures par jour pendant deux ans pour maximiser le temps dédié à ses inventions avant d'y renoncer pour des raisons sociales.

8. « Temps d'écran des enfants de 3 à 11 ans : un usage précoce, quotidien et marqué par les inégalités sociales », Santé publique France, 25 septembre 2025. URL : <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/temps-decran-des-enfants-de-3-a-11-ans-un-usage-precoce-quotidien-et-marque-par-les>. Consulté le 13 mai 2026.

9. CRARY Jonathan, *24/7. Le Capitalisme à l'assaut du sommeil*, Paris : La Découverte, 2016.

10. PITTET Didier, « Emmanuel Macron dort trois heures et passe ses nuits à éplucher *The Lancet* », *L'Express*, 15 octobre 2020. URL : https://www.lexpress.fr/sciences-sante/sciences/pr-pittet-emmanuel-macron-dort-trois-heures-et-passe-ses-nuits-a-eplucher-the-lancet_2136475.html. Consulté le 13 mai 2026.

Du côté de la consommation, étendre les heures d'éveil c'est étendre le temps disponible à la dépense. Plusieurs signaux convergent, de Reed Hastings, PDG de Netflix, qui aurait déclaré en 2017 que son plus grand concurrent était le sommeil, à la croissance record du marché des boissons énergisantes avec + 12,5 % en 2024 selon France Info. Autre chiffre significatif, l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) révèle en 2025 qu'avec 3,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires, la cocaïne est devenue le premier marché de stupéfiants en France, dépassant le cannabis. Au-delà de la massification de l'offre, cette consommation interroge : cherche-t-on à profiter de chaque seconde de temps libre, ou à tenir face à des rythmes effrénés que tout le monde ne peut pas supporter ? Quoi qu'il en soit, c'est le sommeil que l'on sacrifie.

La logique productiviste finit pourtant par se retourner contre elle-même. En 2023, la dette de sommeil représentait 36,3 milliards de dollars US de pertes en France et 207,5 milliards aux États-Unis, dues à l'absentéisme et à des performances réduites selon la RAND Corporation ¹¹. Cette prise de conscience commence à percuter les imaginaires de la performance. Jeff Bezos se targue ainsi de prioriser son sommeil pour prendre de meilleures décisions quand Roger Federer revendique dormir 12 heures par nuit. Même France Travail dispense désormais des conseils de sieste pour optimiser l'efficacité de ses usagers. Le sommeil semble retrouver ses lettres de noblesse, non comme fin en soi, mais comme tremplin de productivité.

Un marché en pleine expansion

Cette reconnaissance ouvre un vaste espace commercial, articulé autour de trois dynamiques.

- **D'abord, l'optimisation individuelle de nos nuits.** Le *sleep-maxxing* (ensemble de pratiques visant à améliorer la qualité du sommeil) envahit les réseaux sociaux. Du *mouth taping* (se scotcher la bouche pour favoriser la respiration nasale) à la consommation de kiwis pour stimuler la production de mélatonine, les conseils se multiplient. La mélatonine (molécule synthétisée dans le cerveau pour faciliter l'endormissement, surnommée l'hormone du som-

11. HAFNER Marco et alii, *La Charge sociale et économique de l'insomnie chez l'adulte. Une étude internationale*, RAND Europe, 2023. URL : https://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/research_reports/RRA2100/RRA2166-1/RAND_RRA2166-3.summary-French.pdf. Consulté le 13 mai 2026.

meil) tire d'ailleurs son épingle du jeu avec 1,4 million de boîtes de compléments vendues en France en 2018 selon l'INSERM¹², un chiffre en progression constante. Gommages, gouttes, *sprays*, etc., l'industrie du bien-être a bien identifié sa niche.

L'autre secteur qui s'en empare pleinement est la beauté, promettant des effets miraculeux aux adeptes de routines nocturnes faites de *patches* antirides, superposition de produits et masques de nuit pour figer les expressions du visage. Côté Tech, les applications de relaxation complètent l'offre. Quand le *leader* Calm propose méditations guidées, bruits blancs et histoires du soir, Nintendo a « gamifié » le sommeil avec Pokémon Sleep qui récompense les utilisateurs qui atteignent leurs objectifs de repos.

• **L'essor de la *sleeptech* s'inscrit dans la continuité logique de cette tendance.** Le marché mondial des objets connectés pour le sommeil était estimé à 21,1 milliards de dollars US en 2023, avec une croissance de 18,3 % attendue jusqu'en 2032 selon le Global Market Insights (graphique 2, page suivante)¹³. Des objets emblématiques de nos nuits font désormais l'objet d'innovations : oreillers à température régulée, doudous modulant le rythme respiratoire, anneaux connectés mesurant la qualité du sommeil (dont le champion, la bague Oura Ring). À la frontière de la science-fiction, des *start-ups* comme REMspace ou Prophetic développent des technologies d'induction du rêve lucide par électrodes ou bandeau neuronal, avec l'ambition déclarée de permettre d'améliorer ses compétences (*skills training*) pendant le sommeil. Autrement dit, nous pourrions demain répéter une réunion, tester du code ou élaborer une recette dans nos rêves. Le fondateur de Prophetic déclarait sans artifice à *Fortune*¹⁴ : « Ce que nous voulons, c'est le contrôle. »

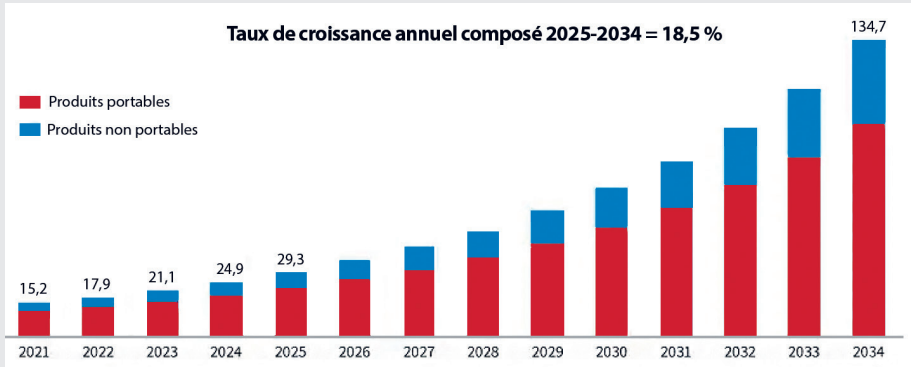
Comme toute évolution, celle-ci a ses limites. Certains développent une « orthosomnie », ou l'obsession d'un sommeil parfait, qui génère davantage d'anxiété que de récupération. Comme le sou-

12. « Des compléments alimentaires à base de mélatonine contre les troubles du sommeil, vraiment ? », INSERM, 25 septembre 2025. URL : <https://presse.inserm.fr/canal-detox/des-complements-alimentaires-a-base-de-melatonine-contre-les-troubles-du-sommeil-vraiment/>. Consulté le 13 mai 2026.

13. TAYADE Monali et RAWAL Jignesh, *Sleep Tech Devices Market Size & Share 2025-2034*, Global Market Insights, septembre 2025. URL : <https://www.gminsights.com/industry-analysis/sleep-tech-devices-market>. Consulté le 13 mai 2026.

14. JONES Rachyl, « Lucid Dream Startup Says Engineers Can Write Code in their Sleep: Work May Never Be the Same », *Fortune*, 30 novembre 2023. URL : <https://fortune.com/2023/11/30/lucid-dream-startup-prophetic-headset-prepare-meetings-while-sleeping/>. Consulté le 13 mai 2026.

Graphique 2. Évolution 2021-2034 du marché mondial des technologies et appareils connectés dédiés au sommeil, par type de produits (en milliards de dollars US)



Lecture : les produits « portables » sont ceux qui peuvent être portés par les individus (appareils, montres, etc.) ; ceux dits non portables renvoient à des produits « extérieurs » (matelas, oreillers connectés, etc.)

Source : GMI (Global Market Insights) (TAYADE Monali et RAWAL Jignesh, *op. cit.*). URL : <https://www.gminsights.com/industry-analysis/sleep-tech-devices-market>. Consulté le 20 mai 2026.

ligne le docteur Neil Stanley, « la seule façon précise de distinguer les phases de sommeil est d'observer le cerveau ¹⁵ » et les *trackers* connectés restent des approximations. Leur utilisation ouvre par ailleurs une boîte de Pandore éthique. Outre la question de l'exploitation des données connectées des dormeurs, se pose celle de la propriété des rêves et ce qu'ils permettraient de produire. Comment définir le consentement dans un état inconscient ? Avec le développement d'implants cérébraux, la frontière entre réel et imaginaire pourrait se brouiller de manière irréversible, envahissant le dernier sanctuaire de l'intime encore inaccessible aux marchands d'idées.

- **Enfin, la promesse d'un sommeil réparateur devient le nouvel eldorado du luxe avec le développement du *sleep-as-a-service*.** Le marché du tourisme du sommeil devrait croître de 400 milliards de dollars US entre 2023 et 2028, soit une progression de près de 8 % selon *Fortune* ¹⁶. D'ailleurs, en 2024, 33 % des voyageurs britanniques déclaraient le sommeil comme priorité absolue de leurs

15. Cité in KLOETZLI Sophie, « L'orthosomnie, le trouble des "perfectionnistes du sommeil" », *Usbek & Rica*, 16 octobre 2024. URL : <https://usbeketrica.com/fr/article/qu-est-ce-que-l-orthosomnie-le-trouble-des-perfectionnistes-du-sommeil>. Consulté le 13 mai 2026.

16. MIKHAIL Alexa, « The Multibillion-dollar Sleep Tourism Industry Is Booming as More Americans Travel to Rest in AI-powered Beds and Suspended Cocoons », *Fortune*, 13 janvier 2024. URL : <https://fortune.com/well/article/sleep-tourism-wellness-travel/>. Consulté le 13 mai 2026.

voyages dans une étude de Skyscanner¹⁷. Les retraites dédiées au repos se multiplient, notamment en Asie, mêlant yoga, médecine ayurvédique, méditation et collecte de données pour des soins ciblés. Dans l'hôtellerie haut de gamme, le groupe Mandarin Oriental a lancé en 2024 un service de « conciergerie du sommeil », dirigé par une hypnotérapeute, tandis que le Kimpton Fitzroy de Londres propose une expérience de rêve lucide incluant un casque de réalité virtuelle générant des visuels par intelligence artificielle pour « planifier ses rêves ». Plus accessible, un phénomène discret mais révélateur émerge dans les quartiers d'affaires : les bars à sieste permettant aux actifs urbains de réserver des créneaux de repos en journée dans des cabines aménagées à cet effet. Ce modèle, apparu dans plusieurs métropoles mondiales, traduit une bascule culturelle : la récupération est désormais perçue comme une marchandise à part entière, susceptible d'être achetée à l'heure.

Défendre le sommeil comme enjeu de santé publique

Face à cette dynamique de marchandisation, une reconnaissance institutionnelle du sommeil commence à se dessiner. En 2023, la World Sleep Society a publié, dans *The Lancet*¹⁸, un appel à inscrire le sommeil parmi les piliers essentiels de la santé publique, au même titre que la nutrition ou l'activité physique. Les experts y écrivent : « Les décideurs politiques doivent prendre la privation de sommeil au sérieux en intégrant des campagnes de santé publique et potentiellement même des changements réglementaires. L'épidémie de manque de sommeil n'est pas qu'un problème personnel ; c'est un problème sociétal qui nécessite une attention urgente. »

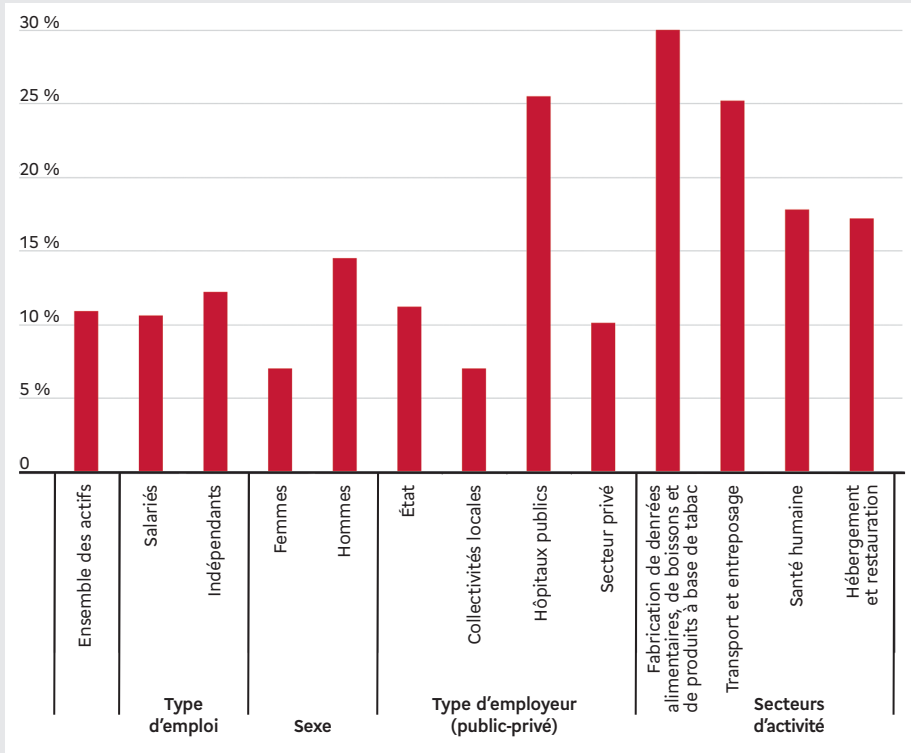
Des propositions concrètes émergent sur le terrain politique. Paul Klotz, de la Fondation Jean Jaurès¹⁹, plaide pour une inscription du droit au sommeil dans la Constitution, qui fournirait un cadre juridique pour s'opposer au management abusif et aux algorithmes de disponibilité permanente. Il écrit : « La lutte contre la réduction du temps de sommeil doit être une lutte pour l'émancipation, comme

17. « Sleep Tourism Revealed: 50+ Facts and Statistics for Travellers », Skyscanner, 22 novembre 2024. URL : <https://www.skyscanner.net/news/sleep-tourism-facts-statistics>. Consulté le 13 mai 2026.

18. LIM Diane C. *et alii*, « The Need to Promote Sleep Health in Public Health Agendas across the Globe », *The Lancet Public Health*, vol. 8, n° 10, octobre 2023. URL : [https://doi.org/10.1016/S2468-2667\(23\)00182-2](https://doi.org/10.1016/S2468-2667(23)00182-2). Consulté le 13 mai 2026.

19. KLOTZ Paul, « Le sommeil : la lutte sociale du siècle ? », Fondation Jean Jaurès, 30 avril 2025. URL : <https://www.jean-jaures.org/publication/le-sommeil-la-lutte-sociale-du-siecle/>. Consulté le 13 mai 2026.

Graphique 3. Part des travailleurs de nuit en France par type d'emploi, sexe, type d'employeur et secteur d'activité, en 2024 (en %)



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Lecture : en 2024, 10,9 % des actifs en emploi travaillent au moins une fois de nuit au cours d'une période de quatre semaines.

Source : INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), enquête Emploi 2024 ; calculs DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques), in « Le travail de nuit », DARES, juin 2025. URL : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/le-travail-de-nuit>. Consulté le 20 mai 2026.

le fut celle pour de meilleures conditions de travail. » Nicolas Goarant, auteur du *Sommeil malmené*²⁰, propose pour sa part la création d'un adjoint municipal au bruit et au sommeil, capable d'agir à l'échelle locale via l'installation de radars antibruit, la régulation des nuisances sonores nocturnes ou la mise en place de transports adaptés aux travailleurs de nuit.

Certaines marques et associations s'emparent, elles aussi, du combat à leur façon. Le géant IKEA a développé un outil d'évaluation

20. GOARANT Nicolas, *Le Sommeil malmené. Comment retrouver le goût de la nuit*, La Tour d'Aigues : L'Aube, 2020.

de la qualité du sommeil et lancé des campagnes ciblant les mauvais dormeurs actifs tard le soir sur Instagram. Aux États-Unis, une campagne de sensibilisation baptisée « *Screen-free Sleep* [Sommeil sans écrans] » a parodié Apple avec un faux produit, l'iSleep Pro, pour promouvoir l'absence de technologie au coucher.

À quoi pourraient ressembler nos nuits dans le futur ?

Deux trajectoires se dessinent :

- La première est celle d'une **marchandisation totale du sommeil** d'une partie de la population. Dans cette trajectoire, les technologies de rêve lucide se démocratisent progressivement et les formations professionnelles migrent partiellement vers le temps de sommeil. Des contrats d'assurance santé modulés selon les données des *trackers* font leur apparition. Le tourisme du sommeil consolide son positionnement *premium*, réservé aux classes aisées. Les travailleurs précaires voient leur repos fragmenté par des algorithmes de disponibilité à la demande. Le sommeil devient un KPI (*Key Performance Indicator*, un indicateur de performance) individuel à maximiser, un actif à optimiser et un terrain d'investissement, y compris lorsque l'on dort. La frontière entre vie éveillée et vie onirique s'efface progressivement, au bénéfice de la productivité et de la consommation.
- La seconde trajectoire est celle de la **reconnaissance du sommeil comme bien commun et droit fondamental**. Dans cette trajectoire, des droits au sommeil s'inscrivent dans les Constitutions nationales et les conventions collectives. Des normes encadrent les algorithmes de disponibilité permanente, limitent le travail de nuit non consenti et régulent les technologies intrusives liées au sommeil. Des politiques d'urbanisme intègrent la qualité acoustique et thermique des logements populaires comme critère d'aménagement. Des espaces de récupération accessibles à tous (bars à sieste subventionnés dans les quartiers d'affaires et aménagements dédiés dans les transports en commun) contribuent à réduire les inégalités de récupération. Le sommeil cesse d'être un luxe pour initiés ou un outil de performance individuelle pour redevenir ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : un besoin biologique fondamental, commun à toute l'humanité, indépendamment du statut social.

Quant à savoir si ces projections sont exclusives ou complémentaires, cela dépendra largement de nos choix politiques et culturels

collectifs. Ce qui se joue autour du sommeil dépasse largement la simple question du bien-être individuel. De l'injonction à la performance jusque dans l'inconscient à la marchandisation du repos sur fond d'inégalités croissantes, nos nuits sont le révélateur d'une société en surchauffe qui a réussi à transformer un besoin gratuit et universel en nouveau marché à conquérir. L'enjeu, à terme, est bien celui d'un choix de société de faire du sommeil un service *premium* et un indicateur de performance personnelle ou de reconnaître le repos comme droit politique inaliénable. ■

Conseil européen : le dilemme de la souveraineté partagée

Par Jean-François Drevet ¹

Le blocage récurrent, jusqu'à la défaite de Viktor Orbán en Hongrie ce printemps, du versement de l'aide à l'Ukraine votée par les pays membres, a largement témoigné des limites institutionnelles de l'Union européenne. Dans une Europe à 27, quand l'organe décisionnel le plus important doit voter à l'unanimité, le système ne fonctionne pas, ou très mal.

C'est ce que rappelle ici Jean-François Drevet en consacrant cette chronique au Conseil européen et à ses perspectives d'avenir dans un contexte marqué par une insécurité croissante aux frontières de l'Europe. Conserver le fonctionnement actuel du Conseil (scénario tendanciel) maintiendrait l'Union dans un système « vetocratique » sans réelle capacité de réaction ou d'intervention, donc sans réelle autonomie stratégique possible. Pour permettre à l'Europe de faire front sur la scène internationale, il faut qu'elle puisse disposer de réelles capacités de défense et de dissuasion, et donc être en mesure de se doter de moyens, matériels, budgétaires, etc., qui impliquent, pour les États membres, de mutualiser leurs forces et de partager leur souveraineté. Un fonctionnement du Conseil par vote à l'unanimité est source de blocage et ne permet pas un tel partage, et pour en sortir, les procédures de réforme institutionnelle sont très aléatoires.

Peut-être l'heure est-elle venue de passer à une Europe à géométrie variable permettant aux États qui le souhaitent de faire un pas en avant dans le partage de la souveraineté et l'affirmation d'une Europe plus puissante ? C'est ce que préconise Jean-François Drevet qui présente les options institutionnelles susceptibles de relever ce défi. S.D.

1. Ancien fonctionnaire à la Commission européenne. Les propos exprimés ici n'engagent que leur auteur. La rédaction de cet article a été achevée mi-mai 2026.

Les élections du 12 avril 2026 en Hongrie ont été très suivies à Bruxelles : afin de ne pas être accusées d'ingérence, les autorités européennes, à la différence de Washington et de Moscou, ont attendu de connaître le résultat des élections pour célébrer la chute de Viktor Orbán². Son départ met-il fin à des années d'obstruction et de violation du principe de coopération loyale pourtant inscrit dans le traité (voir encadré ci-dessous) ?

Le Conseil européen paralysé par la « vetocratie »

On se limitera ici à deux exemples à ne pas suivre : le gouvernement hongrois s'est comporté en cheval de Troie de la Russie,

en bloquant 90 milliards d'euros d'aides européennes à l'Ukraine au nom de la défense de ses intérêts nationaux, alors qu'il ne devait pas participer à leur financement. Pire encore, d'après des révélations du *Washington Post*, le ministre hongrois des Affaires étrangères Péter Szijjártó a rendu compte des débats du Conseil à son homologue russe Sergueï Lavrov pendant les pauses des réunions confidentielles, attitude qualifiée de « trahison » par le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, sur France Inter le 9 avril dernier.

Depuis que l'Union européenne (UE) est confrontée, dans son voisinage, à des problèmes d'une gravité croissante, on assiste à des dysfonctionnements répétés du Conseil³. Non seulement il est

Le principe de coopération loyale

L'article 4§3 du traité sur l'Union européenne (TUE) stipule :

« En vertu du principe de coopération loyale, l'Union et les États membres se respectent et s'assistent mutuellement dans l'accomplissement des missions découlant des traités.

« Les États membres prennent toute mesure générale ou particulière propre à assurer l'exécution des obligations découlant des traités ou résultant des actes des institutions de l'Union.

« Les États membres facilitent l'accomplissement par l'Union de sa mission et s'abstiennent de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de l'Union. » ■

Source : Traité sur l'Union européenne (version consolidée), *Journal officiel de l'Union européenne*, C 326/15, 26 octobre 2012. URL : <https://www.touteleurope.eu/wp-content/uploads/2020/08/TUE.pdf>. Consulté le 20 mai 2026.

2. MADLOVICS Bálint et MAGYAR Bálint, « La chute de la maison Orbán », *Telos*, 23 avril 2026. URL : <https://www.telos-eu.com/fr/politique-francaise-et-internationale/la-chute-de-la-maison-orban.html>. Consulté le 20 mai 2026.

3. Ne pas confondre le Conseil européen, où siègent les dirigeants des 27 États membres de l'UE (450 millions d'habitants) et le Conseil de l'Europe, qui regroupe les 46 pays de la grande Europe (675 millions d'habitants).

divisé, ce qui n'est pas nouveau, mais il est tenu en échec par le gouvernement d'un seul pays, qui bloque unilatéralement des décisions importantes déjà prises et qu'il a parfois antérieurement approuvées.

Comme le Conseil de sécurité des Nations unies, celui de l'UE est structurellement menacé par la persistance du droit de veto, qui découle d'un déséquilibre fondamental de son système de prise de décision :

- Le Conseil européen est composé de représentants des États membres, avec un président élu par ses pairs. Il est donc logique que chacun de ces dirigeants y défende en priorité les intérêts de son pays, éventuellement de ceux qui l'ont élu et à qui il doit rendre des comptes pour rester au pouvoir. La Commission y siège, mais ne vote pas. Il n'y a donc personne pour défendre l'intérêt général européen s'il ne coïncide pas avec celui d'un ou de plusieurs pays.
- À l'origine, beaucoup de décisions requéraient l'unanimité : en conséquence, chaque pays disposait implicitement d'un droit de veto longtemps utilisé avec parcimonie, officiellement quand il estimait son « intérêt vital » mis en cause. Quand le vote à la majorité qualifiée est devenu la règle, on a prévu au moins trois exceptions : la fiscalité, l'adhésion d'un nouveau pays et la politique étrangère.

Mais avec l'élargissement à 27 États membres, il n'y a plus

d'exceptionnalité du veto. Depuis l'arrivée au pouvoir de démocrates illibéraux, un bras de fer s'est instauré qui conduit à la multiplication des opérations de blocage : mis en cause en raison de leur non-respect de l'état de droit, les pays concernés abusent ouvertement de cette prérogative pour faire annuler les décisions en leur défaveur, notamment le blocage de subventions que la Commission est obligée de pratiquer, au nom de la protection des intérêts financiers communautaires, dans des pays où l'appareil judiciaire a perdu son indépendance.

Le résultat est la paralysie de l'institution à qui sont confiées les décisions les plus importantes, paralysie longtemps dissimulée par la complexité du système européen, mais qui apparaît au grand jour avec la montée des menaces aux périphéries de l'Union qui contraste avec la faiblesse des réactions de certains États membres. En dépit de la chute de Viktor Orbán, cette menace subsiste, en l'absence de proposition récente pour l'empêcher de se reproduire.

Le scénario tendanciel : l'Europe dans l'insécurité

L'abus du veto montre à quel point la sécurité du continent n'est pas prise au sérieux : que ferait l'UE si Vladimir Poutine envahissait un pays balte, si Donald Trump forçait le Danemark à lui vendre le Groenland ou si Recep Tayyip Erdoğan s'attaquait à Chypre-Sud ou à des îles grecques de la mer Égée ? Les Européens

devraient-ils attendre qu'un missile iranien vienne s'abattre sur Bruxelles, comme celui qui a atteint l'île de Diego Garcia ⁴ ?

Pendant des années, bien que l'Alliance soit comme l'UE soumise au principe de l'unanimité, l'article 5 a été un bouclier efficace assurant la sécurité des membres européens de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), au point d'inciter la Suède et la Finlande à renoncer à leur neutralité. Pendant comme après la guerre froide, il a été célébré comme l'expression la plus tangible de la protection américaine.

Il n'en va plus de même aujourd'hui, à la suite des déclarations du président Donald Trump, qui a affirmé à plusieurs reprises que le soutien américain ne serait pas automatique. En cas de menace majeure en provenance de la périphérie européenne, qu'il s'agisse de la Russie ou d'un pays en proie au terrorisme islamiste, il devient difficile de savoir ce que feront les États-Unis. Et comme l'obligation de solidarité vaut pour tous, qui volerait au secours de la Turquie si elle était menacée en raison de ses actions agressives au Proche-Orient ?

L'attitude devenue imprévisible du président des États-Unis reflète aussi une évolution de la classe politique américaine. Contraire-



Table ronde lors du sommet de la zone euro, Conseil européen de mars 2026 - © European Union

ment à ce que croient les Européens, celle-ci ne se limite pas aux conservateurs MAGA (*Make America Great Again*). En fait, une partie de l'opinion américaine est assez indifférente au risque d'invasion ressenti par les Européens, accusés d'avoir été inconstants en achetant du gaz russe et en n'investissant pas assez dans leur défense. Au fond, les Européens n'auraient qu'à s'en prendre qu'à eux-mêmes et à gérer les suites de leurs inconséquences.

Par ailleurs, la volonté américaine de « pivoter vers l'Asie », en traitant en priorité de la menace chinoise, impliquerait de ménager la Russie, éventuellement au détriment de l'Europe, comme Donald Trump en a récemment donné l'exemple, afin d'empêcher le Kremlin de tomber dans la dépendance de Pékin.

En vérité, l'Europe peut-elle encore compter sur l'OTAN ? Au-delà des invectives de Donald Trump, qui veut maintenant suspendre

4. Le 20 mars 2026, les forces iraniennes ont tiré deux missiles balistiques contre la base stratégique anglo-américaine de Diego Garcia, à une distance de 4 000 kilomètres. Cette attaque interroge sur la vulnérabilité d'infrastructures jusqu'ici considérées comme hors de portée de ces missiles.

la participation de l'Espagne, les questions se multiplient. Face à la « diplomatie de la canonnière » déployée par la Turquie en 2019-2020, Emmanuel Macron avait estimé l'Alliance atlantique en état de « mort cérébrale ⁵ ». Les coups que lui porte aujourd'hui la Maison-Blanche vont bien plus loin, mais peuvent-ils inciter les Européens à se mettre à la recherche de solutions alternatives ?

À la suite de la chute d'un drone venu d'Iran, bien qu'il ait visé l'une des deux bases souveraines britanniques, le gouvernement de Chypre a mis en avant un possible recours à l'article 42§7 du traité de l'UE ⁶, qui présente pour Nicosie un intérêt particulier, puisque l'île n'est pas membre de l'OTAN.

En théorie, cet article présente même quelques avantages supplémentaires, notamment parce qu'un seul État membre peut en demander l'application (à l'OTAN cela requiert l'unanimité). Il peut aussi fonctionner sans l'accord des pays de l'OTAN non membres de l'UE, dont les États-Unis et la Turquie. Cependant, et bien que l'on y travaille, les conditions de sa mise en œuvre effective sont encore incertaines.

À Bruxelles, les divergences internes subsistent, entre ceux qui se sentent marginalement concernés (l'Espagne, qui a réussi à se

tenir à l'écart de deux guerres mondiales, ne veut pas être entraînée dans une troisième), entre les priorités opposées des pays d'Europe centrale (qui veulent qu'on les protège de la Russie) et des autres, plutôt russophiles qui sont préoccupés par les menaces de la Turquie et du terrorisme islamiste ⁷.

En fait, le besoin d'autonomie stratégique européenne n'est pas ressenti par tous. Beaucoup de petits pays n'y trouvent pas d'intérêt : ayant longtemps vécu sous la tutelle d'une puissance coloniale (comme l'Irlande et Malte) ou ayant subi pendant des décennies un voisinage écrasant (les anciennes démocraties populaires et la Finlande), la situation actuelle leur convient, parce qu'ils y trouvent une liberté d'action inconnue auparavant. La mise en tutelle par les États-Unis, puissants mais lointains, n'est pas pour eux une contrainte, à condition qu'elle ne débouche pas sur un abandon. Ils redoutent aussi une résurgence de la centralisation depuis Bruxelles, notamment ceux qui ont payé le prix de l'Union économique et monétaire (UEM), ou craignent tout simplement d'être entraînés dans un conflit qui ne les concerne pas directement.

Bien qu'étant devenus des puissances moyennes, les grands États membres n'ont pas renoncé à

5. Emmanuel Macron : « Ce que nous vivons actuellement, c'est la mort cérébrale de l'OTAN » (interviewé dans *The Economist*, 7 novembre 2019).

6. La teneur de cet article et celle de l'article 5 du traité de l'OTAN ont été présentées et traitées dans nos précédentes chroniques. Voir notamment DREVET Jean-François, « Guerre ou paix en Europe », et « L'Europe restera-t-elle sans défense commune ? », *Futuribles*, respectivement n° 472, mai-juin 2026, p. 107-115, et n° 471, mars-avril 2026, p. 107-116.

7. La France a invoqué cet article lors de la crise terroriste de 2015.

leurs vieilles querelles, comme on a pu le voir récemment entre la France et l'Italie. Le réarmement fait aussi rejouer les rivalités, par exemple entre la France et l'Allemagne, qui n'en ont pas la même conception. On peut aussi s'attendre à des divergences entre ceux qui ont besoin d'une protection continentale face à la Russie et donc d'une armée de terre puissante comme au temps de la guerre froide et ceux qui souhaitent un réarmement à dominante navale en Méditerranée.

On ne peut donc pas exclure la tentation de ne rien faire, ou d'agir dans la confusion. Or la mise en place d'une politique de défense dissuasive implique une série d'arbitrages qu'il sera impossible de réaliser si chaque pays reste maître de ses dépenses militaires. Le scénario tendanciel, notamment avec la contrainte de l'unanimité, est donc la poursuite de la vassalisation, qui n'est pas aussi heureuse que le pense le président italien Sergio Mattarella⁸.

Le maintien de l'unanimité est réducteur de souveraineté

Avec une constance digne d'une meilleure cause, face aux dysfonctionnements qui se multiplient, les autorités nationales invoquent le respect de leur souveraineté. Et même ceux qui ont cessé d'y croire tiennent à en conserver les apparences.

À tort ou à raison, chaque avancée de la construction européenne est perçue comme un recul des souverainetés nationales. Contre toute évidence, les nationalistes ont condamné ces avancées et reçu souvent un accueil favorable de l'opinion, comme en 2005 en France, avec le rejet de ce qui est devenu le traité de Lisbonne. Au Royaume-Uni, la même tendance à vouloir « reprendre le contrôle » a conduit au Brexit.

Leur « bruxellophobie » s'appuie sur une conception surannée de la souveraineté. En réalité, qu'en reste-t-il exactement ? Quand les États membres font la course au moins-disant dans la fixation de leur taux d'imposition sur les sociétés, plutôt qu'accepter un minimum de coordination, leur concurrence aboutit à une perte de souveraineté. Ils se privent ainsi de ressources importantes dont ils ont le plus grand besoin et font payer aux ménages ce qu'ils n'ont pas pu obtenir des multinationales.

Pour ceux qui croient toujours en avoir une, leur politique étrangère n'est plus qu'un pâle reflet de ce qu'elle était il y a un siècle. Pour tous, la sensibilité aux perturbations mondiales que l'on observe actuellement démontre que leur capacité d'initiative est limitée, ce qui devrait les inciter à œuvrer dans le sens d'un développement des compétences européennes. Mais ils gardent encore quelques illusions quant à leur marge

8. Sur ce point, voir MIREL Pierre, *L'Europe dépendante, otage et proie. Les illusions perdues dans ses voisinages*, Paris : L'Harmattan (Diplomatie et stratégie), mai 2026 (analysé à la fin de cette chronique).

d'action, comme on l'a observé en France lors du débat sur l'accord avec le Mercosur.

En effet, ce n'est pas parce que l'UE a besoin d'un saut qualitatif qu'elle va y parvenir. L'Histoire nous apprend que ce basculement a le plus souvent été opéré par obligation, face à des nécessités vitales : aux États-Unis, il s'agissait de gérer le surendettement de la guerre d'Indépendance, en Suisse de surmonter la crise liée aux actions sécessionnistes de la ligue Sonderbund (1848), et en Australie de faire face à la menace japonaise. Est-ce maintenant le cas en Europe ? Quand elle s'exprime de manière unitaire, comme on l'a vu en faveur du Danemark au sujet du Groenland, l'UE n'est pas dépourvue de moyens. Faudrait-il cependant s'orienter vers une autre voie ?

L'option de la souveraineté partagée

En fait, le mouvement européen qui s'est développé depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale n'avait pas pour objectif de se substituer aux nations. Il s'est situé dans une approche fonctionnaliste : le transfert des compétences vers le niveau communautaire s'est d'abord basé sur des considérations pratiques.

En 1950, lors de la fondation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), la démarche initiale était de rendre la guerre impossible, au moins

entre États membres, en réaction aux excès des nationalismes dont on était particulièrement conscient à l'époque (ce dont les générations nouvelles n'ont pas autant conscience, n'ayant pas connu la guerre en Europe avant l'invasion de l'Ukraine). Ensuite, la construction d'un marché commun, puis unique, assorti d'une union monétaire, a été la matérialisation du rappel de François Mitterrand au moment du référendum de Maastricht : « L'Europe c'est la paix. » De cette approche fonctionnaliste, on espérait une contagion à d'autres domaines qui ne s'est pas confirmée : pour beaucoup, l'Union politique devait découler de la construction économique, comme l'unification allemande avait été préparée par le *Zollverein* ⁹.

Puis le maintien jusqu'à ces dernières années d'un climat international pacifique a dispensé les Européens de prendre les dispositions nécessaires au maintien de leur sécurité : on s'est contenté de sous-traiter la défense à l'OTAN et de *facto* aux États-Unis. Par ailleurs, le développement des échanges internationaux a relativisé la dépendance énergétique et la persistance d'un *soft power* a servi de succédané à une politique étrangère de plein exercice.

La réforme nécessaire des traités dépend d'une procédure qui n'a pas démontré son efficacité. Depuis la ratification pénible de celui de Lisbonne, cette voie est jugée trop aléatoire. Pour sur-

9. L'Union douanière créée en 1834 entre les États allemands a préparé l'unification opérée sous la direction de la Prusse en 1867-1871.

monter cet obstacle, les institutions européennes ne disposent que de moyens très limités. Si l'article 7 du traité permet de priver un État membre en infraction de son droit de vote, il faut pour cela l'unanimité (moins le pays concerné) et cela ne peut fonctionner qu'au terme d'une longue procédure au résultat très aléatoire.

Mais agir en dehors du cadre communautaire reste possible, ce qui fut le cas en 1985 avec les accords de Schengen. Faut-il maintenant se préparer à signer un autre traité, qui se concentrerait sur la politique étrangère et la défense, acceptant un système de vote à la majorité et la mise en œuvre d'un budget *ad hoc* alimenté par des ressources propres¹⁰ ?

En effet, il faut bien se rappeler que l'objectif n'est pas de faire la guerre, mais de dissuader dès maintenant les adversaires de l'UE de la lui imposer. Il est donc essentiel de dépenser ensemble pour créer un instrument militaire crédible. À défaut, chacun utilisera son budget en fonction d'autres priorités, éventuellement de manière non opérationnelle.

C'est pourquoi la formalisation d'une initiative d'un groupe de pays plus motivés que les autres a des partisans en nombre croissant. Elle entraînerait la mise en place d'un niveau de gouvernance supranationale exerçant de manière démocratique la souveraineté

qu'un État-nation doit partager pour optimiser sa sécurité. Ce qui n'est pas si nouveau : au cours de l'Histoire, bien peu de conflits ont été gagnés par un seul pays.

Défense et dissuasion : quelques pistes pour un nouveau traité

L'état des réflexions en cours conduit à un double constat :

- Si l'Europe n'est pas démunie de capacités de défense, les déclarations de Donald Trump concernant la mise en œuvre de l'article 5 du traité de l'OTAN et les incertitudes qui demeurent au sujet de l'article 42§7 du traité de l'UE ont fortement amoindri sa capacité de dissuasion (à l'exception significative de la France). Il est nécessaire de la rétablir, mais le temps presse : les pays révisionnistes ne vont pas attendre que l'UE soit en état de se défendre. Une réponse appropriée doit donc être mise en œuvre rapidement.
- Le réarmement mené par des budgets nationaux en coopération intergouvernementale n'est pas le meilleur moyen de se doter d'un instrument de défense crédible. Les Européens peuvent y dépenser beaucoup d'argent, stimuler leurs industries, mobiliser leurs sociétés, mais pas nécessairement construire des armées en mesure de tenir en respect des agresseurs éventuels. En fait, la réponse

10. DREVET Jean-François, « UE : l'autre budget en discussion », *Telos*, 9 octobre 2025. URL : <https://www.telos-eu.com/fr/politique-francaise-et-internationale/ue-lautre-budget-en-discussion.html>. Consulté le 20 mai 2026.

crédible aux menaces n'est pas de faire la guerre, mais de décourager des pays belliqueux d'y recourir.

Pour apporter des réponses à ce double constat, deux avancées sont nécessaires.

- D'une part, démontrer que l'UE, ou au moins un nombre significatif de ses États membres, se défendra si elle est attaquée. Cela implique une réponse rapide que les procédures existantes et notamment le maintien de l'unanimité à 27 ne permettent pas d'atteindre à court terme. Il faudrait pour cela que les pays décidés à se défendre (et aussi à défendre leurs partenaires) l'annoncent clairement : la signature d'un traité de réassurance démontrerait leur volonté de concrétiser les engagements déjà pris dans la charte des Nations unies, et dans les traités de l'OTAN et de l'UE. Comme avec les accords de Schengen en 1985, il découlerait de l'initiative d'un nombre restreint d'États membres motivés, qui accepteraient de se porter secours en cas d'agression en provenance d'un pays tiers.

- D'autre part, cet engagement aurait d'autant plus de valeur que ces États membres formeraient une organisation *ad hoc*, une Communauté de défense, complémentaire de l'OTAN, appelée à fonctionner sans les obstacles qui empêchent l'UE (et éventuellement l'Alliance atlantique) d'agir efficacement dans ce domaine :

- › Renonciation au vote à l'unanimité, à remplacer par un mode

de décision à la majorité qualifiée, ou d'abstention constructive ou d'un autre mécanisme en mesure de parvenir rapidement à des décisions.

- › Par analogie avec le système institutionnel européen, mise en place d'un Conseil des ministres de la Défense de cette communauté, d'un Parlement composé des élus du Parlement européen (PE) des pays participants, d'une Cour de justice et d'une structure administrative de prévision et de gestion des crises, afin d'avoir les moyens d'agir en temps utile.
- › Comme avec la zone euro, cette Communauté de défense serait ouverte aux autres États membres qui souhaiteraient ultérieurement la rejoindre, s'ils remplissent les conditions d'admission établies par le groupe des pays fondateurs. Ce ne serait pas une alternative à l'OTAN mais un complément à l'Alliance atlantique (comme le fut l'Union de l'Europe occidentale [UEO] de 1948 à 2011).

Un défi historique à relever

Comme les villes antiques s'étaient largement étendues aux premiers siècles de l'Empire, parce que la paix romaine leur avait épargné le souci de se doter des fortifications qu'elles ont dû édifier à partir du III^e siècle, l'Europe doit maintenant prendre des décisions difficiles, à la fois coûteuses et urgentes, et s'organiser pour y parvenir de manière efficace.

Au XVII^e siècle, la technostructure qui entourait Louis XIV a estimé nécessaire de se doter d'une défense durable, que le roi a demandé à Vauban d'édifier aux frontières du royaume. Dans un contexte où on faisait la guerre à pied ou à cheval, cette « ceinture de fer » a préservé la France des invasions pendant plus d'un siècle. Elle a encore montré son efficacité en 1792-1795, quand une coalition de monarques absolutistes a tenté de l'envahir pour lui imposer le rétablissement de l'Ancien Régime.

Bien sûr, il ne s'agit pas de doter l'Europe d'une nouvelle ligne Maginot (un exemple fatal à ne pas reproduire, au vu de l'inefficacité tragique d'une telle dépense), mais d'organiser un effort militaire bien dirigé et producteur de sécurité dans la continuité. Il devrait permettre à l'Europe de se doter des moyens de se défendre dans un monde en mutation rapide, avant que le vieillissement généralisé de la population mondiale ne l'oriente vers des comportements moins belliqueux. ■

L'Europe dépendante, otage et proie

À propos du livre de Pierre Mirel, *L'Europe dépendante, otage et proie. Les illusions perdues dans ses voisinages*, Paris : L'Harmattan (Diplomatie et stratégie), mai 2026, 274 p.

Ceux qui estiment que l'Union européenne est excessivement tournée vers elle-même apprécieront l'ouvrage de Pierre Mirel, non seulement à cause de son titre « L'Europe dépendante, otage et proie », mais peut-être davantage en raison de son sous-titre, « Les illusions perdues dans ses voisinages ». En effet, si beaucoup d'ouvrages ont traité de l'une ou l'autre de ses périphéries, celui-ci offre un parcours semi-circulaire qui met en évidence à quel point les relations entre l'Union et ses voisins se sont dégradées, rejoignant le cri d'alarme de Sylvie Kauffmann dans *Les Aveuglés*¹.

Mais Pierre Mirel est un initié, qui a été impliqué dans tout le processus d'élargissement de l'UE depuis les années 1990 et qui y travaille toujours dans le cadre de ses activités académiques. Il donne ici un avis à la fois compétent et indépendant sur les trois décennies qui ont succédé à l'ouverture du mur de Berlin, et notamment sur les politiques suivies par Bruxelles.

Ce qui n'est pas si simple : en effet, parmi les transformations globales qui ont affecté les périphéries européennes, il est difficile d'individualiser le rôle de l'UE, de ses actions et de ses inactions, de ce qu'elle aurait dû faire ou aurait



1. KAUFFMANN Sylvie, *Les Aveuglés. Comment Berlin et Paris ont laissé la voie libre à la Russie*, Paris : Stock, 2023.

plutôt mal fait. Si elle a accompagné la vague d'extension de l'économie de marché qui s'est répandue dans le monde à partir des années 1980 et qui a fortement affecté les pays qui pratiquaient antérieurement l'économie administrée, est-elle le monstre ultralibéral parfois dénoncé, notamment à gauche ? En effet, les milieux anglo-saxons lui reprochent au contraire d'être trop dirigiste et bureaucratique. Par ailleurs, est-elle responsable du néopopulisme qui s'est abattu sur le monde et des crispations identitaires qui l'accompagnent, des tenants de l'obscurantisme islamiste aux fanatiques MAGA (*Make America Great Again*) ? Dans le premier chapitre (« Fractures dans l'Europe libérale »), Pierre Mirel en souligne les conséquences dans la mesure où elles ont plutôt réduit la marge d'action des décideurs européens.

Dans le deuxième chapitre au titre volontariste, « L'Europe doit choisir ses dépendances », Pierre Mirel souligne la montée de la dépendance commerciale vis-à-vis de la Chine : en croyant qu'elle conserverait indéfiniment son excédent commercial, l'UE a suivi l'orientation pro-business d'Angela Merkel. Elle n'a pas pris les mesures nécessaires pour équilibrer ses échanges et imposer une concurrence loyale. Elle paraît maintenant menacée d'un accroissement de cette dépendance et d'en subir les conséquences politiques dans ses périphéries : perte d'influence, difficulté à faire prévaloir la conditionnalité, y compris dans des pays à qui elle verse des aides importantes. Ce chapitre aurait pu aussi aborder la question de la dépendance énergétique dans la mesure où elle est structurelle, une faiblesse que l'UE subit, mais partagée avec les grandes puissances asiatiques, le Japon, la Chine et l'Inde.

La relation avec Moscou fait l'objet des troisième et quatrième chapitres. Pierre Mirel y fait le constat sans complaisance d'une politique ambitieuse dans ses objectifs, mais dépourvue de moyens. Soupçonnée d'avoir voulu faire de la Russie ce que le Canada est aux États-Unis, l'UE doit maintenant compter avec un pays revanchard, crispé dans ses obsessions identitaires et prêt à exploiter ses capacités de nuisance, même si cela va à l'encontre de ses intérêts nationaux. Et chacun des six pays du Partenariat oriental (Biélorussie, Ukraine, Moldavie, Géorgie, Arménie et Azerbaïdjan) qui sont l'« étranger proche » de la Russie et de l'UE, fait l'objet d'une analyse bien informée.

De 2004 à 2013, Pierre Mirel a supervisé les relations entre l'UE et les Balkans occidentaux. Il en fait donc une analyse approfondie, sans cacher les responsabilités des uns et des autres dans le blocage qui persiste — celles des pays candidats pas toujours très pressés de se conformer à l'état de droit, trop sensibles au micronationalisme en dépit des souffrances des guerres des années 1990 — et celles des États membres abusant de la règle de l'unanimité — la Grèce avec plus de 30 ans de contentieux sur le nom de la Macédoine, les cinq pays qui refusent de reconnaître l'indépendance du Kosovo pour des raisons qui n'ont rien à voir avec celui-ci et même le blocage par la Slovénie de la négociation d'adhésion de la Croatie pour une obscure contestation de leur frontière maritime. On se prend à rêver au destin européen de la Yougoslavie, premier pays d'Europe centrale à signer un accord commercial avec l'UE dès avril 1980, si la fédération créée par Tito avait subsisté et avait connu le même sort que les adhérents de 2004.

Le sixième chapitre porte sur la candidature éternelle de la Turquie. Avant même l'arrivée des islamistes en 2002, on pouvait douter que son nationalisme

ombrageux lui permettrait de se conformer aux critères politiques de Copenhague. En devenant un « État totalisant » (Pierre Mirel), la Turquie de Recep Tayyip Erdoğan a démontré l'incompatibilité de l'islamisme et de la démocratie. L'ouverture des négociations d'adhésion en 2005, qui doit beaucoup à l'activisme de Tony Blair, a été acceptée parce qu'il était clair que la règle de l'unanimité permettrait de la conduire à l'échec. En marchandant au lieu de se conformer aux règles, le gouvernement turc n'a même pas joué le jeu de la préadhésion. À l'évidence, la fin de l'occupation de Chypre aurait dû être posée en préalable. Il reste maintenant à clôturer une pseudo-négociation qui n'aurait jamais dû être engagée, ce que le Conseil européen n'est même pas en mesure de décider.

Avec la rive sud de la Méditerranée, l'UE a multiplié les initiatives, mais n'est pas parvenue à dépasser les débats stériles sur les préférences agricoles et les migrations, ni à apporter une aide substantielle, refusée par les États membres contributeurs au nom du principe réducteur du « *trade not aid* [du commerce, pas de l'aide] ». Compte tenu de la proximité géographique, du destin commun de cette « mer intérieure », le potentiel de coopération est immense. Comme l'indique Pierre Mirel, son extension est aussi entravée par les problèmes des bénéficiaires. En tout état de cause, cela vaut mieux que l'état catastrophique du Bassin oriental : si l'UE y est quasi absente, les autres puissances n'y brillent pas par leur efficacité.

Enfin, il faut prêter attention à la conclusion, présentée sous forme de « pistes pour un changement profond » : si elle reprend classiquement des éléments traités dans le texte, elle comporte aussi un véritable programme d'action en six points : promouvoir une culture stratégique commune ; défendre le modèle européen ; développer le pilier européen de l'OTAN ; promouvoir la souveraineté économique ; adapter la gouvernance européenne ; et honorer les engagements internationaux. Chacun d'entre eux justifierait un ouvrage distinct, mais on peut estimer que Pierre Mirel a brillamment couvert le dernier point, qui en avait bien besoin. ■

J.-F.D.

Idées & faits porteurs d'avenir*

La France, plus inégalitaire que la moyenne européenne

Cécile Désaunay

Selon de récentes données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et d'Eurostat, les inégalités de revenu recommencent à augmenter en France, et le pays est même devenu plus inégalitaire que la moyenne européenne (Union européenne à 27, UE-27).

Selon l'INSEE ¹, les inégalités dites primaires, avant redistribution, sont plus élevées en France que dans les autres pays européens, puisque les revenus vont de 1 à 20 entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres. Après transferts sociaux et versements des prestations sociales, l'écart n'est plus que de 1 à 3,7. Néanmoins, entre 2020 et 2023, selon les dernières données disponibles, les inégalités de revenu se sont accrues.

Eurostat, sur la base du coefficient de Gini, constate même que la France, qui était davantage ou aussi égalitaire que la moyenne des pays européens, l'est moins depuis 2021 (indice de 30 contre 29,4) ². Elle n'est plus que le 17^e pays le plus égalitaire de l'Union, sachant qu'elle se situe au 24^e rang avant redistribution (voir graphique page suivante).

Deux facteurs sont mis en avant :

- des revenus primaires en hausse pour les plus riches et en baisse pour les plus précaires, alors que les transferts et la redistribution semblent devenus moins efficaces pour combler cet écart ;
- les cotisations sociales et surtout les prélèvements sur la production et la consommation — comme la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) — contribuent à creuser les inégalités, à hauteur de 17 %.

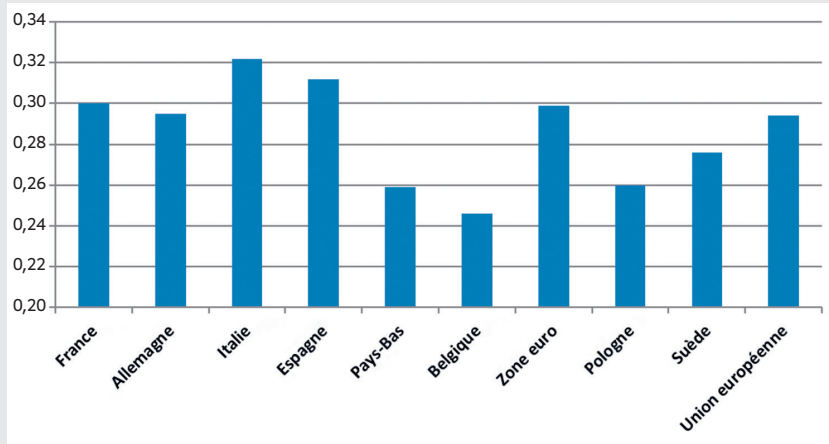
Plusieurs limites de ces statistiques peuvent néanmoins être soulevées, constituant autant d'incertitudes pour l'avenir. Les

1. ANDRÉ Mathias et RENAUD Thomas, « Compte des ménages par catégories en 2023. Bien qu'atténuées par les transferts sociaux, les inégalités se sont creusées », *INSEE Analyses*, n° 119, avril 2026. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8973957>. Consulté le 2 juin 2026.

2. ECALLE François, « Les inégalités et la redistribution des revenus en 2023 en France et dans l'Union européenne », *FIPÉCO*, 28 mai 2025. URL : https://fipeco.fr/commentaire/Les_inegalites_et_la_redistribution_des_revenus_en_2023_en_France_et_dans_l%27Union_europeenne. Consulté le 2 juin 2026.

*La plupart des textes publiés dans la rubrique Actualités prospectives sont issus de Vigie, le système de veille mutualisée de l'association Futuribles International (NDLR).

L'ampleur des inégalités de niveau de vie en Europe en 2024 (coefficient de Gini*)



*Le coefficient de Gini permet d'évaluer le degré d'inégalité dans la distribution des revenus d'un pays donné. Il varie entre 0 et 1 (0 signifiant une égalité parfaite, 1 signifiant une inégalité totale).

Source : Eurostat et ECALLE François, « Les inégalités et la redistribution des revenus », *FIPÉCO*, 26 mars 2026. URL : <https://www.fipeco.fr/fiche/Les-in%C3%A9galit%C3%A9s-et-la-redistribution>. Consulté le 2 juin 2026.

indicateurs utilisés et la période d'observation restent limités, et ne permettent donc de mesurer que de petites variations, avec un possible impact de la pandémie de Covid-19. Surtout, l'accent mis sur les inégalités de revenu masque l'enjeu encore plus grand des inégalités de patrimoine, soumises à davantage d'inerties et donc encore plus complexes à réduire. ■

Télétravail : une pratique bien ancrée en France

Jennifer Clerté

La mise en avant dans l'actualité des derniers mois de cas d'entreprises revenant sur leurs accords de télétravail, a pu

conduire certains observateurs à s'interroger sur la pérennité de cette pratique. Mais si plusieurs entreprises ont effectivement engagé un mouvement de recul, on observe cependant que ces exemples concernent surtout de grands groupes, en difficulté financière ou faisant l'objet de rachat, et disposant jusque-là d'accords de télétravail souvent généreux.

C'est le cas en particulier dans le secteur de la banque, qui fut l'un des précurseurs en matière de télétravail. À la Société Générale (SG), la direction a ainsi officiellement dénoncé son accord en 2025, avec l'objectif de limiter le recours au télétravail à un jour maximum par semaine et un cadrage beaucoup plus restrictif

que les pratiques post-Covid¹. Boursorama, filiale en ligne de la SG, dont l'organisation fut dès l'origine construite autour de processus distanciels, échappe quant à elle à ce changement.

D'autres secteurs sont aussi concernés par des renégociations. C'est le cas chez Stellantis, dont les salariés bénéficiaient d'un accord sur le bien-être des salariés, signé en 2021, permettant aux personnels occupant un poste tertiaire d'aller jusqu'à 15 jours de télétravail par mois². En 2025, la direction a souhaité réduire ce dispositif, en imposant à compter de juin au moins deux jours par semaine de présence sur site, avec un objectif à terme de trois jours de présence. Ce revirement s'inscrit dans une stratégie plus large de retour au présentiel pour renforcer la cohésion et le contrôle managérial dans un groupe né de la fusion entre Fiat-Chrysler et PSA (Peugeot), soumis à de fortes pressions de performance et de rationalisation industrielle.

Chez Ubisoft, la remise en question du télétravail s'est inscrite dans un contexte de baisse de l'activité, qui a donné lieu à un plan de départs volontaires et des

annulations de projets³. Dès 2024, la direction a imposé un retour au bureau au moins trois jours par semaine, rompant avec une culture d'entreprise marquée par une grande flexibilité, dont une grande part de salariés pratiquant le télétravail à temps plein.

Le dernier exemple en date concerne Leboncoin, dont la direction a annoncé en 2025 le passage d'un modèle hybride à deux jours de présence hebdomadaire vers un minimum de trois jours sur site à partir de juillet 2026⁴. Cette décision intervient, ici, dans un contexte de changement d'actionnaires.

Cependant, au vu des résultats d'une enquête de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) parue en mars 2026⁵, ces quelques cas font surtout office d'exceptions. Conduite à la fois en ligne et par téléphone auprès de 1 000 entreprises et 2 000 cadres en décembre 2025, celle-ci confirme l'ancrage de ce nouveau mode de travail en France, puisque seule une entreprise sur

1. NÉDÉLEC Gabriel, « Télétravail : nouvelle passe d'armes chez Société Générale », *Les Échos*, 27 janvier 2026. URL : <https://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/teletravail-nouvelle-passe-darmes-chez-societe-generale-2212230>. Consulté le 29 mai 2026.

2. « Stellantis sonne la fin du télétravail pour ses cadres européens », *La Tribune / Reuters*, 13 mars 2026. URL : <https://www.latribune.fr/article/transports/automobile/35369126269596/stellantis-sonne-la-fin-du-teletravail-pour-ses-cadres-europeens>. Consulté le 29 mai 2026.

3. RICHAUD Nicolas, « Télétravail : des accords a minima signés chez Ubisoft, où les tensions sociales persistent », *Les Échos*, 7 mai 2025. URL : <https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/teletravail-des-accords-a-minima-signes-chez-ubisoft-ou-les-tensions-sociales-persistent-2164063>. Consulté le 29 mai 2026.

4. « Leboncoin réduit le télétravail et affronte la première grève de son histoire », *France 24 / Agence France-press*, 18 mars 2026. URL : <https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20260318-leboncoin-reduit-le-teletravail-et-affronte-a-la-premiere-grève-de-son-histoire>. Consulté le 29 mai 2026.

5. « Regard des cadres et employeurs sur le télétravail », APEC, 12 mars 2026. URL : <https://corporate.apec.fr/home/nos-etudes/toutes-nos-etudes/regard-des-cadres-et-employeurs-sur-le-teletravail.html>. Consulté le 29 mai 2026.

10 (9 %) a effectivement réduit le nombre de jours de télétravail en 2025. Parmi les organisations qui l'ont supprimé ou réduit, on compte essentiellement des entreprises de taille intermédiaire (ETI) et des grandes entreprises. On relève par ailleurs que 2 % des entreprises ont au contraire augmenté la possibilité de travailler de chez soi pour leurs salariés. Par ailleurs, seulement 3 % des entreprises envisagent de revoir leurs accords à la baisse en 2026.

Cette stabilité des accords s'explique par une perception globalement positive de la pratique par les entreprises qui la considèrent plutôt comme un gain de productivité et de qualité de vie au travail (pour respectivement 45 % et 65 % d'entre elles). Seulement 12 % la considèrent comme un risque pour leur productivité. Au contraire, un retour en arrière leur apparaît plus généralement comme un risque : difficulté à recruter (38 %), baisse d'engagement (33 %), potentielles démissions (23 %). Ces risques sont ressentis plus fortement dans les ETI et les grandes entreprises, où ces pourcentages sont quasiment doublés. Le second volet de l'étude, consacré aux cadres, confirme que ces craintes sont fondées puisque, entre 2024 et 2025, le pourcentage de cadres qui s'estimeraient mécontents si leur entreprise réduisait le télétravail a augmenté de 7 points (passant de 67 % à 74 %). Au-delà de la question du nombre de jours dont ils bénéficient, les cadres s'inquiètent aussi des possibles évolutions des modali-

tés d'organisation du télétravail dont ils disposent, puisque actuellement, ils bénéficient majoritairement d'une certaine souplesse d'organisation, qu'ils considèrent comme un marqueur de leur statut. Cette inquiétude est sans doute perçue par les entreprises elles-mêmes, car elles n'envisagent que très minoritairement de revenir sur ces modalités (13 % seulement).

Il apparaît donc que les cas relayés par la presse relèvent surtout de grandes entreprises emblématiques, en phase de repositionnement stratégique ou en tension financière, qui reviennent sur des accords particulièrement avantageux, sans que cela présage une remise en cause générale et homogène du télétravail dans l'économie française. Parallèlement, le télétravail semble également associé à de possibles avantages sociaux, conduisant à renforcer son ancrage. Une récente étude a ainsi démontré le lien entre télétravail et hausse de la natalité chez les couples dont les deux membres le pratiquent ⁶. L'Agence de la transition écologique (ADEME) considère pour sa part le télétravail comme un potentiel levier écologique, à condition que ses usages soient pensés de façon collective ⁷.

6. STEVEN Davis J. et alii, « Work from Home and Fertility », NBER (National Bureau of Economic Research), *Working Paper* n° 34963, mars 2026. URL : <https://www.nber.org/papers/w34963>. Consulté le 29 mai 2026.

7. « Comment faire du télétravail un vrai atout pour le climat ? », ADEME, novembre 2025. URL : <https://infos.ademe.fr/societe-politiques-publiques/2025/comment-faire-du-teletravail-un-vrai-atout-pour-le-climat/>. Consulté le 29 mai 2026.

Ceci étant, les exemples cités plus haut illustrent tout de même les tensions existant entre l'attachement solide des cadres au télétravail et le souhait des employeurs de redynamiser les collectifs. À l'avenir, ces tensions pourraient s'amplifier ou se complexifier par l'intégration croissante de systèmes d'intelligence artificielle en entreprise. De tels systèmes pourraient tout d'abord contribuer à renforcer l'isolement des télétravailleurs en se substituant encore plus aux échanges humains. Par ailleurs, ils pourraient permettre aux employeurs de réintroduire du contrôle et de la surveillance, là où les travailleurs pensaient avoir acquis plus d'autonomie. ■

Le commerce en ligne plus rentable que le commerce physique ?

Cécile Désaunay

L'adoption croissante du commerce en ligne a été portée par l'idée qu'il bénéficiait d'une structure de coûts intrinsèquement inférieure à celle du commerce physique. Dans un article de *Phenomenal World*, le spécialiste de la logistique Benjamin Y. Fong bouscule cette idée reçue, en montrant comment les évolutions des modèles d'affaires du secteur et du marché immobilier fragilisent la rentabilité du commerce en ligne ¹.

1. FONG Benjamin Y., « Overexpectations in e-Commerce? », *Phenomenal World*, 22 janvier 2026. URL : <https://phenomenalworld.org/analysis/thermidor-in-the-retail-revolution/>. Consulté le 2 juin 2026.

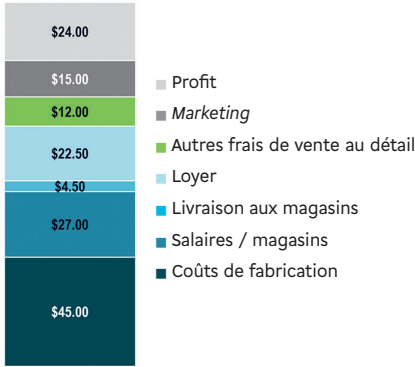
La promesse d'une livraison toujours plus rapide (et gratuite) a poussé un acteur comme Amazon à investir dans un réseau d'entrepôts de distribution de plus en plus proches des centres urbains, là où les coûts du foncier et les salaires ont connu une forte hausse. De son côté, le géant de la grande distribution Walmart possède un réseau de 4 700 magasins sans équivalent aux États-Unis, qu'il a acquis à une époque où le prix de l'immobilier commercial était bien moins élevé. L'auteur estime que les coûts de livraison et d'exécution représentent plus de 40 % des revenus de vente au détail d'Amazon. L'essentiel de la rentabilité du groupe est tiré par les activités *cloud* de sa branche Amazon Web Services.

Alors que la part de l'e-commerce stagne autour de 16 % du commerce de détail aux États-Unis, mais également à 12 % en France ² après la croissance forte connue pendant la crise sanitaire, ces constats interrogent sur la capacité des géants du secteur à s'étendre davantage. Cette expansion s'est appuyée sur leur capacité à lever des fonds sur les marchés financiers, mais les économies d'échelle et les effets de réseau découlant de leur position dominante ne se sont pas traduits par un avantage décisif en termes de rentabilité. Le groupe pourrait-

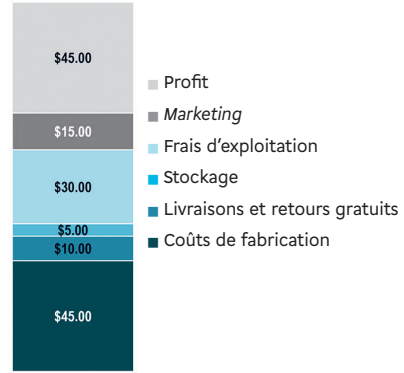
2. « Bilan du e-commerce en France : les Français ont dépensé près de 200 milliards d'euros sur Internet en 2025 », Fevad (Fédération e-commerce et vente à distance), 11 février 2026. URL : <https://www.fevad.com/bilan-du-e-commerce-en-france-les-francais-ont-depense-pres-de-200-milliards-d-euros-sur-internet-en-2025/>. Consulté le 2 juin 2026.

Comparaison des structures de coûts du commerce de détail et du commerce électronique* (en dollars US)

Structure de coût de la vente au détail



Structure de coût du e-commerce



*Pour un vêtement vendu 150 dollars US.

Source : The Geography of Transport Systems. URL : <https://transportgeography.org/contents/chapter7/logistics-freight-distribution/ecommerce-cost-structure/>. Consulté le 2 juin 2026.

il voir sa situation financière se fragiliser ? L'automatisation massive des entrepôts pourrait-elle suffire à réduire les coûts de son activité d'e-commerce, ou bien les promesses de livraisons gratuites toujours plus rapides seront-elles remises en cause ? ■

Économie : le retour stratégique de Moscou en Asie

Arnaud Leveau

La fermeture du détroit d'Ormuz, consécutive à l'opération militaire américano-israélienne *Epic Fury* contre l'Iran, le 28 février 2026, a ouvert en Asie du Sud-Est une course aux approvisionnements alternatifs dont la Russie est la principale bénéficiaire. Ce pivot, présenté dans chaque pays comme contraint et temporaire,

s'inscrit dans une logique de non-alignement structurel qui redessine les équilibres régionaux et ouvre une fenêtre d'opportunité pour la Russie dans un secteur stratégique.

Quelques faits marquants depuis le début de la guerre

Les perturbations dans le détroit d'Ormuz débutent le 28 février 2026, à la suite de l'opération militaire israélo-américaine affectant les flux énergétiques vers l'Asie. Dès le 19 mars, l'OFAC (Office of Foreign Assets Control, qui contrôle les avoirs étrangers) publie une licence générale autorisant temporairement certaines transactions maritimes liées au pétrole brut russe.

Quelques jours plus tard, le 23 mars, un accord intergouvernemental entre le Viêtnam et la Russie est signé à Moscou, pour

la construction de la centrale nucléaire de Ninh Thuan. Et le pétrolier *Sara Sky* accoste à Limay (Philippines) avec 700 000 barils de brut ESPO ¹ en provenance du port russe de Kozmino, consignés à Petron Corp., unique raffinerie du pays. Il s'agit de la première livraison de pétrole russe aux Philippines depuis cinq ans.

Le lendemain, 24 mars, le président Ferdinand Marcos Jr décrète l'état d'urgence énergétique nationale aux Philippines. Il autorise des avances publiques pour sécuriser des contrats d'approvisionnement en carburant et la mise en place de subventions pour les transports, alors que les réserves couvrent environ 40 jours de consommation et que le pays dépend à 90 % des importations de pétrole en provenance du Golfe.

Au cours de la première quinzaine d'avril, la Thaïlande engage des discussions avec des partenaires russes sur l'achat d'engrais minéraux pour sécuriser ses approvisionnements agricoles, suivie par l'Indonésie dont le président rencontre son homologue russe Vladimir Poutine au Kremlin. Les discussions portent notamment sur la sécurisation d'approvisionnements énergétiques, ouvrant la voie à un projet d'importation massive de pétrole brut russe par l'Indonésie. Celle-ci confirme rapidement des négociations avancées avec la Russie portant sur l'importation de 150 millions de barils de pétrole à la suite

d'échanges entre les autorités des deux pays.

Le 17 avril 2026, l'OFAC publie une nouvelle licence générale prolongeant l'assouplissement temporaire des restrictions. Juste après, du 20 au 21 avril, se tient la 22^e réunion ARSOM ², cadre de coordination diplomatique préparatoire aux sommets bilatéraux des hauts fonctionnaires, à Kazan, en Russie, actant la tenue du sommet commémoratif ASEAN-Russie les 17 et 18 juin 2026 à Kazan.

Le 23 avril 2026, l'envoyé spécial du président indonésien pour l'énergie et l'environnement annonce que la Russie s'est engagée à fournir à l'Indonésie jusqu'à 150 millions de barils de brut d'ici fin 2026, soit environ la moitié de ses besoins annuels d'importation, avec possibilité d'un supplément de 50 millions de barils.

Et en dépit d'un appel de l'Union européenne à limiter les achats de pétrole russe, le 28 avril 2026 lors d'une réunion avec les pays de l'ASEAN au Brunei, le sommet de Kazan des 17-18 juin 2026 a, entre autres objectifs, celui de structurer les coopérations économiques et énergétiques entre la Russie et l'ASEAN ³.

Enjeux

- **Pour les pays d'Asie du Sud-Est**, il s'agit de sécuriser les approvisionnements énergétiques et limiter les effets des crises internatio-

1. *Eastern Siberia-Pacific Ocean*, type de pétrole brut russe exporté depuis la Sibérie orientale vers l'Asie via l'oléoduc ESPO.

2. *ASEAN-Russia Senior Officials' Meeting* : réunion des hauts fonctionnaires de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est) et de la Russie.

3. Le présent numéro a été bouclé avant la date prévue du sommet de Kazan (NDLR).

nales sur l'économie, et de trouver un équilibre entre intérêts économiques, relations diplomatiques et posture de non-alignement. Il leur faut aussi diversifier leurs partenaires et renforcer leur capacité de négociation face aux grandes puissances.

- **Pour la Russie**, l'objectif est de consolider durablement sa présence sur les marchés énergétiques d'Asie du Sud-Est, et de développer des partenariats stratégiques dans l'énergie, les engrais et le nucléaire civil. Mais Moscou souhaite aussi renforcer son influence internationale malgré les sanctions, grâce à des offres intégrées et à une présence multilatérale accrue.
- **Les États-Unis** entendent concilier pression stratégique sur la Russie et stabilisation des marchés énergétiques asiatiques, et maintenir leur crédibilité auprès des partenaires d'Asie du Sud-Est en garantissant une certaine flexibilité opérationnelle. Ils veulent aussi encadrer les flux énergétiques liés à la Russie afin de limiter les effets de contournement des sanctions, et préserver leur position dans la compétition d'influence en Indo-Pacifique.
- De son côté, **l'Union européenne** cherche à défendre la cohérence du régime de sanctions dans un environnement international fragmenté, tout en renforçant sa capacité d'influence auprès des pays d'Asie du Sud-Est sur les questions énergétiques. Elle veut proposer des alternatives crédibles en matière d'approvisionnement, d'infrastructures et

de financement, et articuler un discours stratégique avec des instruments opérationnels adaptés aux contraintes locales.

Perspectives

Les choix énergétiques en Asie du Sud-Est répondent à une logique simple : sécuriser des volumes, contenir les prix, préserver la stabilité interne. L'origine des flux importe moins que leur disponibilité. Le pétrole russe s'inscrit dans cette équation.

Le cas indonésien appelle une attention particulière. Le 13 avril 2026, le président indonésien rencontre Vladimir Poutine à Moscou et obtient un engagement sur 150 millions de barils de pétrole ; le même jour, le ministre indonésien de la Défense signe à Washington un *Major Defense Cooperation Partnership* (Partenariat majeur de coopération en matière de défense), visant à renforcer les échanges militaires, industriels et stratégiques avec les États-Unis. Cette simultanéité n'est pas un accident de calendrier. C'est une posture délibérée qui reflète une conception de la souveraineté dans laquelle les registres énergétique, militaire et diplomatique obéissent à des logiques distinctes et peuvent être dissociés. Cette capacité de dissociation constitue le véritable actif stratégique de l'Indonésie, et plus généralement de l'ASEAN, dans un environnement de plus en plus marqué par une compétition entre grandes puissances.

La Russie, en proposant des offres sans conditionnalité politique

explicite (hydrocarbures à prix décoté, engrais, réacteurs nucléaires avec financement intégré) s'adapte aux exigences d'interlocuteurs qui refusent de payer un alignement en échange d'un accès aux ressources. Cette approche est cohérente à court terme. Elle se heurte cependant à une limite structurelle : la Russie ne dispose pas de la profondeur économique et technologique nécessaire pour constituer un partenaire de développement complet, et sa dépendance croissante vis-à-vis de la Chine réduit progressivement sa capacité à se positionner comme alternative crédible à l'influence chinoise dans la région.

Trois facteurs détermineront principalement la portée réelle de ce rapprochement :

- 1. La durée de la crise d'Ormuz :** plus elle se prolonge, plus les habitudes d'approvisionnement se reconfigureront durablement et rendront le retour aux flux antérieurs économiquement coûteux.
- 2. La politique américaine sur les sanctions :** une reconduction systématique des licences OFAC viderait le régime de sa substance dissuasive ; un rétablissement brutal placerait les partenaires asiatiques devant un choix qu'ils ont précisément cherché à éviter.
- 3. La capacité de la Russie à honorer ses engagements de livraison :** les contraintes logistiques et les limitations techniques liées à la composition du brut russe pèsent sur la crédibilité

opérationnelle d'une offre dont l'ambition dépasse les moyens actuels de Moscou.

Le sommet de Kazan devrait donner plus de visibilité politique à ces évolutions, en actant une re-composition des flux énergétiques sans produire de réaligement stratégique. Les États d'Asie du Sud-Est conserveront leur posture d'équilibre : les décisions d'achat relèvent d'une logique d'opportunité structurée, non d'une convergence de fond avec Moscou.

Pour la France et l'Europe, la question n'est pas tant celle de la présence russe que celle de l'absence européenne. En témoigne le projet de centrale Ninh Thuận 2 au Vietnam, rendu disponible en décembre 2025 par le retrait du Japon. La Corée du Sud s'est positionnée avec détermination : en avril 2026, lors d'une visite d'État du président Lee Jae-myung à Hanoï, trois structures publiques — l'entreprise KEPCO (Korea Electric Power Corporation), la banque KEXIM (Export-Import Bank of Korea) et l'agence KSURE (Korea Trade Insurance Corporation) — ont signé des mémorandums avec PetroVietnam (entreprise nationale vietnamienne en charge des hydrocarbures, acteur clef dans les projets énergétiques et nucléaires) portant sur la recherche conjointe en matière de développement de centrales nucléaires et sur les modalités de financement du projet. La France et les États-Unis ont exprimé leur intérêt sans formuler d'engagement précis. La relation franco-vietnamienne est ancienne, la coopération universitaire éta-

ble, mais ces atouts relationnels ne constituent pas une offre. Le Viêtnam attend des engagements précis : financement souverain, transfert de technologies, formation d'ingénieurs. À défaut, c'est la Russie qui structurera les normes techniques sur Ninh Thuân 1 et la Corée du Sud qui pourrait s'imposer sur Ninh Thuân 2, installant deux ancrages techniques complémentaires pour plusieurs décennies. ■

Source : cet article est issu de la *Lettre confidentielle Asie21-Futuribles*, n° 205, mai 2026. Il a été rédigé en mai 2026.

Le grand virage du permis de construire réversible

François Bourse

Pendant des décennies, depuis 1945, le bâti de la ville européenne a été pensé selon une logique de spécialisation : immeubles de bureaux, logements, commerces, hôtels. Chaque bâtiment correspondait à une fonction précise, inscrite dans le permis de construire, difficile à modifier sans parcours administratif lourd. En France, depuis 2025, les choses évoluent et le législateur tend à assouplir les changements d'affectation des bâtiments.

En juin 2025, la loi visant à faciliter la transformation des bureaux en logements ¹ introduit un premier outil juridique inédit : le permis de construire à destination multiple, qui permet d'autoriser dès l'ori-

1. Loi n° 2025-541 du 16 juin 2025. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051745438>. Consulté le 2 juin 2026.

gine plusieurs destinations successives pour un même bâtiment (bureaux, logements, commerces, équipements, résidences...). En janvier 2026, la proposition de loi dite de « choc du logement » ² confirme cette orientation en faisant de la réversibilité un levier assumé de politique du logement. Avec ce nouveau permis, on ne construit plus seulement un immeuble de bureaux ou une résidence, mais un volume capable de changer d'usage sans qu'il soit nécessaire de redéposer un permis de construire (pendant une période déterminée). Le droit anticipe donc la mutation (ce qui est rare...) : un même bâtiment peut connaître plusieurs vies, en suivant les cycles du marché et les besoins des territoires.

Ce tournant juridique arrive dans un contexte de fortes tensions : vacance durable d'une partie du parc tertiaire, pression sur le logement dans les centres, montée des formes d'habitat temporaires ou hybrides. L'enjeu n'est plus seulement de produire des mètres carrés supplémentaires, mais de rendre le parc existant et les constructions neuves capables de pivoter rapidement d'un usage à un autre, en limitant les démolitions-reconstructions ³.

2. Proposition de loi, adoptée par le Sénat, visant à conforter l'habitat, l'offre de logements et la construction, n° 2356, déposée le 20 janvier 2026. URL : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/17b2356_proposition-loi. Consulté le 2 juin 2026.

3. DAVY Anne-Claire et ROGER Renaud, « Transformer les bureaux vacants en logements : quel gisement en Île-de-France ? », *Chronique du logement*, n° 4, 21 juin 2018, Institut Paris région. URL : <https://www.institutparisregion.fr/societe-et-habitat/habitat-et-logement/chroniques-du-logement/>

Cette promesse de réversibilité est toutefois très exigeante sur le plan technique ⁴. Un bâtiment réellement réversible doit intégrer dès la conception des marges de manœuvre : hauteurs sous plafond compatibles avec le logement, capacité de rediviser les plateaux, noyaux repositionnables, réseaux techniques facilement reconfigurables, performances acoustiques / confort au niveau du résidentiel. Ces contraintes se traduisent, dans les premiers retours d'expérience, par un surcoût de l'ordre de 10 % à 15 % par rapport à un bâtiment strictement spécialisé, en échange d'une capacité de mutation et donc d'une durée de vie économique étendue.

Quelques opérations emblématiques donnent à voir ce futur. Le village des athlètes des jeux Olympiques (JO) de Paris 2024, conçu d'emblée pour être transformé en logements familiaux, illustre cette logique de double vie programmée : phase JO, puis phase héritage, avec adaptation des logements, des circulations et des espaces publics. À Bordeaux (quartier Euratlantique) ou à Strasbourg, des immeubles tertiaires sont conçus pour pouvoir basculer en logements sans toucher au gros œuvre ⁵.

[transformer-les-bureaux-vacants-en-logements-quel-gisement-en-ile-de-france/](#). Consulté le 2 juin 2026.

4. DÉMIANS Anne, *La Réversibilité des bâtiments pour une ville décarbonée*, Paris : Le Moniteur, 2023.

5. BOUYER Nadia et LÉPINE Xavier, *Transformation de bureaux en logements*, rapport du groupe de

Dans plusieurs métropoles européennes (Amsterdam, Londres, Copenhague), des projets prévoient explicitement de passer, au fil du temps, de bureaux à résidences étudiantes ou à logements classiques.

Les effets de ces réformes ne seront pas visibles immédiatement : entre l'adoption des textes, la mise en place des décrets, l'évolution des documents d'urbanisme locaux, la conception des opérations et le renouvellement du parc, l'horizon de transformation est plutôt de l'ordre de la décennie. Mais une trajectoire se dessine : l'immobilier bascule progressivement du bâtiment objet figé vers un bâtiment service ou bâtiment infrastructure, capable d'absorber des usages successifs dans un contexte de contraintes climatiques, foncières et financières plus fortes.

Et si, à l'horizon 2030, la valeur d'un logement ne se calculait plus seulement en mètres carrés et en nombre de pièces, mais aussi en capacité de mutation ? À côté du diagnostic de performance énergétique, un « score de réversibilité » pourrait devenir un indicateur clef : aptitude d'un immeuble à changer d'usage, coût et délai de la bascule, compatibilité avec les futures normes... ■

travail Modèle économique et financement, ministère chargé du Logement, juillet 2025. URL : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/2025-07-Modele-Eco-TBL-Rapport-final.pdf>. Consulté le 2 juin 2026.

constructif

La revue *Constructif* est diffusée
trois fois par an à plus de
4 000 experts et décideurs.

La tribune où s'expriment la richesse et la diversité
des analyses, des expériences et des approches, avec
comme unique parti pris le pluralisme des opinions.

Derniers dossiers

- **Des ruralités**
N° 73, mars 2026
- **Simplifier, c'est compliqué**
N° 72, novembre 2025
- **Le grand vieillissement**
N° 71, juin 2025



Retrouvez l'intégralité des numéros
en téléchargement sur le site Internet.

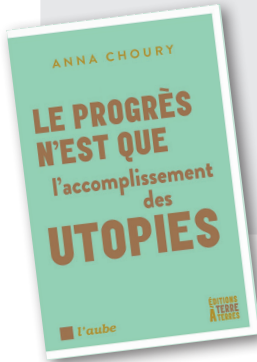


www.constructif.fr

Des contributions
plurielles aux grands
débats de notre temps

Pour recevoir *Constructif* :
contact@constructif.fr

Analyses critiques & comptes rendus*



CHOURY Anna

Le Progrès n'est que l'accomplissement des utopies

La Tour d'Aigues : L'Aube / éditions Terre à terres, février 2026, 136 p.

Humaniste et féministe engagée, littéraire par nature et ingénieure mathématicienne par vocation professionnelle, Anna Choury est reconnue pour son aptitude à interroger avec une impertinence mêlée de résignation les rapports entre innovation et évolutions sociales. « Traumatisée, prise de nausées et de panique » à la lecture de *1984*¹ dans son enfance, elle ne se remettra jamais du destin réservé au personnage principal de ce monument de la littérature d'anticipation, Winston Smith. C'est ainsi qu'année après année elle va dévorer, nous dit-elle, toutes les dystopies existantes, « autant par masochisme que par volonté d'anticiper ce qui va lui arriver ».

Lorsque l'explosion du *big data* lui fera prendre conscience qu'un

point de non-retour est en train d'être franchi, elle ne va plus jamais se défaire de l'idée que le monde de Big Brother est peu à peu devenu une réalité objective. Au point de se désespérer que « ni les révélations d'Edward Snowden sur la surveillance généralisée ni le scandale du Cambridge Analytica, où l'on a monitoré les réseaux sociaux pour faire de la propagande ciblée afin de favoriser le Brexit et faire pencher l'élection américaine en faveur de Donald Trump, n'ont fait trembler le système ».

Peut-être est-ce la prise de conscience d'être « devenue elle-même le Winston Smith du roman de sa vie » qui sera le premier déclic l'amenant à nous livrer ce manifeste prospectif — flamboyant — sur sa quête d'une utopie moderne jouant le rôle d'une boussole permettant de passer une sorte de « cap de Bonne-Espérance ».

1. ORWELL George, *1984*, Londres : Secker and Warburg, 1949 (traduction française, Paris : Galilimard, 1950).

*Les analyses publiées dans cette rubrique sont issues des publications « Lu, vu, entendu » de *Futuribles International*, accessibles sur la page : https://www.futuribles.com/publications/?filter_category=40/ (NDLR).

Cette prise de conscience, elle l'exprime par des mots qui n'ont rien de scientifique mais dont la valeur est universelle : elle se devait d'imaginer, dit-elle, « un avenir pour ses enfants car si elle avait passé la moitié de sa vie à se battre contre ce qu'elle ne voulait pas que le monde soit, elle ne s'était jamais réellement imaginé comment elle voudrait qu'il devienne ».

C'est ainsi qu'après un premier chapitre consacré à disséquer de nombreuses références littéraires, de Platon à More pour définir « utopie », puis d'Orwell à Huxley pour « dystopie », Anna Choury amorce un discours à la fois critique, exigeant et non dénué d'humour sur la responsabilité du monde de la Tech. Passant un peu rapidement sur le fait que ce monde est encore lourdement imprégné de biais algorithmiques de toutes natures, elle s'emploie à plaider en faveur d'une utopie technologique située au cœur de l'action politique et culturelle. En référence à Asma Mhalla ² qu'elle cite, elle nous rappelle « qu'il n'y a pas d'utopie technologique sans utopie sociale. Repenser notre rapport à la Tech, c'est d'abord un exercice de philosophie politique. »

Elle incite alors le lecteur à se pencher sur l'idée selon laquelle les utopies technologiques pourraient permettre la prolifération d'intelligences artificielles

au service de l'humanité et de la planète. Mais son rythme d'écriture et son mode de pensée conduisent régulièrement Anna Choury à des allers et retours entre une vision positive des progrès de la Tech et une mise en alerte quasi complotiste de ses dangers. C'est ainsi qu'au détour du chapitre en partie notamment consacré à nos « ambitions technologiques », elle va ponctuer son propos de références comme celles de Philip K. Dick ³ ou d'Alvin Toffler ⁴ et parle même d'inexorabilité du désastre : « Incapables de penser ce qui nous pèse, nous continuons à avancer dans un monde que, plus ou moins consciemment, nous savons délétère. »

C'est donc dans le chapitre intitulé « Utopies modernes » qu'Anna Choury va nous donner quelque espoir de réenchanter le monde. Comment la Tech pourrait-elle créer des « micro-améliorations, même cumulatives dans un monde où rien ne change par ailleurs », tel peut être le prochain défi. Mais, en prolongeant la citation d'Étienne Klein ⁵, « c'est oublier les dimensions politiques, sociales et culturelles du progrès », nous rappelle-t-elle. Les pages qui suivent font dialoguer théorie et exemples concrets : puissance de la contre-culture, pouvoir visionnaire de la

2. MHALLA Asma, *Technopolitique. Comment la technologie fait de nous des soldats*, Paris : Seuil, 2024 (analysé in *Futuribles*, n° 460, mai-juin 2024, p. 127-130).

3. DICK Philip K., « The Minority Report », *Fantastic Universe*, janvier 1956 (traduction française, 1975).

4. TOFFLER Alvin, *Future Shock*, New York : Bantam Books, 1970 (traduction française : *Le Choc du futur*, Paris : Denoël, 1971).

5. KLEIN Étienne (dialogue avec Denis Lafay), *Sauvons le progrès*, La Tour d'Aigues : L'Aube, 2017.

science-fiction politique dont le célèbre « Préambule à la déclaration d'Antonia » de Camille Leboulanger ⁶, mouvements alternatifs de retour à la terre, d'occupation et de défense du territoire (ZAD, zones à défendre), etc. Avec le nouveau genre esthétique dénommé « *solarpunk* », elle pose les questions d'aujourd'hui quant à l'avenir « d'une société respectueuse du climat, de la remise en question des rapports de genre et de la décolonisation de la pensée ».

On a le droit de souhaiter que toutes ces expériences communautaires et pratiques d'ingénierie sociale, qui traduisent des utopies en prototypes de société, puissent prendre le pas sur la chronique du désastre annoncé, nous dit Anna Choury. En insistant sur la dimension collective et ordonnatrice des utopies modernes qui ne sont pas que des échappatoires individuelles mais sont aussi des boussoles normatives, elles se doivent d'articuler valeurs (solidarité, justice, sobriété) et disposi-

tifs techniques. Mais, avoue-t-elle dans un nouvel aller-retour intitulé « La folie suivante », elle ne se retrouve pas dans l'utopie du retour à la terre. Alors, « pour ne plus avoir à choisir entre les utopies technologiques et les utopies sociales, continuons d'explorer les intersections », conclut-elle.

On retiendra de ce manifeste prospectif l'idée que si le diagnostic est implacable, le risque de paralysie politique est grand, tant la traduction systématique d'utopies en politiques publiques reste un défi. Anna Choury l'aborde sans toujours livrer de feuille de route exhaustive, même si elle parvient à imaginer une contre-offensive intellectuelle face à la fatalité dystopique : l'utopie devient ici l'indispensable outil permettant d'intégrer des progrès qui servent le commun.

L'ouvrage s'adresse à qui veut repenser l'imaginaire du futur pour le rendre opérant — militants, décideurs, créateurs d'innovations et prospectivistes rêveurs et convaincus. ■

Jean-Pierre Bellier

6. LEBOULANGER Camille, *Eutopia*, Rennes : Argyl, 2022.



MARTEL Frédéric

Occidents. Enquête sur nos ennemis

Paris : Plon, avril 2026, 624 p.

En 2010, Frédéric Martel, s'est fait connaître avec, avec *Mainstream. Enquête sur la culture qui plaît à*

tout le monde ¹, une enquête de référence sur les courants culturels dominants. En remontant à la source de ces courants et en

1. Paris : Flammarion, 2010.

interrogeant leurs promoteurs et leurs relais, il était parvenu à en dresser une carte planétaire et à en décrire les multiples ramifications. Dans son dernier ouvrage, il applique la même méthode d'analyse à un courant de pensée qui est désormais devenu *mainstream* à l'échelle de la planète : la détestation de l'Occident et de ses valeurs.

En interrogeant en face-à-face plusieurs centaines d'intellectuels, responsables politiques et influenceurs, rencontrés dans une cinquantaine de pays, il est parvenu à dresser une carte fascinante des antioccidentalismes contemporains. Ceux-ci combinent, à doses variables suivant les pays et les continents : rancœurs postcoloniales, détestation de la démocratie, rejet des droits de l'homme, nostalgies impériales, endoctrinements religieux, références culturelles (souvent « revisitées »), héritages marxistes, haine de soi, culpabilités de classe, fascination pour le chaos, *hubris* technologique, rejet du capitalisme mondialisé, rejet de la morale dite libérale, goût du complot, connexions mafieuses, etc. Ce qui permet à ces « syncrétismes improbables » de fonctionner, c'est une même détestation irrationnelle d'un Occident mythifié, diabolisé et désigné comme responsable de tous les maux qui frappent l'humanité.

Tout en dressant un inventaire méthodique et planétaire de ces antioccidentalismes aux multiples facettes, l'auteur s'est intéressé à leur généalogie, et notamment

aux filiations intellectuelles improbables, mais désormais avérées, entre les penseurs de référence de la gauche radicale — Marx, Trotski, Gramsci... —, les figures emblématiques de la gauche décoloniale — Mao, Nasser, Bolivar, Che Guevara... — et les théoriciens néoconservateurs contemporains tels que Steve Bannon, Curtis Yarvin, Peter Thiel ou Alexandre Douguine. Cette « anthropologie » de l'antioccidentalisme montre sans ambiguïté que ses bases théoriques ont été, pour l'essentiel, produites par des penseurs occidentaux. « La haine de l'Occident, entretenue partout dans le prétendu Sud global, a été inventée essentiellement en Occident. Autrement dit, l'Occident est le producteur de sa propre détestation... »

Au sein de cette internationale (anti)occidentaliste, Frédéric Martel identifie deux groupes antagoniques mais complémentaires :

- d'un côté les partisans d'un « Occident plus », ceux qui réclament un retour aux valeurs d'ordre (souvent qualifiées de « chrétiennes ») ;
- de l'autre, ceux qui réclament un « Occident moins », c'est-à-dire le rejet de toutes les références — démocratie, libertés économiques et libertés de mœurs — aujourd'hui associées à la notion d'Occident par les pays du Sud global.

L'Europe, dernier bastion avec quelques autres pays (Canada, Australie, Japon...) de cette démocratie libérale, se trouve donc

désormais prise entre deux feux, ceux de la droite dure et ceux de la gauche radicale. Pour la sortir de cette impasse, l'auteur propose plusieurs pistes qui impliquent toutes un effort de lucidité et de clarification :

- Il nous faut d'abord distinguer plus clairement, dans l'affirmation de nos valeurs, les valeurs fondamentales, qui justifient d'être revendiquées comme universelles, et les valeurs sociétales plus contingentes, qui doivent au contraire pouvoir s'adapter à la diversité des contextes et héritages socioculturels.
- Il nous faut ensuite préciser, au sein du concept valise et incantatoire de « droits de l'homme », différentes « sphères de justice » — la santé, l'argent, le pouvoir politique, l'éducation, le prestige, la reconnaissance... — et s'appliquer à leur donner une réalité. Car, sur le fond, la principale faille du concept de « droits de l'homme » — dans laquelle s'engouffrent ses détracteurs —, c'est le décalage entre les droits affichés et les droits réellement vécus dans les sphères précédemment évoquées.

Ce qui fait la force de ce livre, c'est le monumental travail d'enquête (1 500 entretiens, 52 pays) qui a permis à l'auteur de dresser un tableau particulièrement documenté des (anti)occidentalismes. Ce qui fait sa richesse et son intérêt, ce sont les liens, que l'auteur a réussi à décrypter, entre les idées antioccidentalistes et les parcours personnels de ceux qui les portent, qui souvent, à la suite d'échecs et de déconvenues, sont passés de l'extrême gauche à l'extrême droite — ou l'inverse. Ce livre offre donc, en même temps qu'une magistrale galerie de portraits, un panorama des désespoirs contemporains.

« On n'existe que dans les regards des autres », aimaient répéter les existentialistes. Si l'on accorde quelque crédit à cette maxime, il faut se plonger dans cet inventaire éblouissant des regards portés sur ce qui reste de l'Occident, par ceux qui dominent désormais la production d'idées au sud, à l'est et maintenant à l'ouest de l'Europe. ■

Jean Haëntjens



CHAGNOLLAUD Jean-Paul
Oublier ou punir ? Justice pénale internationale et politique
Paris : Le Cavalier bleu, janvier 2026, 248 p.

Le livre de Jean-Paul Chagnollaud est à lire absolu-

ment. Richement documenté sur un plan historique et écrit avec talent, il retrace comment sont

apparus, assez récemment, le droit humanitaire et le droit pénal international, aujourd'hui sérieusement remis en cause, comme beaucoup d'instances multilatérales établies au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en raison du retour d'intenses rivalités entre puissances et de la violence contre le droit.

En introduction, l'auteur montre comment, pendant des siècles, les dirigeants, s'appuyant sur le principe de la souveraineté des États, se sont permis les pires crimes et, une fois les conflits apaisés et l'amnistie déclarée, de prôner leur oubli (l'amnésie). Il illustre son propos par quelques épisodes bien connus des historiens (guerres de religion au XVI^e siècle, Révolution française et amnistie de 1795, Commune de Paris en 1871...). Dans un bref chapitre consacré à la guerre d'Algérie, il montre aussi combien reste prégnante l'illusion que la paix puisse s'accompagner d'un « apaisement des cœurs et des esprits ». En bref, combien l'impératif de l'oubli est naïf, comme l'est tout autant la prétention de certains dirigeants de réinventer l'Histoire ¹.

Faisant ensuite un bref détour pour rappeler comment Machiavel expliquait qu'en certaines circonstances « la guerre se présente donc comme une nécessité pour le Prince », l'auteur rappelle la théorie de Thomas Hobbes concernant le pouvoir des États,

« ce grand Léviathan » qui doit disposer de tous les pouvoirs et de tous les droits pour préserver son peuple des calamités dont il pourrait sinon souffrir... Il montre comment émerge un droit social humanitaire sous l'impulsion notamment d'Henry Dunant qui, lors de la bataille de Solferino (1859), découvrant les souffrances que les hommes venaient de subir, crée un hôpital et écrit « un militaire hors de combat cesse d'être un ennemi et doit être considéré comme un être humain qu'il faut aider ; quant aux médecins et aux infirmiers, ils doivent pouvoir prodiguer leurs soins sans crainte d'être capturés ² », jetant ainsi les bases du Comité international de la Croix-Rouge (1864), qui aurait dû, dès l'origine, s'accompagner d'une institution judiciaire de nature à prévenir et réprimer les infractions commises contre la convention de Genève qu'il a instiguée.

En fait, il a fallu attendre le traité de Versailles (1919) et même le « massacre et la destruction des Arméniens », le traité de Sèvres (1920), puis celui de Paris (pacte Briand-Kellogg) en 1928 pour condamner la guerre comme mode de règlement des conflits et prôner des voies plus pacifiques. Finalement, ce n'est qu'après le génocide des juifs par le régime nazi que fut reconnue la nécessité de juger les auteurs des crimes perpétrés, et instauré le Tribunal militaire international (TMI), en 1945, qui

1. WERTH Nicolas, *Poutine historien en chef*, Paris : Gallimard (Tracts), 2022.

2. DUNANT Henry, *Un Souvenir de Solferino*, Genève : Jules-Guillaume Fick, 1862.

allait condamner et punir les plus hauts responsables de la « haine raciale, du règne de la terreur, de l'arrogance et de la cruauté, de la volonté de puissance ». Jean-Paul Chagnollaud souligne évidemment cette séquence historique décisive à l'issue de laquelle le secrétaire général des Nations unies souligne que « dorénavant, les auteurs de nouvelles guerres devront savoir qu'il existe à la fois une loi et des sanctions pour châtier leurs crimes ». Cette déclaration est cependant restée sans suite jusqu'au début des années 1990, marquées par la création de tribunaux *ad hoc* pour l'ex-Yougoslavie (1993) et le Rwanda (1994), puis par l'institution de la Cour pénale internationale (CPI, 1998) devant permettre de juger les « crimes contre l'humanité et le génocide », qui font l'objet d'un chapitre précisant utilement ces notions.

Vient ensuite un chapitre très remarquable concernant l'ex-Yougoslavie comme République fédérale qui, sous la férule du maréchal Tito, entendait rassembler six républiques : Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro et Macédoine. Mais les peuples avaient chacun une identité et une histoire si différentes que l'unité s'est très rapidement dissoute, tandis que les nationalismes de tous bords se sont exacerbés, entraînant des violations très importantes des droits de l'homme. C'est alors à l'initiative du Conseil de sécurité des Nations unies qu'est créé le « tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie » (TPIY)

qui, à défaut de disposer des attributs d'une véritable justice pénale (notamment de la police qui est du seul ressort de l'État), parvient dans un premier temps à mettre un terme à la guerre (accords de Dayton, 1995), puis avec le concours de l'Alliance atlantique en Bosnie et après le succès de l'opposition serbe aux élections législatives, à inculper et arrêter les criminels de guerre tel Slobodan Milošević, condamné pour crimes commis au Kosovo, en Croatie et en Bosnie, déportations, assassinats de masse, persécutions et génocide.

Le récit que fait Jean-Paul Chagnollaud des crimes commis, des tractations qu'a dû mener le TPIY au plan intérieur et international pour parvenir à ses fins, est édifiant, comme d'ailleurs le chapitre suivant, non moins éclairant, sur le tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Devant juger des affrontements asymétriques entre les Tutsis et les Hutus, le TPIR donnera finalement lieu à la création des « *gacaca* », une institution originale et unique en son genre (2002-2012), à la lisière de la justice pénale et de la justice transitionnelle, censée permettre de juger les coupables tout en rétablissant une certaine unité sociale.

La troisième partie du livre concerne précisément le fonctionnement de la CPI dont le statut a été adopté en 1998 par 120 États. Kofi Annan, alors secrétaire général des Nations unies, affirme : « jusqu'à présent, les auteurs de crimes contre l'humanité savaient,

tant qu'ils demeureraient puissants, qu'aucun tribunal d'ici-bas ne pourrait les juger [...] Nous disposerons enfin d'une cour permanente pour juger les auteurs de crime de génocide et d'autres crimes de même gravité, où qu'ils aient été commis. »

De fait, Jean-Paul Chagnollaud souligne que l'action de la Cour reste étroitement encadrée par les États, auxquels il revient en premier lieu de punir les coupables et qui peuvent donc s'y soustraire. Ensuite la Cour, dont la compétence devrait être universelle, ne peut se saisir de certaines affaires, notamment lorsqu'elles portent sur des États non signataires du traité. D'une manière plus générale, un chapitre entier montre que les procédures se heurtent souvent à des rapports de puissance. En témoigne l'opposition récurrente des États-Unis, *a fortiori* depuis la réélection de Donald Trump à la présidence ; de la Russie contre les groupes russes en Géorgie, *a fortiori* contre le mandat d'arrêt émis à l'encontre de Vladimir Poutine ; et bien évidemment d'Israël. Le cas de la Palestine est encore plus frappant : d'abord parce qu'il fallut attendre que celle-ci soit admise comme État non membre des Nations unies (2012) et donc adhère au statut de Rome (2015) ;

ensuite en raison de la demande du procureur Karim Khan, en mai 2024, de délivrer des mandats d'arrêt contre Benyamin Netanyahou et bien d'autres, y compris le chef du Hamas — des décisions qui, à nouveau, ont été suivies d'une véritable levée de boucliers. L'auteur conclut : « les règles doivent être respectées, sinon l'ensemble de l'architecture du droit international humanitaire risque de s'effondrer ».

En conclusion, Jean-Paul Chagnollaud dresse un bilan fort contrasté de la CPI. Il rappelle comment Augusto Pinochet, de 1973 à 1990, coupable de « génocide, de tortures, de terrorisme international et d'enlèvements », se rendant à Londres en 1998 pour y être soigné, est arrêté et placé en résidence surveillée, ce qui a provoqué un tollé en Grande-Bretagne et même au Chili. Il souligne finalement comment, dans le monde actuel, « marqué par d'intenses rivalités entre puissances, des risques accrus de guerre [...] une marginalisation des Nations unies et un affaiblissement du droit international », il est essentiel de renforcer les moyens d'action de la CPI et, plus généralement, les institutions garantes des droits humains. ■

Hugues de Jouvenel



LAGASNERIE Geoffroy (de)
L'Âme noire de la démocratie
Manifeste pour un autre idéal politique

Paris : Flammarion (Nouvel Avenir), février 2026, 208 p.

« Nous sommes piégés à l'intérieur d'une culture politique où la démocratie fonctionne comme un signifiant indépassable. » C'est par ce verdict sans concession que Geoffroy de Lagasnerie interroge, dans leur acception philosophique, les vertus supposées de l'idéal démocratique : ne se justifierait-il que par sa faculté à nous convaincre de tolérer des trajectoires politiques hasardeuses et des approximations sociétales humaines ? De ce fait, est-il pertinent de nous résigner à subir les dérives autoritaires et liberticides d'apprentis dictateurs, au motif qu'ils ont été démocratiquement élus ? Faut-il se contenter de réformes institutionnelles, de redistribution matérielle, ou se risquer à des expériences démocratiques alternatives ? De quelle marge de manœuvre pouvons-nous encore disposer sans être immédiatement accusés d'être antidémocrates ? Telles sont les questions posées par un auteur qui n'en est pas à sa première quête du Graal libertaire, notamment inspirée des pensées de Arendt, Bakoune, Durkheim, Bourdieu, Habermas, Marcuse, Simone Weil, etc.

Parlant de risque d'« autodestruction » des démocraties, qui

serviraient par principe majoritaire opinions et partis antidémocratiques, Geoffroy de Lagasnerie construit son propos selon l'idée centrale que des mécanismes de défense contre un tel sabotage interne sont pourtant possibles. C'est donc sans rien concéder au mirage du nihilisme qu'il va procéder à une « mise en examen de l'idée démocratique » et s'employer à en disséquer les effets pervers, que ce soit dans l'inconscient collectif occidental, ou dans le rapport des individus au pouvoir. Ceci sans oublier d'identifier « les obstacles qu'elle dresse à l'édification d'une pensée et d'une pratique progressistes ». Car, rappelle-t-il, « nous ne pouvons par définition à la fois être progressistes et penser que nous serions arrivés à la fin du progrès humain ».

Se référant dans un premier temps à Henry David Thoreau et son traité de désobéissance civile ¹ dans lequel il met « l'idée de justice au premier rang », l'auteur questionne d'emblée l'idée selon laquelle toute forme de fétichisation de la démocratie induit une défétichisation de l'idée de justice, comme s'il y avait incompatibilité entre elles... Se

1. THOREAU Henry David, *La Désobéissance civile*, Paris : Mille et une Nuits, 2022 (1849).

référant notamment à la célèbre expérience de Stanley Milgram ², il cherche à nous convaincre que, finalement, toute adhésion pleine et entière à l'idéal démocratique nécessite une capacité de déni des effets de bord ou des dégâts collatéraux dus à l'obligation de soumission qu'il sous-tend.

Tout au long de son essai, Geoffroy de Lagasnerie identifie ainsi les faiblesses du système démocratique fondé sur le principe majoritaire (50 % + 1) de gouvernementalité. En premier lieu, la déconnexion rapide entre gouvernants et gouvernés, à l'instar de ces « décisions prises loin des regards, au nom d'une efficacité qui abolit la transparence ». Ensuite, la marchandisation croissante de l'information qui accélère la viralité des opinions au détriment d'un débat argumenté. Enfin, l'installation d'une temporalité politique conditionnée par le processus électoral qui bride la pensée stratégique, au point « d'alimenter une pulsion délirante d'exercer le pouvoir jusqu'à nourrir une politique de l'émotion ».

Puisque le projet de rechercher un au-delà de la démocratie lui apparaît être impératif, Geoffroy de Lagasnerie explore quelques pistes de solutions institutionnelles et culturelles. Il plaide notamment pour des mécanismes de contre-pouvoir effectifs : création de « plates-formes d'élaboration spécifiques favorisant des

prises de décisions progressistes d'un point de vue éthique et scientifique », instauration de Parlements chargés de promouvoir des « expériences délibératives », contrôle citoyen des agences publiques, transparence des *lobbies* et auditions publiques systématiques. Il appelle également à réinvestir l'éducation morale et civique, non pas comme simple objet d'instruction mais comme pratique de la délibération : apprentissage du raisonnement, confrontation argumentée, capacité au compromis. « Il ne suffit pas d'enseigner la République : il faut apprendre à la pratiquer », écrit-il.

Un autre axe de propositions touche à la justice sociale et à la redistribution du pouvoir. La démocratie ne survivra que si elle répond aux fractures économiques et territoriales, nous souffle l'auteur. Il insiste sur la nécessité d'une politique ambitieuse de recomposition territoriale, d'accès aux services publics et d'innovation démocratique pour redonner sens à l'appartenance collective. Il souligne l'urgence d'une éthique républicaine renouvelée : remettre la responsabilité au cœur de l'action publique, refuser la logique du court terme et instaurer des procédures qui obligent à la justification raisonnée des décisions. À ce titre, les « espaces de médiation » entre experts, élus et citoyens, ces « lieux de coconstruction des politiques publiques » où l'expertise accompagne et ne remplace pas la parole collective, semblent avoir sa faveur, au point qu'il lance

2. MILGRAM Stanley, *Soumission à l'autorité*, Paris : Calmann-Lévy, 1974. L'auteur y teste la capacité des individus à obéir / résister à l'autorité quand celle-ci exige d'infliger des souffrances à autrui (NDLR).

un « appel à organiser l'art de gouverner en fonction de considérations vitalistes et rationnelles, justes et équitables ».

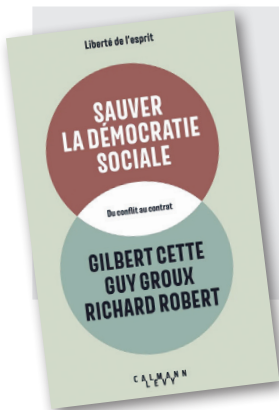
Bref, Geoffroy de Lagasnerie n'ignore pas la tentation du découragement, mais il refuse le fatalisme. En guise d'encouragement, il rappelle que « la démocratie est une œuvre, non un état » et que sa rénovation demande des engagements pédagogiques, institutionnels et sociaux, pluriels et conjoints. Le livre se clôt sur un appel à la responsabilité partagée : élus, citoyens, médias et institutions doivent se saisir du chantier démocratique pour bâtir un autre idéal politique, centré sur la délibération, la justice et la dignité commune.

En résumé, même si on peut regretter qu'il ne développe pas plus d'exemples, certes empiriques, d'alternatives réussies, et même s'il manque un volet opérationnel plus nourri, *L'Âme noire de*

la démocratie est un essai efficace du point de vue rhétorique, et stimulant, y compris par ses élans provocateurs. Véritable plaidoyer pour « une autre grammaire de la politique », il ne peut pas laisser le lecteur indifférent, que ce dernier soit ou non persuadé de la prééminence de l'idéal démocratique. La qualité du propos de Geoffroy de Lagasnerie réside essentiellement dans son aspiration — certes utopique — à « une activité gouvernementale qui ne représenterait plus une force de mutilation, de prédation et d'affrontement, mais un lieu d'émancipation, d'augmentation et donc de libération des pesanteurs instituées ». Le progrès n'est-il pas l'accomplissement des utopies³ ? ■

Jean-Pierre Bellier

3. En référence à au livre d'Anna Choury, *Le Progrès n'est que l'accomplissement des utopies*, La Tour d'Aigues : L'Aube, 2026 (analysé en p. 123 de ce numéro).



CETTE Gilbert / GROUX Guy / ROBERT Richard

Sauver la démocratie sociale *Du conflit au contrat*

Paris : Calmann-Lévy (Liberté de l'esprit), janvier 2026, 220 p.

Ce livre est consacré aux organisations syndicales en France et au rôle essentiel qu'elles jouent, et pourraient jouer, au profit d'une

véritable « démocratie sociale » de nature à « accompagner les transformations indispensables pour maîtriser les changements » (*sic*). Les auteurs — parmi lesquels Gilbert Cette, conseiller scienti-

fique de Futuribles — maîtrisent bien leur sujet et soulignent l'incapacité actuelle de ces syndicats à jouer pleinement leur rôle, et à promouvoir le compromis et la négociation collective ; mais ils ne s'y résignent pas et explorent de quelle manière ceux-ci pourraient y arriver.

Richement documenté et accompagné de nombreuses comparaisons internationales, le livre porte sur le rôle des corps intermédiaires (patronat et syndicats) dans les grandes réformes — celles qui touchent au monde du travail et à la protection sociale. Il dénonce la faiblesse de ces organisations en France au regard des fonctions qu'elles exercent dans d'autres pays, notamment Europe du Nord.

Pourquoi cette faiblesse ? D'abord parce qu'elles comptent peu d'adhérents. Le taux de syndicalisation de la France est en queue de peloton parmi les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), juste devant les États-Unis, et il tend plutôt à régresser, entraînant lui-même une baisse des cotisations. Ensuite parce que les syndicats de salariés (ainsi que les instances patronales) sont très fragmentés et donc très nombreux en France, comparativement aux autres pays. Les comparaisons internationales sont ici très intéressantes, par exemple, avec ce que les auteurs observent dans les pays d'Europe du Nord, en Allemagne et même en Espagne... Enfin, il s'avère que ces organisa-

tions salariales comme patronales n'inspirent guère de confiance aux Français, pas plus d'ailleurs que la politique, deux thèmes sur lesquels les enquêtes présentées au deuxième chapitre sont éloquentes ; et leur représentativité est très variable *a fortiori* suivant les secteurs (public / privé) et la taille des entreprises.

Dans leur troisième chapitre, les auteurs soulignent le fossé qui encore s'est creusé entre les représentants des organisations et leur base, celui-ci résultant d'une réglementation insuffisante des syndicats en France, et donc d'une possible confusion des genres avec la politique, bien que tous les syndicats ne soient pas identiquement politisés et alignés sur une même idéologie (une politisation qui entraîne une certaine conflictualité). Après avoir ainsi analysé les faiblesses du syndicalisme en France, les auteurs notent néanmoins que la négociation collective est devenue une pratique courante : ils soulignent en effet que les partenaires sociaux ont signé, en 2023, 84 990 accords contre seulement 658 cinquante ans plus tôt (1970), ce qui semble témoigner d'un véritable essor de la négociation collective.

Ce progrès est-il lié à l'évolution des valeurs et des comportements des employeurs et des salariés, et à ce que l'on dénomme un « management plus participatif » des organisations — analysé de longue date par des sociologues tels que Michel Crozier, ou par des dirigeants et consultants comme

Hervé Sérieyx ou André-Yves Portnoff, soulignant la nécessité de mobiliser l'intelligence collective des entreprises ? Les auteurs n'abordent guère ce facteur et soulignent plutôt le vaste mouvement de modernisation associé au gaullisme, notamment le rôle qu'a pu jouer « la Nouvelle Société » sous l'impulsion de Jacques Chaban-Delmas avec le concours de ses conseillers, Pierre Nora et Jacques Delors, conférant une autonomie accrue aux partenaires sociaux. Ils insistent également sur l'influence de Michel Rocard qui espérait pouvoir « traduire dans la loi les conclusions des partenaires »...

Comme le rapportent les auteurs, le mouvement prometteur alors amorcé se trouve interrompu sous l'effet de trois crises, en 1999 — l'épuisement d'un modèle de décision, étatique et centralisé, la crise des 35 heures, et le projet de couverture maladie universelle — qui amèneront le MEDEF (Mouvement des entreprises de France) à lancer l'idée d'une « refondation sociale », saluée par la CFDT (Confédération française démocratique du travail) qui y voit une opportunité pour refonder des « relations professionnelles dignes de ce nom ». Mais il faudra attendre 2002 pour que se transforme la démocratie sociale et qu'elle devienne capable de produire des normes sociales échappant à l'emprise du législateur. Les auteurs montrent comment se développe alors le rôle des partenaires sociaux, certes inégalement, au niveau interprofessionnel, au niveau des

branches et des entreprises, sous l'effet de leurs divisions, du faible taux de syndicalisation, du caractère très centralisé de la négociation collective... Le bilan reste donc mitigé, le contraste entre les différents syndicats est frappant, et « les réformes brutales des retraites et de l'assurance chômage », révélatrices des limites de la démocratie sociale.

Les auteurs estiment que ces limites résultent d'une « révolution institutionnelle inachevée » et d'une certaine inertie des comportements sociaux. Ils proposent différentes mesures pour y remédier. Certaines ne surprendront guère leurs lecteurs : elles concernent la représentativité des syndicats, la confiance des employeurs et des salariés, l'existence d'un « oligopole électoral archaïque », la radicalité..., qu'ils résumant en écrivant que « le syndicalisme français est coincé dans une sorte d'adolescence éternelle, sous la tutelle d'un État qu'il conteste mais dont il est dépendant et, osons le dire, auquel il est soumis ». Dirait-on qu'ils sont sous tutelle, invités à s'émanciper, donc à devenir plus responsables ?

Ce livre soulève une question essentielle : celle de la répartition des pouvoirs en France entre l'État et les organisations syndicales. Au premier sont reprochés son centralisme et son dirigisme, aux seconds leurs divisions et leur impuissance ; les défauts de l'un expliquant, sans doute, ceux des autres. Ne devrait-on pas s'interroger, plus généralement,

sur le faible engagement des Français dans l'élaboration des choix collectifs ? Ne sont-ils pas les premiers responsables des maux d'une démocratie qui ne les

intéresse finalement — et encore, bien peu — qu'aux moments plus médiatisés des échéances électorales ? ■

Hugues de Jouvenel



MIREL Pierre

*L'Europe dépendante, otage et proie
Les illusions perdues dans ses voisinages*

Paris : L'Harmattan (Diplomatie et stratégie), mai 2026, 274 p.

Voir l'analyse de cet ouvrage par Jean-François Drevet en page 108 de ce numéro.

futuribles

N° 473 • July-August 2026

The Case for Energy Sovereignty in Europe

Launch of the GEEP Observatory
(observatoire Géopolitique de
l'énergie et Europe puissance)

The GEEP Consortium

In just a few years, since the beginning of the 2020s, the context of relative socio-economic and geopolitical stability that prevailed in Europe has been shattered, giving way to what is now termed polycrisis. Along with Covid, we have seen war in Ukraine, the return of protectionism in the USA, and Israeli-American intervention in Iran with all the ensuing consequences that have no very clear end to them, especially when it comes to energy supply. In light of the vulnerabilities that have emerged—and against a backdrop of accelerating climate change and China's leadership in green technologies—issues of energy sovereignty, decarbonization, and strategic autonomy are now major items on Europe's agenda. These need to be properly monitored and assessed if the EU and its member states are to be able to factor them into their political strategies. To this end, a new consortium bringing together a number of research and analytical bodies (including Futuribles) has just been created: the observatoire Géopolitique de l'énergie et Europe puissance (GEEP). This collective article introduces the main actors and the overall objective—namely, to “assemble, structure, and analyse a coherent set of indicators that are able to

inform European strategic choices, ground public debate in evidence, and track over time the credibility of the pathways being pursued.” The authors also outline the Observatory's priority analytical themes with regard to transition trajectories and the governance of energy sovereignty, as well as the levers available to Europe for establishing itself as a leading geopolitical and geo-economic power in the decarbonization field.

Asian Strategies for Coping with Sino-American Rivalry Between Power Balances, Alignment and Strategic Autonomy

Arnaud Leveau

It is more than 15 years since the USA (then under the Obama administration) made a ‘pivot’ towards Asia in its diplomatic strategy, doing so out of anxiety over the economic and military development of China and its growing regional and international assertiveness. Sino-American rivalry is, therefore, very much a structural factor economically, industrially, technologically, and militarily in the diplomatic relations of most Asian countries. However, in a context of increased tension between Beijing and Washington, pressure is building and each country is at pains to preserve its security guarantees and economic advantages. How does this express itself in concrete terms and how are strategic balances changing—or how might they change—in Asia?

It is these very questions that Arnaud Leveau examines in this article. After detailing how the practice of creating strategic power balances has developed, and the new configurations that have come about in the major Asian countries, he shows how alliances between regional actors—and with the world's major powers—are structured, and points to developments that are currently ongoing or in the pipeline, mainly in response to the instability of American diplomacy in recent years. In his view, a trend is emerging: a trend toward flexibility, expressed in a 'tri-lateralization' of relations and the development of issue-based mini-coalitions. Lastly, Leveau outlines three scenarios that may play out in the years to 2035: more rigid bipolarity, fragmentation into regional blocs, or selective interdependencies within a network of mid-range powers (the latter seeming to him the most plausible in the current context).

As an example, early this year the whole world was able to see the spectacular progress the Chinese had made in humanoid robotics, with acrobatic dance performances and robots running marathons. And Chinese industry increasingly dominates cutting-edge fields, such as renewable energy, electric vehicles, artificial intelligence etc. This article reviews how the Chinese government set in train the country's modernization in science and technology through strategic planning and steadily increasing investment in research. In just a few decades, China has become the foremost global scientific power and a leading innovator in most strategic sectors of the world economy. The announcement of the latest five-year plan (2026-2030) confirms Beijing's resolve to carry on down that path, if not indeed to accelerate—and also to export its model. A strong signal that Europeans should take into account in the shaping of their own policy for research and industrial revival.

Science and Technology in the Service of China's Modernization

Pierre Papon

In a period of around 40 years, China has gone from being one of the poorest countries on the planet (only 3% of global wealth in 1978, despite having almost a quarter of the world's population) to the dominant global economic power (with more than 18% of wealth in purchasing power parity terms in 2020). With an average annual economic growth of approximately 10% over that period, its rise has been dubbed 'a miracle' and it is envied the world over. As Pierre Papon reminds us here, China's modernization and rise owe a great deal to its investment in science and technology.

Effective Altruism: From Philanthropy to Technological Governance

Antonin Broi

In an increasingly unstable, uncertain world, beset by economic, diplomatic, ecological and sociological tensions, states and organizations, both public and private, might be expected to cut back substantially on their philanthropic activity. And there is a danger that the real utility of—and justification for—investment in philanthropic initiatives will increasingly be questioned. In this context, the so-called effective altruism movement, which emerged some 15 years ago and whose philosophy is to maximize the positive impact of altruistic acts

with the resources available, could well make headway within decision-making circles.

Still little-known but finding a growing audience in some milieus (particularly the tech world), effective altruism, writes Antonin Broi, “has acquired a real capacity in some areas to direct financial flows, structure priorities and influence research agendas.” Moreover, it is coming to engage increasingly with issues of technological governance, setting its sights particularly on averting the risks of planetary catastrophe that might ensue from an insufficiently regulated use of artificial intelligence (AI).

To understand the movement properly and the controversies it engenders, particularly in the USA, this article examines when and how it emerged and how it prioritizes the fields of action that are likely to have the most positive impact for humanity. Lastly, it shines a light on the questions of technological governance (including the call for a pause in the advancement of AI) that are fuelling the polemic around this extremely heterogeneous ecosystem.

The New United States Strategy on Global Health Orientations and Possible Consequences

Stéphanie Tchiombiano interviewed by Stéphanie Debruyne

Since Donald Trump’s return to power and the cuts he has made to the funding of various international bodies (and, indeed, his withdrawal of the USA from some of those bodies), the landscape of scientific research and international cooperation has changed radically in many fields that affect the common good

of humanity. We have written about this repeatedly in these pages, but it is crucial to revisit the issue as time is passing and the situation is not improving. This is particularly the case where global health is concerned: the Trump 2.0 administration is currently deploying a new strategy fraught with serious consequences for world health. For insight into the nature of this new global strategy in the health field, we interviewed researcher Stéphanie Tchiombiano, a member of ‘Santé mondiale 2030’, a think-tank that published a highly instructive breakdown of the subject at the beginning of the year. She explains the new directions taken by the US administration’s health diplomacy, the economic and financial motivations behind it, its initial consequences at the international level and the risks it poses for the global health system in the medium-to-long term. An implementation of the Trumpian ‘art of the deal’ that works out more ‘lose-lose’ than ‘win-win’.

The Commodification of Sleep When Capitalism Invades our Nights

Camille Perez

The attention paid to sleep in modern societies is a relatively recent affair. As psychiatrist and researcher Jean-Arthur Micoulaud points out, the world of medicine did not begin to take an interest in it until the 1950s and 60s. It has since discovered that sleep plays a role in regulating the organism as a whole and contributes to the quality of mental health. “To sleep well means to have cognitive (attention, vigilance, memory, planning etc.) and emotional functions (stress-regulation, adjustment to life situations) that are optimal.” Yet, the quality of sleep is trending downward.

In France, for example, average sleep time has been falling regularly for several years. Almost half of persons aged 18-75 say they experience sleep disturbances and one in three is said to be affected by insomnia. The subject has thus become a public health issue and a source of personal and collective concern. Sleep is measured. It is subject to contradictory advice (since the obsession with personal performance can lead to the erosion of sleep time). And it is medicalized. In this way, it is becoming an object of study and a source of revenue for an increasing number of economic actors. Camille Perez examines this trend toward the commodification of sleep here. She shows how this growing commodification manifests itself, points to the attendant socio-economic issues, and outlines various possibilities and risks that might ensue for our societies.

The European Council: the Shared Sovereignty Dilemma

Jean-François Drevet

The recurrent blocking (until Viktor Orbán's defeat in Hungary this spring) of the aid to Ukraine that the members of the European Union had voted for, has amply revealed the institutional limits of that body. In

a 27-member EU, in which the most important decision-making body functions by unanimity, the system simply does not work—or works very badly.

Jean-François Drevet reminds us of this point here, devoting his Chronicle to the European Council and its future prospects in a context of growing insecurity on Europe's borders. Retaining the current functioning of the Council (the trend scenario) would confine the Union to a 'vetocratic' system without any real capacity to react or intervene, thus excluding the possibility of real strategic autonomy. For Europe to front up on the international stage, it needs genuine defence and deterrence capabilities, which entails deploying the necessary material, budgetary and other resources. This means member states pooling resources and sharing sovereignty. Operating by the unanimity rule leaves the Council prone to deadlock and prevents such sharing, while the institutional reform procedures required to resolve the situation have a large measure of uncertainty to them.

Perhaps the time has come to move to a variable-geometry Europe, enabling the states that wish to do so to take a step forward in pooling sovereignty and asserting a more powerful Europe. This is what is advocated here by Jean-François Drevet, who lays out the institutional options that might enable it to meet the challenge. ■

***Futuribles* is a bimonthly independent transdisciplinary policy oriented journal (6 issues a year), also available in electronic form on the *Futuribles* website.**

Its objective is to provide its readers with a better understanding of contemporary societies dynamics, those facts, ideas and trends shaping their medium and long term possible futures.

Chief Editor: Hugues de Jouvanel

Futuribles • 47, rue de Babylone, 75007 Paris, France • Tel. +33 (0)1 53 63 37 70
E-mail revue@futuribles.com • Website <https://www.futuribles.com/en/>

VIENT DE PARAÎTRE

Rapport Vigie 2026

Le *Rapport Vigie 2026* propose un **panorama des tendances lourdes** dans quatre grands champs : **population et peuplements, climat et biodiversité, économie et ressources, géopolitique.**

L'objectif de ce rapport est de favoriser la compréhension des changements en cours et à venir, et donc d'aider les organisations à s'y préparer.

Réalisé par l'équipe de *Futuribles*, sous la dir. de Cécile Désaunay et François de Jouvenel, 332 p.



Horizon 2050 : le monde face à ses limites Tendances, choc des visions, scénarios

- ▶ 20 mégatendances réparties dans 4 champs d'étude
- ▶ 52 tendances lourdes au cœur de ces mégatendances
- ▶ 25 visions d'acteurs en écho à ces grandes tendances
- ▶ 4 scénarios globaux croisant les tendances analysées et explorant les modalités d'adaptation envisageables
- ▶ 17 miniscénarios illustrant les scénarios globaux
- ▶ 2 infographies par chapitre, récapitulant tendances et visions
- ▶ 2 grands posters représentant les tendances et incertitudes des quatre champs d'étude, ainsi que leurs interactions

Pour accéder au *Rapport Vigie*, plusieurs options :

- ▶ Recevoir le *Rapport Vigie* imprimé et accéder à l'édition numérique en devenant membre partenaire de *Futuribles International* à partir de 3175€ HT
- ▶ Accéder à l'édition numérique du *Rapport Vigie* en devenant membre adhérent de *Futuribles International* à partir de 156€ TTC
- ▶ Commander le *Rapport Vigie*, au prix de 156€ TTC (port inclus)

Adhésion - commande : Aude Houguenague • Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 73

E-mail : ahouguenague@futuribles.com • Site Internet :

<https://www.futuribles.com/horizon-2050-le-monde-face-a-ses-limites-tendances-choc-des-visions-scenarios/>

futuribles

L'anticipation au service de l'action

Juillet-août 2026 • numéro 473

- 3 **Éditorial**
Anticiper pour agir
Hugues de Jouvenel
- 5 **Pour une souveraineté énergétique en Europe**
Lancement de l'observatoire Géopolitique de l'énergie et Europe puissance (GEEP)
Consortium GEEP
- 27 **Les stratégies asiatiques face à la rivalité sino-américaine**
Entre équilibre, alignement et autonomie stratégique
Arnaud Leveau
- 49 **La science et la technologie au service de la modernisation de la Chine**
Pierre Papon
- 67 **L'altruisme efficace : de la philanthropie à la gouvernance technologique**
Antonin Broi
- 81 **La nouvelle stratégie des États-Unis en santé mondiale**
Orientations et conséquences possibles
Interview de Stéphanie Tchiombiano par Stéphanie Debruyne
- 89 **La marchandisation du sommeil**
Quand le capitalisme investit nos nuits
Camille Perez
- 99 **Chronique européenne**
Conseil européen : le dilemme de la souveraineté partagée
Jean-François Drevet
- 111 **Actualités prospectives**
La France, plus inégalitaire que la moyenne européenne | Télétravail : une pratique bien ancrée en France | Le commerce en ligne plus rentable que le commerce physique ? | Économie : le retour stratégique de Moscou en Asie | Le grand virage du permis de construire réversible.
- 123 **Lu, vu, entendu**
Anna Choury, *Le Progrès n'est que l'accomplissement des utopies* | Frédéric Martel, *Occidents. Enquête sur nos ennemis* | Jean-Paul Chagnollaud, *Oublier ou punir ?* | Geoffroy de Lagasnerie, *L'Âme noire de la démocratie* | Gilbert Cette, Guy Groux et Richard Robert, *Sauver la démocratie sociale.*
- 137 **Abstracts**

 **IMPRIM'VERT**[®]

ISBN 978-2-84387-497-0



L 15817 - 473 - F: 22,00 € - RD



Prix Métro 22 € - BELUX 23 € - CH 33 CHF - CAN 35.50 \$CAD